



Revue trimestrielle
ISSN 2103-8651

Marque protégée (INPI)/ Protected trademark

Vol. 77 : "Winter & Valetudinary" Year 2026 / Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026

Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter?
(P.45-P.58)

Titre : Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest : évaluation empirique de l'effet des sources de financement. (Page59-Page76)

By/Par Hamadou Boubacar & Kofi Mowu

Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law. (P. 77-P.94)

Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International. (Page95-Page108)

By/Par DJONKO TCHUENDEM Nadège

Vol. 77 : "Winter & Valetudinary" Year 2026

Bilingual format

←
Format bilingue

Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026



Res@ddersseInternational@electronic

(@RI) en complément de (RI) papier

Prologue-Brefs rappels avant soumission d'un article à RI- Quelques extraits de la Charte d'Ethiques de RI
Avertissement : La soumission d'un article déjà publié, dans une autre revue, est formellement, interdite, dans RI.
<i>Effets non souhaités et gênants pour la Revue Scientifique et Académique sur le Développement durable, la Déontologie, Ethique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations (RI)</i>

Normes de soumission : Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS WORD appropriés, format «doc ». Chacun des 2 articles du même auteur aura une longueur *maximum de 40 pages en simple interligne (1 point)*, y compris les espaces, les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes. L'article sera écrit en Times New Roman 12 points. Par ailleurs, chacun comportera un résumé succinct de 400 mots et 5 mots-clés maximum, dans les 2 langues choisies. Ce résumé indiquera la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article. La mise en page format A4 devra prévoir des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm.

La première page non numérotée, comprendra uniquement : le titre de l'article en Times New Roman (Times 12 gras) ; le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 12 gras) ; l'adresse postale personnelle et de l'organisme (laboratoire, université ou entreprise), ainsi que l'adresse électronique de l'auteur, à qui seront envoyés les épreuves à corriger, les bons à tirer et la correspondance habituelle.

La deuxième page (numérotée 1) ne doit contenir que le titre de l'article. Sur les pages suivantes, le corps du texte (en simple interligne) sera justifié à gauche et à droite, avec une hiérarchie claire des titres en 3 niveaux, de type : 1, 11, 111.

Dans le corps du texte : les références bibliographiques citées doivent apparaître en insérant les noms d'auteurs suivis :

- De la première lettre du prénom, en majuscule,
- De l'année de publication, et le tout précédé d'un numéro d'ordre.

Exemples : (1-Morin E., 2000) ; (2-Louart P., 2010) ; (3-Pesqueux Y., 2009) ; (4-Barthe N., F. ECOTO¹ 2013) ; (5-Peretti J.M., 2007) ; (6- Savall H.2001), etc. Toutefois, une certaine souplesse est de mise dès lors que l'auteur choisit un autre style académique standard.

PS1 : Arrivée aussi, désormais, de la pratique du “monolingisme (une seule langue)”, “bilinguisme nouveau (deux langues, avec le Français en 1^{ère} position)”, “trilinguisme (trois langues)”, “quadrlinguisme (quatre langues)”, en plus du « bilinguisme originel (les deux langues de départ, depuis la création de RI, en 2009 »

PS 2 : Prendre d'abord la peine de lire la Charte d'Ethique de RI, en particulier : les articles n ° 2,3,4, avant de soumettre son article. On rappelle qu'il est, formellement, interdit à tout auteur d'article d'imposer à RI, aussi bien l'acceptation de son article, que les délais de publication de son article et/ou de retour du récépissé d'acceptation de son article, au motif qu'il en a besoin : pour son dossier professionnel d'avancement de carrière à l'Université, voire pour toute autre raison, comme, entre autres, pour compléter son dossier : du concours d'agrégation, de soutenance de thèse ou de l'HDR. Idem, pour tous ceux qui, alors que la publication programmée est terminée, veulent, tout d'un coup, modifier certains éléments de leurs articles, après réception et relecture de leur exemplaire gratuit.



PS3 : *La rédaction n'assume pas la responsabilité des opinions émises par les auteurs des articles. Toute représentation ou reproduction intégrale (cf. Plagiat et reproduction intégrale d'un article déjà publié dans une autre revue) ou partielle faites sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants*

¹**ECOTO François** : Président Fondateur- Directeur Général. Directeur de Publication& **Rédacteur en Chef de la Revue** « Resaddersse International (RI ») : *Revue Scientifique et Académique sur le Développement durable, la Déontologie, Éthique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations*. Enseignant chercheur, titulaire du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, (HDR) soutenu à l'École Polytechnique de Lille. **Professeur invité de l'École Militaire de Paris** (Public concerné: Officiers Supérieurs de l'Armée de l'Air: Commandants, Lieutenants Colonels, Colonels,...).**Docteur ès Sciences de Gestion** (Critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise) (Lyon2)-**Docteur en Sciences Économiques** (Analyses et Politiques Économiques: Champ de la finance internationale) (Lyon3)-**Docteur en Philosophie Appliquée** (Humanisme, Histoire et Techniques de Communication) (Lyon3)-**Agrégé en Sciences Commerciales avec« distinction » & Diplômé HEC (Liège)**(Option : Marketing et Sciences consulaires)-**Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées** (Paris) (option : Expertise comptable)-**Ancien Élève de Préparation Aux Grandes Écoles** du Lycée Du Parc de Lyon. Conseil, par intermittence, en entreprises/SCOP/Cabinets/Start-up nationaux et internationaux, uniquement sur invitation [Cf. Centres d'intérêts : domaine de réflexion par groupe de travail et de consultance internationale, dans les Techniques de :1°) Communication ; 2°) Modélisation des critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise et de toute entité similaire ; 3°) Gestion des connaissances, des Compétences, et d'Employabilité ; 4°) Médiation Professionnelle de Négociation Humaniste ; 5°) Créativité et Innovation, branche par branche)]. . **Ancien** Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). **Auteur de plusieurs publications scientifiques** et académiques (157 publications scientifiques et académiques à ce jour, fin décembre 2020, mise à jour du reliquat en cours de réalisation) dont, entre autres livres, **une quinzaine d'ouvrages** en Recherche opérationnelle, Mathématiques générales et Mathématiques appliquées à la Gestion et à l'Économie aux Éditions Ellipses, L'Hermès, etc., en Statistiques, Probabilités, Mathématiques financières, Économétrie, Modélisation& méthodologie de conception de l'innovation etc. *droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L122-4 du code de la propriété intellectuelle créé par la Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992*

First table in English: Excerpt from "How to Submit an Article (CSUnA)", following the choice of the format of the article to be submitted to RI Article submission rule « CSUnA n°1/7, 2/7...7/7 », in English Innovative formats and choices in the rules for submitting articles to the French-speaking Scientific and Academic Journal "Resaddersse International (RI)"							
Format number and number of choices PS.: (*)	Appellations / Labels	Number of items	Number of languages	Mandatory language in 1st position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 2nd position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 3rd position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 4th position (40 pages maximum per article)
*New format #1 and choice #1	Unilingualism or monolingualism	Single item (40 pages maximum in total)	Only one language	French	None	None	None
*New format n°1 and choice n°2	New bilingualism	Two articles (80 pages maximum in total)	Two languages	French	English	None	None
Original format n°2	Original bilingualism	Two articles (80 pages maximum in total)	Two languages	English	Free choice between: French, Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	None	None
*Format n°3	Trilinguism	Three articles (120 pages maximum in total)	Three languages	English	Free choice between: French, Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	Free choice between: an official language of any country, member of the United Nations and a regional language or dialect of any country and continent.	None
*Format n°4	Quadrilinguism	Four articles (160 pages maximum in total)	Four languages	French	English	Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	Free choice between: an official language of any country, member of the United Nations and a regional language or dialect of any country and continent.

New temporary sites for the Journal RI: 1°) <https://leseditionsdelorangerie.carrd.co/> 2°) <https://resaddersseinternational.com/>

NB : « Comment Soumettre Un Article (= CSUnA)

Legend or explanatory text of the symbol asterisk (*) = Légende ou texte explicatif du symbole astérisque (*)

PS. = (*) = New possible formula or way to freely submit an article to Journal RI

PS. = (*) = Nouvelle formule possible ou façon de soumettre librement un article à la Revue RI

Deuxième tableau en français :

Extrait du « Comment Soumettre Un Article (CSUnA) », suivant le choix du format de l'article à soumettre à RI

Règles de soumission d'articles « CSUnA n°1/7, 2/7...7/7 », en français

-Formats et choix innovants dans les règles de soumission d'articles à la Revue Scientifique et académique Francophone « Resaddersse International (RI) »

PS : Judiciairement, l'auteur du choix du trilinguisme et du quadrilinguisme sera, à la fois, responsable du vocabulaire, de la grammaire, qualité et de l'exactitude de la traduction des mots et phrases relevant du Dialecte, langue régionale, et langues officielles extérieures aux dix langues fondatrices et originelles de RI.

N° de Format et n° du choix PS. : (*)	Appellations / Libellés	Nombre d'articles	Nombre de langues	Langue obligatoire en 1 ^{ère} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 2 ^{ème} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 3 ^{ème} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 4 ^{ème} position (40 pages maximum par article)
*Format nouveau n°1 et choix n°1	<i>Unilinguisme ou monolinguisme</i>	<i>Un seul article (40 pages maximum en tout)</i>	<i>Une seule langue</i>	<i>Français</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
*Format nouveau n°1 et choix n°2	<i>Bilinguisme nouveau</i>	<i>Deux articles (Soit 80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format n°2 originel	<i>Bilinguisme originel</i>	<i>Deux articles (80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais.</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
*Format n°3	<i>Trilinguisme</i>	<i>Trois articles (Soit 120 pages maximum en tout)</i>	<i>Trois langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>	<i>Aucune</i>
*Format n°4	<i>Quadrilinguisme</i>	<i>Quatre articles (160 pages maximum en tout)</i>	<i>Quatre langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>

REVUE RESADDERSSE INTERNATIONAL (RI) / Marque protégée (INPI)

Nouveaux sites provisoires de RI : 1°) <https://leseditionsdelorangeraie.carrd.co/> 2°) <https://resaddersseinternational.com/>

NB : « Comment Soumettre Un Article (= CSUnA)

Legend or explanatory text of the symbol **asterisk (*)** = **Légende** ou texte explicatif du symbole astérisque (*)

PS. = (*) = New possible formula or way to freely submit an article to Journal RI

PS. = (*) = Nouvelle formule possible ou façon de soumettre librement un article à la Revue RI

REVUE RESADDERSSE INTERNATIONAL (RI) / Marque protégée (INPI)

Table of contents/Table des matières

Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026 / Vol.77: « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026

<p>Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter? (P.45-P.58)</p> <p><i>Titre : Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest : évaluation empirique de l'effet des sources de financement. (Page59-Page76)</i></p> <p>By/Par Hamadou Boubacar & Kofi Mowu</p>	<p>Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026</p> <p>Bilingual format Format bilingue</p> <p>Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026</p>
<p>Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law. (P. 77-P.94)</p> <p><i>Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International. (Page95-Page108)</i></p> <p>By/Par DJONKO TCHUENDEM Nadège</p>	<p>Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026</p> <p>Bilingual format Format bilingue</p> <p>Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026</p>



Res@ddersseInternational@electronic

(@RI) en complément de (RI) papier



Governance / Gouvernance
Board of Governors / Conseil des Gouverneurs

<p>Président Fondateur. Directeur Général-Directeur de Publication-Rédacteur en Chef /</p> <p>Founding President- General Director-Publication Director-Editor-in-Chief</p> <p>François ECOTO</p>	<p>Comité restreint et indépendant d'aide à la sélection d'articles Independent advisory restricted selection committee of articles: Editor's aide</p> <p>Judy WOOD, Consultant, <i>Advisor, and Independent Observer in English,</i></p> <p>Joëlle JOSERAND, Directrice de Normafil /Director of Normafil</p> <p>BARTHE Nicole Professeure des Universités, Past President de l'ADERSE. Directrice Générale Adjointe et permanente de RI/ University Professor, Past President of ADERSE. Deputy and Permanent General Manager of RI Deputy and Permanent Director General of RI.</p>	<p>COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT(CSP) / PERMANENT SCIENTIFIC COMMITTEE</p> <p>Pierre LOUART, Président du CSP, <i>President of the EB</i></p> <p>Isabelle BARTH, 1ère Vice-Présidente, <i>1st Vice-President</i></p> <p>Assya KHIAT, 2^e Vice-Présidente, <i>2nd Vice-Président.</i></p>
---	---	--

COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT (CSP) / PERMANENT SCIENTIFIC COMMITTEE (PSC)

ABDESSEMED Tamym : Tamym Abdessemed est diplômé d'un master recherche de l'Université Paris Nanterre, et titulaire d'un doctorat d'HEC et d'une HDR de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il débute sa carrière à HEC en tant que directeur des études, avant d'être nommé directeur du programme doctoral et du développement pédagogique.

Entre 2008 et 2010, il dirige l'Escem (désormais intégrée à Excelia), avant de rejoindre ICN Business School comme directeur académique et de la recherche, puis directeur du programme doctorat et de l'axe développement pédagogique. Entre 2017 et 2018, il est le DGA académique et recherche de l'ISC Paris Business School. Il prend la direction de l'Isit en mai 2018 – l'institut est devenu établissement-composante de l'Université Paris-Panthéon-Assas le 01/01/2022. Et il rejoint Excelia en septembre 2022.

AKTOUF Omar : Professeur HEC Montréal, Canada

BARIN CRUZ Luciano : Professeur agrégé HEC Montréal / Université Fortaleza, Brésil

BARMEYER Christoph : Universität Passau, Germany

BARTH Isabelle : Ancienne Directrice Générale de l'INSEEC School of Business and Economics & Directrice de la recherche INSEEC U. Titulaire d'une HDR en Sciences de Gestion. Diplômée de l'EMLYON Business School. Professeure Agrégée. Professeure des Universités. 1ère Vice - Présidente Permanente du CSP de RI. Ancienne Directrice Générale de l'EM de l'Université de Strasbourg & Vice- Présidente "Recherche" du Réseau National des IAE (IAE France). Chevalier de la Légion d'Honneur. Chevalier des Palmes académiques. Auteure de plusieurs publications scientifiques et académiques. Directrice de Recherche de plusieurs thèses. Membre de plusieurs Commissions / Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts

BARTHE Nicole : Professeure des Universités à l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Past President de l'ADERSE (Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche sur la responsabilité sociale de l'entreprise) de 2005 à 2010. Auteure de plusieurs publications académiques et scientifiques (CNRS). Directrice Générale Adjointe et Permanente de Resaddersse International (RI) en charge, à la fois, de la gouvernance : 1^o) des orientations stratégiques de la revue et des négociations partenariales avec les Associations académiques nationales et internationales2^o) des journées de recherches, workshops, colloques, forums, congrès académiques ponctuels. Experte en sociologie et Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts.

BAYLE Emmanuel : Univ. IAE Lyon 3- Professeur associé- Directeur de l'ISSUL (depuis 2021) (Suisse)

BEDARD Renée : Professeure HEC Montréal

BELET Daniel : Professeur au Sup de Co La Rochelle

BIARDEAU Sylvain : Professeur Émérite de l'IAE de l'université Lyon3

BLANC François Professeur Émérite des Universités (Sorbonne)

BOISSIN Jean -Pierre : Professeur agrégé des universités- IAE de Grenoble-UPMF. Chargé de Mission auprès de la Ministre pour développer l'Entrepreneuriat Etudiant dans le cadre du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE). Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Membre de plusieurs Commissions /Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts.

BONNET Daniel : Président de l'Institut Psychanalyse & Management (IP&M). Consultant IRTEO. Docteur en Sciences de Gestion. Chercheur HDR associé à l'ISEOR de l'université Lyon 3.

BOUCHRA M'zali : Professeur Titulaire de Finance, ESG-UQAM, Canada

BOUILLOT Patrick : Professionnel-Cadre technico-commercial

BOYER Luc+ : Professeur des Universités-Université Paris-Dauphine. Créeur et Président de la Revue académique à Comité de lecture « *Management et Avenir* ». Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques. Directeur de plusieurs thèses. Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts.

BRIET Sandrine : Professionnelle-Responsable des Ressources Humaines. Groupe Alliade

BROGGIO Céline : Enseignant chercheur-Faculté des Lettres et Civilisations, Université Lyon III

CHAMAK Alain : Professionnel-Associé, Directeur Région Rhône-Alpes, Auvergne, de KPMG SA

CHANLAT Alain: Professeur HEC Montréal

COGHLAN David: University of Dublin Trinity College, Ireland

COULOMBE Caroline : HEC Montréal, EM Lyon

CRISTALLINI Vincent : MCF HDR, Univ. Jean Moulin Lyon 3

DARRICOTTE Alan: ESC Rennes School of business

DAVID Patricia : Professeure HDR à l'ESDES, Université Catholique de Lyon.

DAVOINE Éric : Professeur titulaire de la Chaire Ressources Humaines et Organisation, Vice-président AGRH, Université de Fribourg/Suisse

DE ANDRÈS A. P. : Université de Valladolid, Espagne

DEFELIX Christian : Professeur des universités. Ancien Directeur de l'IAE Grenoble. Docteur en Sc. de Gestion ; Agrégé du Supérieur en Sc. de Gestion ; HDR ; Diplômé ENSAE ; Normalien.

DE QUENAUDON René : Professeur des Universités, Directeur du Laboratoire de Droit Social, Centre de Droit de l'Entreprise, EA 3397, Université de Strasbourg (France)

DE WILDE Michael: Professor Grand Valley State University Seidman College of Business (USA)

DOTAL Thierry : Ingénieur Commercial, Entreprise Markem-Image

DUBOIS Pierre-Louis : Docteur d'Etat et Agrégé en Sciences de Gestion. Professeur Émérite des Universités de l'Université de Montpellier. Ancien Délégué Général de la FNEGE

ECOTO François : **Président Fondateur & Rédacteur en Chef de la Revue « Resaddresse International (RI) »** : Revue Scientifique et Académique Internationale sur le Développement durable, la Déontologie, Éthique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations [NB : RI change de Maison d'édition, suite au décès du mari du couple l'ayant gérée, depuis sa création en fin 2009, dans les Editions du Cosmogone. Par ailleurs, à partir de l'année 2024, et pour aller, toujours, de l'avant, RI continuera, constamment, à innover et à se moderniser, en intégrant, une soumission d'articles en : * a°) **Monilinguisme** (Format 1 : avec un texte, uniquement, en français, le tout couplé avec un résumé et des mots clés en français et anglais), *b°) **Trilinguisme (Format 3)**, *c°) **Quadrilinguisme (Format 4)**, *d°) **Bilinguisme nouveau** (Format 2 bis : avec le français en 1^{re} position et l'anglais en 2^{ème} position). Et, tout ceci, à côté de son **Bilinguisme originel et permanent**, socle fondateur de RI. (Format2). **But recherché de cette innovation, depuis 2024** : augmenter notre Culture Générale à tous, et notre Connaissance de tous les Continents du Monde, aussi bien dans le Milieu Scolaire, que dans le milieu Universitaire]. François ECOTO, Enseignant chercheur, titulaire du Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, (HDR) soutenue à l'École Polytechnique de Lille. Ancien Full Professor de l'ESC Rennes et de l'ESC Pau, entre autres. Visiting Professor de l'École Militaire de Paris (Public concerné : Officiers Supérieurs de l'Armée de l'Air : Commandants, Lieutenants Colonels, Colonels, ...). Docteur ès Sciences de Gestion (Critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise) (Lyon2)- Docteur en Sciences Économiques (Analyses et Politiques Économiques: Champ de la finance internationale) (Lyon3)- Docteur en Philosophie Appliquée (Humanisme, Histoire et Techniques de Communication) (Lyon3)- Agrégé en Sciences Commerciales avec «distinction » & Diplômé HEC (Liège) (Option : Marketing et Sciences consulaires)- Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées (Paris) (option : Expertise comptable). Ancien Élève de Préparation Aux Grandes Écoles du Lycée Du Parc de Lyon. Ancien Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE de Paris). Conseil, par intermittence, en entreprises/SCOP/Cabinets/Start-up nationaux et internationaux, uniquement sur invitation [(Cf. Centres d'intérêts : domaine de réflexion par groupe de travail et de consultance internationale, dans les Techniques de :1°) Communication ; 2°) Modélisation des critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise et de toute entité similaire ; 3°) Gestion des connaissances, des Compétences, et d'Employabilité ; 4°) Médiation Professionnelle de Négociation Humaniste ; 5°) Créativité et Innovation, branche par branche)]. Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques, dont, entre autres livres, une quinzaine d'ouvrages en Recherche opérationnelle, Mathématiques générales et Mathématiques appliquées à la Gestion et à l'Économie aux Éditions Ellipses, L'Hermès, etc., en Statistiques, Probabilités, Mathématiques financières, Économétrie, Modélisation & méthodologie de conception de la créativité et de l'innovation, etc. (157 publications scientifiques et académiques répertoriées, jusqu'à la fin décembre 2020. Mise à jour du reliquat, en cours de réalisation).

EL BADRAOUI Khalid: ESC Rennes School of Business

EL MEZOUARI Saïd : ENCG, Université Hassan I, Maroc

ESTAY Christophe : Ancien Directeur académique et de la Recherche de Bordeaux Ecole de Management. Enseignant chercheur HDR

ESTRAGNAT D. : ESTRI, Université catholique de Lyon

FEUTJO Jules Roger : Université de N'Gaoundéré, Cameroun

FIERE Denis : Professeur Emérite de Médecine, Faculté de Médecine, Université Lyon 1.

FUHRMANN Maria : Présidente de la SAS SYNARGOS Conseils. Présidente de l'UPAM (Union des Pôles d'Activités Méditerranéens). Enseignante Chercheuse, Diplômée de l'Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz. Diplômée de l'Institut Français de Gestion en Contrôle de Gestion. Coauteure d'un ouvrage « Valoriser son stage » Optimum Ellipses. Médiateure Professionnelle. Experte Certifiée de l'École Professionnelle de la Médiation et de la Négociation. Ancienne Directrice du DPP du Groupe ESC Pau.

GARCIA de la TORR E C. EGADE-ITESM Campus Monterrey Mexique

GARCIA Manuel : Maître de Conférences, Université Jean Monnet

GARCIA TELLEZ Lic.: De Letreco, N.L., Mexique

HAINAUT Donatien : Ancien Professeur ESC Rennes et ENSAE Paris-Professeur UC Louvain

IGALENS Jacques : Docteur en Sciences de Gestion (Université Montpellier-I). Diplômé de l'ESSEC de Paris et de l'Institut d'études politiques de Paris. A travaillé pour : l'Université Toulouse Capitole ; l'Institut d'administration des entreprises ; et le TBS Education. Officier dans l'ordre des palmes académiques (Décret du 1er mars 2011). Membre correspondant de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (2014). Chevalier dans l'ordre national du mérite (Décret du 14 novembre 2016.)

GENDRE Delphine: IT & Business Consulting, Suisse

YAEGER Therese F.: Professor, Benedictine University, Illinois (USA)

ZSOLT Boda: Professor, Senior Research Fellow and Head of Department, Institute of Political Science, Hungarian Academy of Sciences. Part-time Associate Professor of Business Ethics Center, Corvinus University

GRANVORKA Charley : Université des Antilles et de la Guyane

JIMÉNEZ MONTANÉS A. : Ph. D Auditor of Accounts of the ROAC. Associate Professor of Financial Economic and Accounting. Faculty of Legal and Social Sciences. University of Castilla La Mancha: UCLM, Tolède, Espagne

LASZLO Zsolnai: Professor and Director Business Ethics, Center and Fellow Associate. Judge Business School. University of Cambridge

LEBRATY J.-F.: Professeur des Universités. IAE-Université Lyon 3

LEGER-JARNIOU C. Titulaire d'une HDR, Professeure des Universités, Université Paris Dauphine

JONQUIERES Michel : Administrateur de l'Académie de l'éthique

JOSSERAND Joëlle : Directrice de Normafil. Directrice Adjointe & Permanente du Comité national et international restreint de rédaction en charge de la gouvernance des activités d'arbitrage des textes et contributions des auteurs

KHIAT Assya : Professeure des Universités (Université d'Oran), 2ème Vice-Présidente Permanente du CSP

KIANVU Tamo : Université d'Angola, Recteur

KISIEL Geraldine A. : Management consulting, AK research & training (USA)

LANDA GARCIA-TÉLLEZ Maria Concepción : Consultante, Mexique

LANDIER Hubert : Docteur d'Etat ès sciences économiques, Docteur honoris causa de l'Académie du travail et des relations sociales (Moscou). Vice-président de l'Institut International de l'Audit Social. Enseignant à l'Université de Paris V (Master IRH) et à l'Ecole Centrale de Paris. Expert en relations du travail (gestion de situations de crise et audits de climat social).

LASSAGNE Lionel : V-P. chargé de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et des Affaires européennes du Rhône

LEPINEUX François : Ancien Professeur ESC Rennes School of Business.

LEROUX Erick : Maître de conférences HDR, Université Paris 13

LEYMARIE Stéphane : Maître de Conférences, Université Paul Verlaine – METZ

LOUART Pierre : Professeur Agrégé. Professeur des Universités. Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Ancien Directeur de l'IAE de l'Université de Lille 1. Past Président de l'AGRH et du Réseau National des IAE (IAE France). Président Permanent du CSP de la Revue Resaddersse International (RI). Membre de plusieurs Commissions/ Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts.

MADHUMITA Chatterji : Professor IFIM Business school Bangalore, Inde. Directrice générale de l'IFIM

MATTERA Anne Laure : Directrice des Editions LEPSIS

MACGIL CHRIST Renaud: Professor ESC Rennes School of Business

Macintosh Robert: University of Glasgow, United Kingdom

MARIKO Nakabayashi: Professor Meiji University-School of Commerce Tokyo, Japan

MCCOLL Rod: Full Professor, ESC Rennes School of Business

MEENA Galiara: Professor NMIMS-Narse Monjee Institute of Management and Higher Studies, Mumbai (Inde)

MOORE Rickie : EM Lyon, Professeur américain de l'entrepreneuriat international. Professeur invité de Georgia Institute of Technology, Université de Géorgie, Atlanta, Etats-Unis. Chargé de recherche ; invité de Marshall School of Business, Université de Californie du Sud, Los Angeles, Etats-Unis. Directeur de recherche invité de l'Université Curtin, Perth, Australie

MORENO Hector : La Regie FincaRaiz-Bogota, Colombie

MUTABZI Evalde : Professeur EM Lyon. Titulaire d'un Doctorat en sociologie obtenu à Sciences Po Paris. Spécialiste du management interculturel. Conseil en Management en Afrique.

NEVES Mario : IEESF, Lisbonne

NEKKA Hadj : Maître de conférences, Université d'Angers

O'BYRNE Derek: Waterford Institute of Technology, Ireland

O'LEARY Denise: Institute of Technology, Tralee, Ireland

OGUZ Babüroglu: Professor Sabanci, University and Arama Consulting Istanbul, Turkey

PELLISSIER-TANON A. : MCF, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne

PERETTI J-M. : Professeur titulaire de la Chaire du Changement à l'ESSEC Business School. Professeur des Universités, Université de Corte. Deuxième Professeur Français en Sciences de Gestion classé en 23ème position dans le monde, d'après l'Enquête de la Recherche sur le Management de la FNEGE 2016. Professeur Emérite des Sciences de Gestion, Université de Corse. Past Président de l'Institut International d'Audit Social (IAS) - Président du Conseil Scientifique Permanent de l'ADERSE. Un des Co-initiateurs de la création de l'Université Professionnelle d'Afrique, et de l'École Supérieure de Management de Kinshasa (ESMK). Docteur en Sciences de Gestion-Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris-Diplômé de l'ESSEC. Ancien Directeur de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Corse & Ancien Président de l'Association francophone de Gestion des Ressources Humaines (AGRH). Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques, dont, entre autres, de nombreux ouvrages. Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes d'Examinateurs et d'Experts.

PERON Michel+ : Professeur des Universités, Sorbonne Nouvelle (Paris).

PESQUEUX Yvon : Professeur titulaire de la Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation au CNAM. Normalien. Agrégé des techniques économiques de gestion. Docteur ès Sciences Économiques de l'Université de Paris-Sorbonne. Docteur Honoris Causa de l'Université de Galati (Roumanie). Trésorier de l'IFSAM. Coéditeur de la Revue Society and Business Review. Auteur de plusieurs publications. Membre de plusieurs Commissions / Organisations savantes/ d'Examinateurs et d'Experts.

PETIT André : Professor, Université de Sherbrooke, Canada
PICHIAULT François : Directeur de Recherches. Président du LENTIC – HEC, Université de Liège, BELGIQUE
PINHEIRO Ana Maria : Universidade autónoma Lisboa
PLANE Jean-Michel : Professeur titulaire des universités à l'Université Paul-Valery, Montpellier 3. Président d'honneur de l'AGRH. Agrégé des facultés. Spécialiste reconnu de la gestion des comportements organisationnels. Directeur de l'unité de recherche CORHIS (EA 7400). Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques.
PORRAS SALVADOR T. : Université d'Iztapalapa, Mexique
PRIETO MORENO B. : Université de Burgos, Espagne
QUESADA SANCHEZ F.J. : UCLM Tolède, Espagne
RIVE Jérôme : Past Directeur de l'IAE Lyon III. Past Président du Réseau National des IAE (IAE France). Enseignant chercheur HDR. Professeur des universités (Université Lyon 3)
ROBERTS Alan : Former Associate Dean for faculty development, ESC Rennes School of business,
ROBLES Francia : Víctor Hugo Universidad Autonomía Del Estado de Hildago, Mexique
ROLLAND Blandine : MCF HDR Univ. Lyon 3- Professeure des Universités, U. Haute-Alsace
ROSILE Grace-Anne : New-Mexico State University (USA)
SAINT-LEGER Guy : Professeur HDR. Diplômé de l'Ecole de Mines de Saint-Etienne. Professeur ESC Saint-Étienne. Chercheur associé ISEOR de l'université Lyon 3
SANCHEZ TREJO V. G. : Docteur en Sciences de Gestion (Mexique)
SANTOCHIA Axelle : Cadre Professionnelle-Ancienne Secrétaire générale de l'ADERSE (2005-2010), Responsable du Développement Durable dans une Société.
SAVALL Henri : Professeur Agrégé des Universités. Professeur Emérite des Sciences de Gestion, Université Lyon 3. Diplômé de l'ESC Lyon. Diplômé de l'IEP Lyon. Titulaire du Doctorat d'Etat ès Sciences Economiques. Président Fondateur du Centre de Recherche ISEOR, IAE Université Jean Moulin Lyon III. Lauréat du Prix Rossi de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France). Premier Professeur Français en Sciences de Gestion, classé en 20ème position, dans le monde, d'après l'Enquête de la Recherche sur le Management de la FNEGE 2016. Officier dans l'ordre des palmes académiques. Chevalier de la Légion d'honneur. Président de l'Association François PERROUX. Directeur de la Revue « Sciences de Gestion-Management-Ciencias de Gestión ». Auteur de plusieurs travaux internationaux et publications scientifiques, dont, entre autres : *Recherches en conduite du changement ; *Recherches en méthodologie et épistémologie ; *Théorie du comportement de l'homme au travail ; *Théorie socio-économique des entreprises et des organisations ; Initiateur et/ou Vulgarisateur, en France, de : la *Théorie des Coûts et performances cachés ; *l'Approche qualimétrique (observer l'objet complexe) ; *la Tétranormalisation : défis et dynamiques, etc. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes / d'Examinateurs et d'Experts.
SCHIOPOIU BURLEA A. : Université de Craiova, Roumanie
SIMON Éric : Trésorier de l'IFSAM- Directeur de la recherche appliquée à l'ISC Paris
SORENSEN Peter : Professor, Benedictine University, Illinois (USA)
SOSA Frederico Reina : Instituto Politecnico Nacional, Mexique
TAHARI Khaled : Université d'Oran, Algérie
TCHANKAM J.-P. : Professeur HDR, Bordeaux École de management
TESTON Alain : Maître de Conférences Émérite, IAE Lyon III
TESTON ETAYO-PINOL M-A. : Maître de Conférences Faculté de Langues, Université Lyon III
TORNIKOSKI C. : University of Vasaa, (Finlande). Enseignant chercheur EM Grenoble (France)
TREJO VICTOR G.S. : ICEA, Université autonome d'Hidalgo, Espagne
UZAN Odile : Université de Montpellier et de Paris V Descartes. Professeure des Universités -Diplômée de l'EM Lyon-Titulaire d'un DEA de Philosophie des Sciences- Titulaire du Diplôme HDR. Past Vice -Présidente de l'Aderse (2011-2019).
VATTEVILLE Eric : Professeur Émérite des Universités. Université de Rouen
VELO Véronica : Faculty of Economics –Helsinki, Finlande
VELASQUEZ VALADEZ G. : Instituto Politecnico Nacional, Mexique
WARD Michael : Former Director of Accreditations ESC Rennes School of Business
WOOD Judy : Consultante en langue anglaise. Directrice Adjointe Permanente en charge de la gouvernance du Comité de lecture et de correction des articles d'une part, et de leur affectation, voire distribution aux reviewers sollicités, d'autre part. Budapest.

Présidents du Comité des langues / Chairs and Members of Language Committee		
Langue Allemande	Eric DAVOINE	German language
Langue Portugaise	KIANVU Tamo BARIN CRUZ Luciano	Portuguese language
Langue Espagnole	Henri SAVALL Guillermo Velázquez -Valadez	Spanish language
Langue Française	BARTHE Nicole	French language
Langue Anglaise : - Langue britannique - Langue des États-Unis (Royaume-Uni, Etats -Unis)	PERON Michel (+) RICKIE Moore Judy WOOD	English language -British language -American language (UK, USA)
Langue chinoise	Cabinets privés d'interprètes chinois, japonais et russes sur recommandation expresse de nos Reviewers.	Chinese language
Langue japonaise		Japanese language
Langue russe	<i>Private offices of Chinese, Japanese and Russian interpreters on the express recommendation of our Reviewers.</i>	Russian language
Langue Arabe	Hadj NEKKA	Arabic
Langue Hindi	Chatterji MADHUMITA	Hindi
Langue chinoise + dialectes chinois		Chinese language + Chinese dialects
Langue japonaise + dialectes japonais		Japanese language + Japanese dialects
Langue russe + dialectes russes		Russian language + Russian dialects
Langues francophones + régionales francophones + dialectes francophones	<i>Private interpreters of the official and regional languages of the UN countries and all the dialects of these countries on the express recommendation of our Reviewers.</i>	French-speaking regional languages + French-speaking dialects
Langues officielles des pays de l'ONU + dialectes de ces pays		Official languages of UN countries + dialects of these countries

Présidents de Régions-Partenariat/ Presidents of Regions-Partnership
Présidents des divisions professionnelles et groupes d'intérêt / Chairpersons of
professional divisions and interest groups

Afrique du Nord	TAHARI Khaled KHIAT Assya	North Africa
Afrique Subsaharienne	TCHANKAM Jean-Paul FEUTJO Jules Roger	Subsaharian Africa
Amérique du Nord	RICKIE Moore	North America
Amérique du Sud	SAVALL Henri Guillermo Velázquez Valadez	South America
Eurasie	Yvon PESQUEUX Chatterji MADHUMITA	Eurasia
La Corse Diversité, Transdisciplinarité, Audit social, GRH	Jean-Marie PERETTI	Transdisciplinarity, Diversity, Social audit, HRM
Relations avec les Associations nationales et internationales, les Grandes Ecoles et les Universités, laboratoires de recherches, CNRS...	Yvon PESQUEUX, Isabelle BARTH Jean- Pierre BOISSIN	Relationship with the national and international Associations, with the Grandes Ecoles, the Universities, laboratories, and the National Scientific Research Center
Relations avec les journées, Colloques, Congrès, Réseau des IAE, Workshops, Ecoles doctorales, FNEGE Les thématiques de demain dans le cadre du DD, RSE..., entrepreneuriat, esprit d'entreprise	Isabelle BARTH Pierre LOUART Jean- Pierre BOISSIN Nicole BARTHE	Relationship with days' research, meetings, IAE network, workshops, the doctoral School. FNEGE. Tomorrow's set of themes within the context of Sustainable Development; CSR..., entrepreneurship, business spirit.
Relations avec la Société Française de Management, le Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable	Yvon PESQUEUX Nicole BARTHE	Relationship with the French Management Association; the International Research Network on the Organizations and the sustainability
Journées ADERSE de La Rochelle. Autres Journées et conférences à La Rochelle	Daniel BELET	Days 'work of ADERSE in La Rochelle Other days' research and Meetings in La Rochelle
Relations avec IFSAM, EGOS Academy of Management, EURAM...	Yvon PESQUEUX RICKIE Moore PERON Michel (+)	Relationship with IFSAM, EGOS, Academy of Management, EURAM

**Rédacteurs en chef adjoints honoraires du Comité de Rédaction et du Comité de lecture de RI
Honorary Deputy Editors of the RI Editorial Board and Reading Committee**

BARTHE Nicole

Professeure des Universités de l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Ancienne Présidente de l'ADERSE

FUHRMANN Maria

Présidente de la SAS SYNARGOS Conseils. Présidente de l'UPAM (Union des Pôles d'Activités Méditerranéens). Enseignante Chercheuse, Diplômée de l'Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz. Diplômée de l'Institut Français de Gestion en Contrôle de Gestion. Coauteure d'un ouvrage « Valoriser son stage » Optimum Ellipses. Médiateure Professionnelle. Experte Certifiée de l'École Professionnelle de la Médiation et de la Négociation. Ancienne Directrice du DPP du Groupe ESC Pau.

GARCIA de la TORRE

E C. EGADE-ITESM Campus Monterrey Mexique

JOSERAND Joëlle

Directrice de Normafil

LASZLO Zsolnai

Professor and Director Business Ethics, Center and Fellow Associate. Judge Business School. University of Cambridge

LEPINEUX François

Ancien Full Professor de l'ESC Rennes. Cofondateur et ancien Président de l'ADERSE. Diplômé HEC. Docteur en Sciences de Gestion

MADHUMITA Chatterji

Professor IFIM Business school Bangalore, Inde. Directrice générale de l'IFIM

MARIKO Nakabayashi

Professor Meiji University-School of Commerce Tokyo, Japan

PESQUEUX Yvon

Professeur titulaire de la Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation au CNAM. Normalien. Agrégé des techniques économiques de gestion. Docteur ès Sciences Économiques de l'Université de Paris-Sorbonne. Docteur Honoris Causa de l'Université de Galati (Roumanie). Trésorier de l'IFSAM. Cofondateur et ancien Président de l'ADERSE Coéditeur de la Revue Society and Business Review. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Auteur de plusieurs publications. Membre de plusieurs Commissions / Organisations savantes/ d'Examinateurs et d'Experts.

SAVALL Henri

Professeur Emérite des Sciences de Gestion, Université Lyon 3. Diplômé de l'ESC Lyon. Diplômé de l'IEP Lyon. Titulaire du Doctorat d'Etat ès Sciences Economiques. Président Fondateur du Centre de Recherche ISEOR, IAE Université Jean Moulin Lyon III. Lauréat du Prix Rossi de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France). Premier Professeur Français en Sciences de Gestion, classé en 20ème position, dans le monde, d'après l'Enquête de la Recherche sur le Management de la FNEGE 2016. Officier dans l'ordre des palmes académiques. Chevalier de la Légion d'honneur. Président de l'Association François PERROUX. Directeur de la Revue « Sciences de Gestion-Management-Ciencias de Gestión ». Auteur de plusieurs travaux internationaux et publications scientifiques, dont, entre autres : *Recherches en conduite du changement ; *Recherches en méthodologie et épistémologie ; *Théorie du comportement de l'homme au travail ; *Théorie socio-économique des entreprises et des organisations ; Initiateur et/ou Vulgarisateur, en France, de la *Théorie des Coûts et performances cachés ; *l'Approche qualimétrique (observer l'objet complexe) ; *la Tétranormalisation : défis et dynamiques, etc. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes / d'Examinateurs et d'Experts

VELASQUEZ VALADEZ G.

Professeur

Instituto Politecnico Nacional
(Mexique)

WOOD Judy

Consultant, Advisor, and Independent Observer in English

Comités tournants et temporaires de Rédaction (CR) et de Lecture (CL) de X, en complément des Comités confidentiels permanents de Rédaction et de lecture, pour éviter toutes sortes de pressions, pour acceptation ou rejet d'un article soumis

/

Rotating and temporary Editorial (CR) and Reading (CL) Committees of X, in addition to the permanent confidential Editorial and Reading Committees, to avoid all kinds of pressure, for acceptance or rejection of a submitted article

Line number/ Numéro de ligne (L)	Editorial Committee of Revue Resaddersse International (RI) Comité de Rédaction (CR) de la Revue Resaddersse International (RI)	Reading Committee of Revue Resaddersse International (RI) Comité de Lecture (CL) de la Revue Resaddersse International (RI)
	Composition of members and expert evaluators, with, necessarily, women and men from different institutions / Composition des membres et experts évaluateurs, avec, obligatoirement, des femmes (F) et des hommes (H) d'institutions différentes	Composition of members and expert evaluators, with, necessarily, women and men from different institutions / Composition des membres et experts évaluateurs, avec, obligatoirement, des femmes (F) et des hommes (H) d'institutions différentes
	Last name, First name(s), Institution / Nom, Prénom(s), Institution	Lastname, First name(s), Institution / Nom, Prénom(s), Institution
L1		
L2		
L3		
L4		
L5		
L6		
L7		



Currently being assembled for next year / En cours de montage pour la prochaine année

Comment Soumettre Un Article (CSUnA) = CSUnA n°1/7

CSUnA n°1/7

APPEL A CONTRIBUTIONS THEMATIQUES / CALL FOR THEMATIC CONTRIBUTIONS

La revue académique et scientifique internationale **Resaddresse International (RI)**, fondée et dirigée par François ECOTO² vous invite à soumettre :

- Soit des articles en lien avec les 17 objectifs des Nations Unies sur le Développement Durable³ (cf. ligne n°52 du tableau ci-dessous),
- Soit librement des articles de votre choix,
- Soit des articles orientés vers l'une des autres thématiques suivantes :

Numéros	Thématisques	Themes
1	Performance 1-1Ubérisation, 1-2Digitalisation, robotisation, intelligence artificielle 1-3Nouvelles technologies	Performance 1-1Ubérisation, 1-2 Digitization, robotization, Artificial Intelligence 1-3New technologies
2	Compétitivité 2-1fragmentation du travail 2-2Sous-traitance 2-3Externalisation du travail	Competitiveness 2-1fragmentation of work 2-2 Subcontracting 2-3Externalization of work
3	Les économies alternatives 3-1 Partage d'emploi, réduction des effectifs 3-2 Entreprise libérée 3-3Intelligence collective	Alternative economies 3-1Job sharing, slashing 3-2 Company released 3-3 Collective Intelligence

²ECOTO François : **Président Fondateur & Rédacteur en Chef de la Revue « Resaddresse International (RI) »** : **Revue Scientifique et Académique Internationale sur le Développement durable, la Déontologie, L'Éthique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations** [NB : RI change de Maison d'édition, suite au décès du mari du couple l'ayant gérée, depuis sa création en fin 2009, dans les éditions du Cosmogone. Par ailleurs, à partir de l'année 2024, et pour aller, toujours, de l'avant, RI continuera, constamment, à innover et à se moderniser, en intégrant, une soumission d'articles en : * a°) **Monolinguisme** (Format 1 : avec un texte, uniquement, en français, le tout couplé avec un résumé et des mots clés en français et anglais), *b°) **Trilinguisme (Format 3), *c°) Quadrilinguisme (Format 4), *d°) **Bilinguisme nouveau** (Format 2 bis : avec le français en 1^{ère} position et l'anglais en 2^{ème} position). Et, tout ceci, à côté de son **Bilinguisme original et permanent**, socle fondateur de RI. (Format 2). **But recherché de cette innovation, depuis 2024** : augmenter notre Culture Générale à tous, et notre Connaissance de tous les Continents du Monde, aussi bien dans le Milieu Scolaire, que dans le milieu Universitaire]. François ECOTO, **Enseignant chercheur, titulaire du Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, (HDR) soutenue à l'École Polytechnique de Lille. Ancien Full Professor de l'ESC Rennes et de l'ESC Pau**, entre autres. **Visiting Professor** de l'École Militaire de Paris (Public concerné : Officiers Supérieurs de l'Armée de l'Air : Commandants, Lieutenants, Colonels, ...). **Docteur ès Sciences de Gestion** (Critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise) (Lyon 2)- **Docteur en Sciences Économiques** (Analyses et Politiques Économiques: Champ de la finance internationale) (Lyon 3)- **Docteur en Philosophie Appliquée** (Humanisme, Histoire et Techniques de Communication) (Lyon 3)- **Agrégé en Sciences Commerciales** avec « distinction » & **Diplômé HEC** (Liège) (Option : Marketing et Sciences consulaires)- **Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées** (Paris) (option : Expertise comptable). **Ancien Élève de Préparation Aux Grandes Écoles du Lycée Du Parc de Lyon**. Ancien **Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental** (CESE de Paris). **Conseil, par intermittence, en entreprises/SCOP/Cabinets/Start-up nationaux et internationaux, uniquement sur invitation** [(Cf. Centres d'intérêts : domaine de réflexion par groupe de travail et de consultation internationale, dans les Techniques de : 1°) Communication ; 2°) Modélisation des critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise et de toute entité similaire ; 3°) Gestion des connaissances, des Compétences, et d'Employabilité ; 4°) Médiation Professionnelle de Négociation Humaniste ; 5°) Créativité et Innovation, branche par branche)]. **Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques**, dont, entre autres livres, une quinzaine d'ouvrages en Recherche opérationnelle, Mathématiques générales et Mathématiques appliquées à la Gestion et à l'Économie aux Éditions Ellipses, L'Hermès, etc., en Statistiques, Probabilités, Mathématiques financières, Économétrie, Modélisation & méthodologie de conception de la créativité et de l'innovation, etc. (157 publications scientifiques et académiques répertoriées, jusqu'à la fin décembre 2020. Mise à jour du reliquat, en cours de réalisation).**

³En septembre 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a, officiellement, adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, accompagné de 17 nouveaux objectifs mondiaux ambitieux, qui visent à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète, et à garantir la prospérité pour tous.

4-	-L'humanisme 4-1 L'individu au travail 4-2 La place des émotions dans le management contemporain 4-3 Va-t-on vers une humanisation ou déshumanisation du travail ? 4-4 Enjeux générationnels et de genre 4-5 Capitalisme et humanisme	4-Humanism 4-1 The individual at work 4-2 The place of emotions in contemporary management 4-3 Will we move towards a humanization or dehumanization of work? 4-4 Generational and Gender Issues 4-5 Capitalism and Humanism
5	La cour et les courtisans	5-Court and courtiers
6	Les agences de notations	6-Rating agencies
7	La trahison / Trahison	7-The betrayal/treason
8	L'impersonnalité	8-The impersonality
9	Réseaux, Territoires, Pôles de compétitivité	9-Networks, Territories, Clusters
10	Le masque dans les affaires	10-Mask in business
11	Justice sociale	11-Social justice
12	La subjectivité	12-Subjectivity
13	Les retraites de demain	13-Pensions of tomorrow
14	Le réalisme / Le pragmatisme	14-Realism / pragmatism
15	Marché et économie non marchande	15-Market and non-market economy
16	Le mystère	16-The mystery
17	Protection sociale et solidarité	17-Social protection and solidarity
18	L'honnêteté dans les affaires	18-Honesty in Business
19	Choix de Société	19-Societal choices
20	La critique sociale 20-1 La place du "travail" dans la société d'aujourd'hui 20-2 Avec l'écologie qualifiée de "punitive" par certains, va-t-on vers la fin du travail tel que nous le connaissons ?	20-Social criticism 20-1 The place of "work" in today's society 20-2 With the ecology described as "punitive" by some people, are we going towards the end of the work as we know it?
21	La sensibilité	21-Sensitivity
22	La médisance/la déraction	22-Gossip / detraction
23	L'opportunisme/Appât du gain	23-Opportunism/Lure of profits
24	L'individualisme	24-Individualism
25	La fidélité/ La loyauté	25-Fidelity /loyalty
26	L'amoralité/ L'immoralité	26-The amorality/immorality
27	Le mal être 27-1-Echec et santé du Manager 27-2-Modalités d'accompagnement de réintégration managériale après un échec 27-3- Initiatives locales de lutte contre l'échec managérial	27-Ill-being 27-1-Failure and health of the Manager 27-2-Support procedures for managerial reintegration after failure 27-3- Local initiatives to fight against managerial failure
28	Les combines	28-Scheming
29	Égalité/ Équité	29-Equality /Equity
30	La propriété	30-Ownership, Property
31	Le retour d'expérience 31-1-Vision territoriale et théorique de l'échec managérial 31-2 Types d'échecs : causes et conséquences suivant les	31-The feedback 31-1-Territorial and theoretical vision of managerial failure

		formes entrepreneuriales, telles que les SA, SARL, coopératives, entreprises familiales, etc.	31-2 Types of failures: causes and consequences depending on the entrepreneurial forms, such as SA, SARL, cooperatives, family businesses, etc.
		31-3 L'échec comme processus de déclenchement de l'introjection, introspection, intromission, et de l'apprentissage	31-3 Failure as a process of triggering introjection, introspection, intromission, and learning
32		L'apprentissage	32-Learning
33		<p>33-Inventaire des théories et thématiques ayant réussi et encore en application partielle ou complète dans les entreprises, entre autres, par exemple :</p> <p>33-1-L'Holacratie (cf. Brian Robertson, Président de Ternary Softwares (entreprise américaine de logiciels)</p> <p>33-2-Big Data Management et Processus Décisionnel</p> <p>33-2-1-Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 33-2-1- et gestion des: <ul style="list-style-type: none"> ○ (A) crises ○ (B) projets ○ (C) risques liés à l'intelligence des affaires ○ (D) technologies de l'information (TI) ○ (E) données (Big Data) ○ (F) Risques liés à l'innovation et aux technologies numériques 33-2-1-2- et création de valeur 33-2-1-3- et degré de responsabilité dans <ul style="list-style-type: none"> ○ (G) la soumission stratégique aux technologies de l'information ○ (H) Uniformisation des technologies de l'information(I) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nivellement de technologies de information 33-2-1-4- et parties prenantes 33-2-1-5-transformationnelle ▪ 33-2-1-6-informationnelle ▪ 33-2-1-7-de l'innovation, 33-3-Conformité et Gestion des Risques 33-4-Droit des Affaires Internationales - Management et Finance 33-5-Logistique et Management de la Supply Chain 33-6-RessourcesHumaines et Management des talents 33-7-Marketing Digital et E-Business 33-8-Management et Marketing du Luxe et de la Mode 33-9-Trading - Finance de Marché 	<p>33-Inventory of theories and themes that have been successful and still partially or completely applied in companies, among others, for example:</p> <p>33-1-Holacracy (see Brian Robertson, President of Ternary Softwares (US software company)</p> <p>33-2-Big Data Management and Decision Process</p> <p>33-2-1-Governance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 33-2-1-1- and management of: <ul style="list-style-type: none"> O (A) crises O (B) projects O (C) risks related to business intelligence O(D) information technology (IT) O(E) data (Big Data) <p>(F)Risks associated with innovation and digital technologies</p> <p>▪ 33-2-1-2-and value creation</p> <p>▪ 33-2-1-3-and degree of responsibility in</p> <p>(G) strategic submission to information technologies</p> <p>o (H)standardization of information technologies(I) <ul style="list-style-type: none"> o Leveling of information technology </p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 33-2-1-4-and stakeholders ▪ 33-2-1-5-transformational ▪ 33-2-1-6-informational ▪ 33-2-1-7-innovation <p>33-3-Compliance and Risk Management</p> <p>33-4-International Business Law - Management and Finance</p> <p>33-5-Logistics and Supply Chain Management</p> <p>33-6-Human Resources and Talent Management</p> <p>33-7-Digital Marketing and E-Business</p> <p>33-8-Management and Marketing of Luxury and Fashion</p> <p>33-9-Trading –Market Finance</p>

34	Comparaison des politiques de management des ressources humaines dans les différents continents	34-Comparison of political management of human resources in different continents
35	La souffrance au travail	35-Suffering at work
36	La dépression et ses conséquences	36-Depression and its consequences
37	Le partage des connaissances	37-Sharing knowledge
38	La bonne éducation : avantages ou inconvénients dans la Société d'aujourd'hui	38-Good education: advantages or disadvantages in today's Society
39	Le numérique et la Société d'aujourd'hui	39-Digital and today's society
40	Apports des mathématiques dans la vie économique d'un pays	40-Mathematical inputs in the economic life of a country
41	Valeur ajoutée de - la réflexion philosophique - et/ou de l'apprentissage des langues dans un pays	41-Added Value of - Philosophical reflection - And / or language learning in a country
42	Mutualisation des idées éthiques et déontologiques pour le progrès, l'innovation et l'amélioration constante de	42-Sharing of ethical and deontological ideas for progress, innovation and continuous improvement in:
	42-1-Couverture sociale 42-1-1Les coûts de la santé au travail : régulation ou hausse ? 42-1-2-Inégalités sociales à l'épreuve des nouvelles formes de travail, comme entre autres, le télétravail	42-1-Social Security 42-1-1Occupational health costs: regulation or rise? 42-1-2-Social inequality challenged by new forms of work, such as teleworking among others
	42-2-Bien-être de l'Homme, avec le théâtre, le cinéma, les moments de jardinage, la décoration, la danse, la natation, la chasse, la pêche, la musique, l'alpinisme, l'aviation, avec l'écologie, etc.	42-2-Human well-being with theater, cinema, gardening, decoration, dancing, swimming, hunting, fishing, music, mountaineering, aviation, with the ecology, etc.
	42-3 Prévention, promotion et système de santé en entreprise 42-4 La santé : physique, psychique, morale, sociale	42-3 Prevention, promotion and the workplace health system 42-4 Health: physical, psychological, moral, social
	42-3-Organisation 42-3-1- Design organisationnel 42-3-2- Crowdfunding & RSE	42-3-Organization 42-3-1-Organizational Design 42-3-2- Crowdfunding & CSR
	42-4-Entreprise	4-24-Business
	42-5-Recherche fondamentale et appliquée. Quelle Innovation pour demain : les drones ? 42-6 Diversité de pratiques innovantes et créatives : a) innovations techniques et technologiques, b) innovations managériales, c)	42-5-Basic and applied research. What innovation for tomorrow: the drones? 42-6 Diversity of innovative and creative practices: a) technical and technological innovations, b) managerial innovations, c) marketing innovations,

innovations marketing, d) innovations comptables et financières, e) innovations sociales, f) innovations au service du bien-être, g) innovations au service des territoires, dans différents environnements : g-1) tiers secteur, g-2) secteur industriel, g-3) secteur des services, g-4) collectivités publiques.	d) accounting and financial innovations, e) social innovations, f) innovations serving well-being, g) innovations serving territories, in different environments: g-1) third sector, g-2) industrial sector, g-3) service sector, g-4) public authorities.
42-6-Société 42-6-1-Regard critique sur les Data et la RSE en tant que nouvel enjeu pour le management 42-6-2 Big Data et RSE : Nouveaux enjeux pour le management ?	42-6-Society 42-6-1- Critical view of Data and CSR as a new challenge for management 42-6-2 Big Data and CSR: New challenges for management?
42-7-Apprentissage 42-7bis-Regard critique sur : les Data, la RSE, la RSO, la GRH, les transformations numériques des organisations, et l'évolution des métiers, en tant que nouvel enjeu, et solution du moindre mal relativement à l'échec entrepreneurial récurrent.	42-7-Apprenticeship 42-7bis-Critical look at: Data, CSR, RSO, HRM, digital transformations of organizations, and the evolution of professions, as a new challenge, and solution of the lesser evil in relation to entrepreneurial failure recurrent.
42-8-Bonne Administration ou gouvernance des États 42-8-1 Nouveaux écosystèmes et Business model	42-8-Good administration and governance of States 42-8-1 New eco-systems and business models
42-9-Comptabilité, contrôle, audit, reporting intégré et Data, Comptabilité élargie	42-9-Accounting, control, audit, Integrated Reporting and Data, Extended Accounting
42-10-Histoire des affaires- 42-10 bis- Philosophie des sciences	42-10-Business history- 42-10bis-Philosophy of science
42-11-Finance et assurance ; Finance (Trading Haute Fréquence, etc.)	42-11-Finance and insurance Finance (High Frequency Trading, etc.)
42-12-Gestion	42-12-Management
42-13-Le réchauffement climatique et la santé	42-13- Global warming and health
42-14-Innovation et entrepreneuriat	42-14-Innovation and entrepreneurship
42-15-Gestion des ressources humaines ; RH et Droit du Travail (évolution des métiers, etc.)	42-15-Human Resource Management HR and Labor Law (evolution of trades, etc.)
42-16-Logistique	42-16-Logistics
42-17-Management public et privé	42-17-Public and private management

	42-18-Management stratégique	42-18-Strategic management
	42-19-Marketing ; 42-19 bis-Marketing digital	42-19-Marketing 42-19 bis-Digital Marketing
	42-20-Études organisationnelles : le droit international ; la gestion de la chaîne de valeur	42-20-organizational studies International law; value chain management
	42-21-Ethique, Gouvernance et RSE 42-22 Engagement responsable des entreprises, organisations et prise de risque 42-23 RSE & RSO pour répondre aux grands défis de notre ère : l'Anthropocène. (Zalasiewicz et al. 2010, White man et al. 2013, Banerjee et al. 2017).	42-21-Ethics, Governance and CSR 42-22 Responsible corporate, organizational and risk taking 42-23 CSR & Social Responsibility of Organizations to meet the great challenges of our eras: the Anthropocene. (Zalasiewicz and al. 2010, Whiteman et al. 2013, Banerjee and al. 2017).
42	42-23-0°) Les nouvelles dynamiques du travail - 42-23-1°) Avantages et inconvénients- Bénéfices et mal faits-Forces, faiblesses et spécificités de l'investissement sur l'innovation numérique inhérente à la production et introduction des robots et drones dans : - 42-23-2°) La vie économique, sociale et sociétale d'un pays 42-23-3°) Le management stratégique de tous les secteurs : Santé, Sécurité, Transport, Incendies, Livraison postale ou autre, Education des langues, les cours à la Maternelle, Ecole primaire, Université, etc. 42-23-4°) Pour soulager le personnel de tous les métiers, entre autres, les Soignants, Pompiers, Militaires, la Police, Gendarmerie, etc. - 42-23-5°) Pour les malades - 42-23-6°) Handicapés	42-23-0°) Dynamic News of Work -42-23-1°) Advantages and disadvantages - Benefits and ill-effects - Strengths, weaknesses and specificities of the investment in digital innovation inherent in the production and introduction of robots and drones in: -42-23-2°) The economic, social and societal life of a country -42-23-3°) Strategic management of all sectors: Health, Safety, Transport, Fire, Postal delivery or other, Language education, Kindergarten courses, Primary school, University, etc. - 42-23-4°) To relieve the personnel of all trades, among others, Caregivers, Firefighters, Soldiers, the Police, Gendarmerie, etc. - 42-23-5°) For the sick - 42-23-6°) Disabled
43	Résistance au(x) changement /Risques psychosociaux / Suicide au travail	43-Resistance to change /Psychosocial risks / Suicide at work
44	Gestion de conflits	44-Conflict Management
45	La psychologie, mentalité, motivations et vie du carriériste / L'appétit du pouvoir	45-Careerist's psychology, mentality, motivations and life/ The lust for power

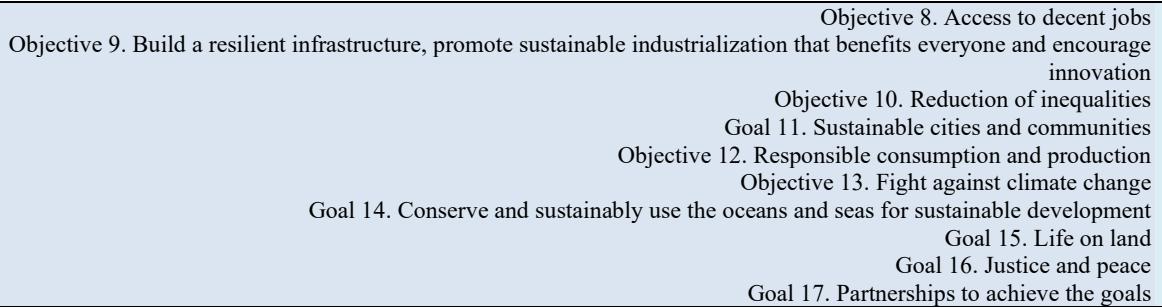
46	Médailles, Promotions, Récompenses, népotisme et conflits d'intérêts	46-Medals, Promotions, Rewards, Nepotism and Conflicts of Interest
47	Les combines	47-Scheming
48	La corruption	48-Bribery
49	Diversité de vols	49-Diversity of robberies
50	50-1°) Invention, création, innovation, découverte 50-2°) Refonte et réfection avec anticipation de la relation entre : - L'Entreprise et la Société du futur - Le Client et le Marketing de demain - Le fond et la forme du paradigme de Pratique du Management à l'aune des exigences du développement durable et des nouveaux enjeux de la transformation numérique des entreprises et des organisations.	50-1°) Invention, creation, Innovation, discovery. 50-2°) Redesign and repair with anticipation of the relationship between: - The Company and the Society of the future - The Customer and Marketing of tomorrow - The content and form of the Management Practice paradigm in light of the requirements of sustainable development and the new challenges of the digital transformation of companies and organizations
51	Les élections présidentielles, législatives, régionales, territoriales internes, à l'heure du numérique, de la mondialisation, des syndicats, du comité d'entreprise, du développement durable, des nationalismes, de l'insécurité, et du besoin de démocratie durable et stable.	51- Presidential, legislative, regional, internal territorial elections, in the age of digital technology, globalization, unions, works councils, sustainable development, nationalisms, insecurity, and the need for sustainable and stable democracy.

52 - Les 17 objectifs des Nations -Unies sur le développement durable

- Objectif 1. Éradication de la pauvreté
- Objectif 2. Lutte contre la faim
- Objectif 3. Bonne santé et bien-être
- Objectif 4. Accès à une éducation de qualité
- Objectif 5. Égalité entre les sexes
- Objectif 6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
- Objectif 7. Énergies fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8. Accès à des emplois décents
- Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10. Réduction des inégalités
- Objectif 11. Villes et communautés durables
- Objectif 12. Consommation et production responsables
- Objectif 13. Lutte contre les changements climatiques
- Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable
- Objectif 15. Vie terrestre
- Objectif 16. Justice et paix
- Objectif 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

52 bis-The 17 United Nations Sustainable Development Goals

- Goal 1. Poverty eradication
- Objective 2. Fight against hunger
- Goal 3. Good health and well-being
- Objective 4. Access to quality education
- Goal 5. Gender equality
- Objective 6. Access to safe water and sanitation
- Objective 7. Reliable, sustainable and modern energy at an affordable cost



53 - Management de la créativité et des pratiques innovantes

- Diversité de pratiques innovantes et créatives :
 - Innovations techniques et technologiques,
 - Innovations managériales,
 - Innovations marketing,
 - Innovations comptables et financières,
 - Innovations sociales,
 - Innovations au service:
 - o Du bien-être
 - o Des territoires,
 - o Du secteur industriel,
 - o Des services de soin des collectivités publiques et privées
- Processus de développement et d'appropriation :
 - o Des innovations,
- Des organisations innovantes et créatives,
- Des business models
- Des nouveaux outils de pratiques de gestion
- Acceptabilité du Financement des innovations et des organisations innovantes :
 - Financement participatif ou crowdfunding,
 - Microfinancement,
 - Financement des start-ups
- Accompagnement des démarches innovantes et entrepreneuriales :
 - Pratique sociale et financière des innovations :
 - o Motivations,
 - o Ressorts et points de blocage ;
 - Déterminants de l'innovation et de la créativité organisationnelle
 - Gouvernance, contrôle, performance des pratiques et des organisations innovantes et créatives ;
 - Légitimité des pratiques managériales innovantes;
 - Impact des innovations
 - Impacts organisationnels,
 - Impact sur:
 - o Les métiers, l'employabilité, les compétences, la comptabilité, la finance, et la bourse
 - o Les cadres : théoriques mobilisés ; les choix méthodologiques, ainsi que les terrains d'étude

53 bis • Management of creativity and innovative practices

- Diversity of innovative and creative practices:
 - technical and technological innovations,
 - managerial innovations,
 - marketing innovations,
 - accounting and financial innovations,
 - social innovations,
 - innovations at the service:
 - o Well-being,
 - o Territories,
 - O- the industrial sector,
 - O- health care services for public and private communities
- Development and ownership process:
 - innovations,
 - innovative and creative organizations,
 - business models
 - new management practice tools
- Acceptability of funding for innovations and innovative organizations:
 - crowdfunding or crowdfunding,
 - micro-financing,

<ul style="list-style-type: none"> • Support for innovative and entrepreneurial approaches: - social and financial practice of innovations: motivations, springs and sticking points; - determinants of innovation and organizational creativity - Governance, control, performance of innovative and creative practices and organizations; - Legitimacy of innovative managerial practices; - Impact of innovations - organizational impacts, - impact on: O-Trades, employability, skills, accounting, finance, and the stock market <p>O- The frameworks: the or ethical mobilized; the methodological choices, as well as the study areas</p>	<p>- financing of start-ups</p>
--	---------------------------------

La revue vous rappelle que toutes les approches et / ou théories sont les bienvenues, dès lors qu'elles sont menées et/ou justifiées de manière rigoureuse et « falsifiable ».

A titre d'exemple, chacune des approches purement indicatives et variées suivantes, peut être exploitée, suivant la nature de la thématique choisie :

- Une approche historique, anthropologique, sociologique, éthique, déontologique, morale, de transparence, d'irrévérence
- Une approche dialectique, fonctionnaliste, structuraliste, systémique, comparative, hologrammatique,
- Une approche rétroactive, récursive, dialogique, inductive, abductive, déductive ou logico-déductive, voire hypothético-déductive
- Une approche qualitative par la recherche : action, expérimentale, intervention, observation participante, étude de cas.
- Une approche analytique : de contenu : analyse catégorielle, Approche analytique : analyse de contenu à partir de ses différentes déclinaisons :
 - *Analyses par thème* : analyse de l'évaluation, analyse catégorielle
 - *Analyses suivant les formes et enchaînement* du discours : son expression, et son énonciation
 - *Analyses structurales* : analyse structurale proprement dite, analyse des co-occurrences
- Une approche quantitative (méthodes probabilistes, par choix raisonné, par quotas, de convenance, etc.),
- Une approche quantitative, rationnelle, statistique, et appliquée
- Une approche économique, socio-économique, juridique et fiscaliste gestionnaire
- Une approche épistémologique comparée
- une approche politique insufflée, indifféremment et de façon sous-jacente, par: un régime totalitaire, régime autoritaire, des démocraties libérales; une démocratie directe (ou autogestion), démocratie participative (ou démocratie semi-directe); démocratie délibérative ; démocratie sociale (également mouvement politique); une épistocratie ou épistémocratie ; une holocratie ; une post-démocratie; une démocratie représentative du type Système de Westminster, régime parlementaire, régime présidentiel, voire régime semi-présidentiel
- Une approche mathématique et modélisatrice
- Une approche comparative par pays ou par continent ou par union économique
- Une approche territoriale et/ou environnementale,
- Une approche sectorielle ; approche en termes de ressources, de bien-être, de normes
- Une approche managériale et normative
- Une approche diachronique, synchronique,
- Une approche longitudinale, transversale, en profondeur,
- Une approche constatative, explicative et causale
- Une approche constative
- Une approche constatative
- Une approche explicative
- Une approche constatative, explicative, résolutoire et opérationnelle, informative, prescriptive, managériale et stratégique
- Une approche structurale, investigatrice, enquête terrain d'action, analytique, de validation
- Une approche méthodologique et exploratoire, couplée avec l'IA (ou Intelligence Artificielle),
- Une approche montrant les bienfaits et les méfaits de l'IA pour la Recherche Scientifique et Académique mondiale

CSUnA n°2 /7
Règle de soumission d'articles

NB : CSUnA=Comment Soumettre Un Article

Resaddersse International (RI) a toujours été, et reste, continûment, une Revue, à la fois, Scientifique, Académique et, implicitement francophone Internationale. Entre la fin de 2009, date de sa création, jusqu'à la fin de 2023, année de départ de son ancienne Maison d'édition, suite au décès d'un de ses deux gérants, RI publiait, systématiquement, des articles, uniquement bilingues, avec l'anglais, obligatoirement, en première position. La deuxième position étant réservée à l'une des neuf autres langues permises et originelles de RI, ci-après : 1°) français, 2°) portugais 3°) espagnol, 4°) allemand, 5°) hindi, 6°) arabe, 7°) chinois, 8°) japonais et 9°) russe, suivant le choix personnel de l'auteur, son expertise, et/ou conformément à ses souhaits et sa vision de l'évolution du monde du moment.

Mais, compte tenu, à la fois :

- de la création, voire du développement grandissant de certains nouveaux Laboratoires de Recherche Scientifique et Académique, dans les Grandes Ecoles et Universités, dont la réputation et la survie en nombre d'étudiants, réside également dans leur classement national et international, et
- de la demande de plus en plus importante d'auteurs venant : soit d'obtenir leurs HDR, soit leurs postes de « Full Professors », voire de Professeurs des universités,

Alors, pour s'adapter à la nouvelle configuration de la Société de demain, RI a décidé de tout anticiper depuis 2024, et de se remettre en question.

Aussi, à côté de son bilinguisme originel, demeurant, toujours, son socle fondamental, figurent, désormais, également, pour tout auteur, qui le souhaite, la possibilité de soumettre, librement, à RI :

- A°= **nouvelle formule**) soit un seul article, **uniquement en français**, assorti d'un résumé et de mots clés en français, le tout suivi d'un abstract et keywords en anglais
- B°= **nouvelle formule**) soit un article bilingue, dont la **première langue** est, **obligatoirement**, cette fois-ci, le **français** ; et la **seconde langue, l'anglais**, le tout accompagné, évidemment, de résumés en français et anglais, et de mots clés, respectivement en français et anglais.
- C°= **ancienne formule ou formule originelle**) soit un article bilingue, dont la **première langue reste obligatoirement l'anglais**. La **seconde langue** pouvant être : soit le français, le portugais, l'espagnol, l'allemand, l'hindi, l'arabe, le chinois, japonais, et le russe. Autrement dit, le texte doit être présenté en deux langues, dont l'anglais obligatoirement en première position. On obtiendrait alors les neuf possibilités originelles, mutuellement exclusives suivantes : 1) **anglais** et français ; ou 2) **anglais** et espagnol ; ou 3) **anglais** et allemand ; 4) **anglais** et portugais ou 5) **anglais** et hindi ; ou 6) **anglais** et chinois ou 7) **anglais** et japonais ; 8) **anglais** et arabe ou 9) **anglais** et russe
- D°) **un article trilingue** ou en trois langues, **avec l'anglais en première position, et en deuxième position, l'une des neuf autres langues originelles de RI**. Laquelle deuxième langue, est suivie, **en troisième position, d'une langue régionale, ou dialecte, voire d'une langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix langues originelles de RI**. Ceci, selon le choix de l'auteur,
- E°) **un article quadrilingue** ou en quatre langues, dont cette fois-ci, c'est le **français**, qui **occupe la première place** ; **l'anglais la seconde position** ; **la troisième position étant occupée par l'une des huit autres langues originelles restantes de RI**, à savoir : le portugais, l'espagnol, l'allemand, l'hindi, l'arabe, le chinois, le japonais, et le russe. **Reste, alors, la quatrième position**, qui devra être occupée, suivant le choix de l'auteur, par une langue régionale, ou dialecte, voire une langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix langues originelles de RI.

PS : PS-1°) Mais, afin d'éviter des abus, escroqueries, fraudes, mensonges, tricheries de toutes sortes, il importe de rappeler à tout auteur ayant choisi, volontairement, le trilinguisme (trois langues) ou le quadrilinguisme (quatre langues), pour conforter son cv et sa carrière scientifique personnelle, qu'il sera, judiciairement, le seul responsable de la langue choisie en quatrième position, hors des dix originelles de RI. Autrement dit, l'auteur en question est comptable, juridiquement, de l'existence ou non de cette langue régionale, ou de ce dialecte, voire langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix originelles de RI, dont ledit auteur aura fait allusion, par le biais d'une traduction, pouvant être exacte ou inexacte, de par son vocabulaire, sa syntaxe, ou sa

grammaire. Bref, l'auteur reste comptable même d'une simple invention, ou escroquerie difficilement vérifiable.

PS-2°) Dans le trilinguisme et quadrilinguisme, toute langue régionale, dialectique et /ou langue hors des dix langues fondatrices de RI, en fin 2009, doit s'accompagner, obligatoirement, à la fois

- *PS-2-1°) d'un glossaire de vingt mots minimum, traduits en langues occupant, respectivement, la première, deuxième et troisième position*
- *PS-2-2°) d'une carte géographique situant la région et le pays, où l'on parle lesdites langues.*

Cette revue est transversale aux sciences humaines et sciences quantitatives ; aux sciences fondamentales et aux sciences appliquées, dès lors que celles-ci mobilisent : *l'innovation pour le progrès de l'homme (H) ; *la bonne *gouvernance* (G), *la *déontologie* (D) dans l'Organisation / l'Entreprise / la Recherche / la Société/l'Administration internationale des Etats. Elle s'adresse, à tous les Chercheurs et Professionnels de haut niveau de tous les continents. Et, elle a pour devise «Homme, Gouvernance, Déontologie (HGD)», indépendamment de son cycle sylvigénétique, dont les racines fondatrices demeurent: “la loyauté, fidélité, confiance et capacité de régénérescence continue (LFCR)”, face à toute épreuve.

Cette revue est indépendante de toute association académique, mais peut, cependant, tisser des partenariats ponctuels avec des associations, qui le souhaitent, pour certaines de leurs manifestations (partenariats compatibles avec la Charte d'Ethique de RI, et, entre autres, avec ses articles n° 3 et 4). Elle se veut, par ailleurs, conviviale et respectueuse de la diversité. Et se refuse à toute forme d'ostracisme et d'ethnocentrisme, voire de malthusianisme artificiel, lors de la sélection des articles, l'auteur du papier, qui est, aussi souvent, un pair (Docteur ou futur Docteur, voire un professionnel de haut niveau) ayant, simplement, à être guidé et/ou aidé, dans sa quête personnelle de vérité scientifique, et non rabaisé. D'où la publication permanente par Resaddersse International, dans tous ses numéros, d'une grille officielle d'évaluation au service du CSP. Laquelle sert aussi de grille d'autoévaluation ou d'autocorrection, pour l'auteur du papier, à fin de transparence, dès le départ.

CSUnA n°3 /7

Article submission rule

NB : CSUnA=Comment Soumettre Un Article

Resaddersse International (RI) has always been, and continues to be, a Journal, both Scientific, Academic and, implicitly, International French-speaking. Between the end of 2009, date of its creation, until the end of 2023, year of departure from its former publishing house, following the death of one of its two managers, RI systematically published articles, only bilingual, with English, necessarily, in first position. The second position being reserved for one of the nine other permitted and original languages of RI, below: 1°) French, 2°) Portuguese 3°) Spanish, 4°) German, 5°) Hindi, 6°) Arabic, 7°) Chinese, 8°) Japanese and 9°) Russian, following the personal choice of the author, his expertise, and/or in accordance with his wishes and his vision of current world developments.

But, taking into account, at the same time:

- the creation, or even the growing development, of certain new Scientific and Academic Research Laboratories, in the Grandes Ecoles and Universities, whose reputation and survival in number of students also resides in their national and international ranking, and
- the increasingly important demand from authors coming: either to obtain their HDR, or their positions as “Full Professors”, or even university professors,

So, to adapt to the new configuration of the Society of tomorrow, RI has decided to anticipate everything from 2024, and to question itself.

Also, alongside its original bilingualism, which always remains its fundamental base, there is now also, for any author who wishes, the possibility of submitting, freely, to RI:

- A°= new formula) i.e. a single article, only in French, accompanied by an abstract and keywords in French, all followed by an abstract and keywords in English

- B°= new formula) or a bilingual article, the first language of which is, this time, necessarily French; and the second language, English, all accompanied, obviously, by summaries in French and English, and key words, respectively in French and English.

- C°= old formula or original formula) or a bilingual article, the first language of which must remain English. The second language can be: French, Portuguese, Spanish, German, Hindi, Arabic, Chinese, Japanese, and Russian. In other words, the text must be presented in two languages, with English necessarily in the first position. We would then obtain the following nine original, mutually exclusive possibilities: 1) English and French; or 2) English and Spanish; or 3) English and German; 4) English and Portuguese or 5) English and Hindi; or 6) English and Chinese or 7) English and Japanese; 8) English and Arabic or 9) English and Russian

-D°) a trilingual article or in three languages, with English in first position, and in second position, one of the nine other original languages of RI. Which second language is followed, in third position, by a regional language, or dialect, or even an official language of a state recognized worldwide by the United Nations, outside of the ten original languages of RI. This, according to the author's choice,

- E°) a quadrilingual article or in four languages, of which this time, it is French, which occupies first place; English in second position; the third position being occupied by one of the other eight remaining original languages of RI, namely: Portuguese, Spanish, German, Hindi, Arabic, Chinese, Japanese, and Russian. There remains, then, the fourth position, which must be occupied, according to the author's choice, by a regional language, or dialect, or even an official language of a State recognized worldwide by the United Nations, outside of the ten languages RI originals

PS- PS-1°) But, in order to avoid abuse, scams, fraud, lies, cheating of all kinds, it is important to remind any author who has voluntarily chosen trilingualism (three languages) or quadrilingualism (four languages), to strengthen his CV and his personal scientific career, that he will be, legally, the only one responsible for the language chosen in fourth position, out of the original ten of RI. In other words, the author in question is legally responsible for the existence or not of this regional language, or this dialect, or even the official language of a state recognized worldwide by the United Nations, outside of the original ten of RI, to which the said author will have alluded, through a translation, which may be exact or inaccurate, due to its vocabulary, its syntax, or its grammar. In short, the author remains accountable even for a simple invention, or fraud that is difficult to verify.

PS-2°) In trilingualism and quadrilingualism, any regional, dialectical language and/or language outside the ten founding languages of RI, at the end of 2009, must be accompanied, obligatorily, by both

- PS-2-1°) of a glossary of at least twenty words, translated into languages occupying, respectively, the first, second and third position

- PS-2-2°) of a geographical map locating the region and the country where the said languages are spoken.

This journal is transversal to the human sciences and quantitative sciences; to fundamental sciences and applied sciences, as long as they mobilize: *innovation for human progress (H); *good governance (G), *ethics (D) in the Organization / Business / Research / Society / International Administration of States. It is aimed at all high-level Researchers and Professionals from all continents. And its motto is "Man, Governance, Ethics (HGD). And, its motto is "Man, Governance, Ethics (HGD), independently of its sylvigenetic cycle, whose founding roots remain: "loyalty, fidelity, trust and capacity for continuous regeneration (LFTR)", in the face of any challenge.

This journal is independent of any academic association, but can, however, establish occasional partnerships with associations, which wish to do so, for certain of their events (partnerships compatible with the RI Ethics Charter, and, among others, with its Articles No. 3 and 4). It is also intended to be friendly and respectful of diversity. And refuses any form of ostracism and ethnocentrism, or even artificial Malthusianism, during the selection of articles, the author of the paper, who is, as often, a peer (Doctor or future Doctor, even a professional of high level) having, simply, to be guided and/or helped, in his personal quest for scientific truth, and not belittled. Hence the permanent publication by Resaddersse International (RI) in all its issues of an official evaluation grid serving the CSP. Which also serves as a self-evaluation or self-correction grid, for the author of the paper, for the purpose of transparency, from the start.

Article submission rule -Innovative formats and choices in the rules for submitting articles to the French-speaking Scientific and Academic Journal “Resaddersse International (RI)”							
PS: Judicially, the author of the choice of trilingualism and quadrilingualism will be, at the same time, responsible for the vocabulary, grammar, quality and accuracy of the translation of words and sentences relating to the dialect, regional language, and languages official languages outside the ten founding and original languages of RI vocabulary, grammar, quality and accuracy of the translation of words and sentences relating to the dialect, regional language, and languages official languages outside the ten founding and original languages of RI.							
Format number and number of choices	Appellations / Labels	Number of items	Number of languages	Mandatory language in 1st position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 2nd position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 3rd position (40 pages maximum per article)	Mandatory language in 4th position (40 pages maximum per article)
<i>New format #1 and choice #1</i>	<i>Unilingualism or monolingualism</i>	<i>Single item (40 pages maximum in total)</i>	Only one language	French	None	None	None
<i>New format n°1 and choice n°2</i>	New bilingualism	Two articles (80 pages maximum in total)	Two languages	French	English	None	None
Original format n°2	Original bilingualism	Two articles (80 pages maximum in total)	Two languages	English	Free choice between: French, Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	None	None
Format n°3	Trilinguism	Three articles (120 pages maximum in total)	Three languages	English	Free choice between: French, Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	<i>Free choice between: an official language of any country, member of the United Nations and a regional language or dialect of any country and continent.</i>	None
Format n°4	Quadrilinguism	Four articles (160 pages maximum in total)	Four languages	French	English	Spanish, German, Portuguese, Hindi, Chinese, Russian, Arabic, and Japanese.	<i>Free choice between: an official language of any country, member of the United Nations and a regional language or dialect of any country and continent.</i>

Règle de soumission d'articles -Formats et choix innovants dans les règles de soumission d'articles à la Revue Scientifique et académique Francophone « Resaddersse International (RI) »							
<p>S : Judiciairement, l'auteur du choix du trilinguisme et du quadrilinguisme sera, à la fois, responsable du vocabulaire, de la grammaire, qualité et de l'exactitude de la traduction des mots et phrases relevant du Dialecte, langue régionale, et langues officielles extérieures aux dix langues fondatrices et originelles de RI.</p>							
N° de Format et n° du choix	Appellations / Libellés	Nombre d'articles	Nombre de langues	Langue obligatoire en 1^{ère}position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 2^{ème}position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 3^{ème}position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 4^{ème}position (40 pages maximum par article)
Format nouveau n°1 et choix n°1	<i>Unilinguisme ou monolinguisme</i>	<i>Un seul article (40 pages maximum en tout)</i>	<i>Une seule langue</i>	<i>Français</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format nouveau n°1 et choix n°2	<i>Bilinguisme nouveau</i>	<i>Deux articles (Soit 80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format n°2 originel	<i>Bilinguisme originel</i>	<i>Deux articles (80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais.</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format n°3	<i>Trilinguisme</i>	<i>Trois articles (Soit 120 pages maximum en tout)</i>	<i>Trois langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>	<i>Aucune</i>
Format n°4	<i>Quadrilinguisme</i>	<i>Quatre articles (160 pages maximum en tout)</i>	<i>Quatre langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>

Normes de soumission d'un article

Modèle d'exemple de règles de soumission d'un article à partir de celles du « bilinguisme originel »

Normes de soumission valables, désormais, pour tous les autres nouveaux formats, tels le “monolinguisme”, “bilinguisme nouveau”, trilinguisme”, et le “quadrilinguisme”.

NB : CSUnA=Comment Soumettre Un Article

PS : Longueur maximum d'un article bilingue :80 pages, dont 40 pages maximum pour l'anglais et 40 pages maximum pour la 2^{ème} langue choisie.

Tout article adressé à ResaddersseInternational (RI) est soumis à un Comité de lecture en deux langues dont l'anglais (obligatoirement). La seconde langue est choisie parmi les langues suivantes : le français, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le chinois, l'hindi, l'arabe, le Japonais et le russe. On obtiendrait alors les huit possibilités mutuellement exclusives suivantes 1°) (Anglais et Français) ; ou 2°) (Anglais et Espagnol) ; ou 3°) (Anglais et Portugais) ; ou 4°) (Anglais et Allemand), ou 5°) (Anglais et Chinois) ; (Anglais et Japonais) ; ou 7°) (Anglais et Hindi) ; ou 8°) (Anglais et Arabe) ; ou 9°) (Anglais et Russe).

Les articles soumis ne doivent pas avoir été publiés auparavant, ni acceptés pour publication dans une autre revue. Il est lu par **au moins** trois critiques (C1, C2, C3) sans indication du nom de l'auteur (C1 : pour le fond et la forme ; C2 et C3 respectivement pour l'anglais et la deuxième langue choisie). Après une recension "en triple aveugle", au minimum, l'article est alors soit accepté en l'état, soit refusé, soit accepté sous réserve de corrections et/ou de modifications des parties concernées dans le texte de départ. Les articles doivent être adressés par voie électronique à : resadderse.ecoto.f@orange.fr

Normes de soumission : Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS WORD appropriés, format «.doc ». Chacun des 2 articles du même auteur aura une longueur *maximum de 40 pages en simple interligne*, y compris les espaces, les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes. L'article sera écrit en Times New Roman 12 points. Par ailleurs, chacun comportera un résumé succinct de 400 mots et 5 mots-clés maximum, dans les 2 langues choisies. Ce résumé indiquera la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article. La mise en page format A4 devra prévoir des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm.

La première page non numérotée, comprendra uniquement : le titre de l'article en Times New Roman (Times 12 gras) ; le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 12 gras) ; l'adresse postale personnelle et de l'organisme (laboratoire, université ou entreprise) ainsi que l'adresse électronique de l'auteur à qui seront envoyés les épreuves à corriger, les bons à tirer et la correspondance habituelle.

La deuxième page (numérotée 1) ne doit contenir que le titre de l'article. Sur les pages suivantes, le corps du texte (en simple interligne) sera justifié à gauche et à droite avec une hiérarchie claire des titres en 3 niveaux, de type : 1, 11, 111.

Dans le corps du texte : les références bibliographiques citées doivent apparaître en insérant les noms d'auteurs suivis :

- De la première lettre du prénom, en majuscule,
- De l'année de publication, et le tout précédé d'un numéro d'ordre.

Exemples : (1-Morin E., 2000) ; (2-Louart P., 2010) ; (3-Pesqueux Y., 2009) ; (4-Barthe N., F. ECOTO⁴ 2013) ; (5-Peretti J.M., 2007) ; (6- Savall H.2001), etc. Toutefois, une certaine souplesse est de mise dès lors que l'auteur choisit un autre style académique standard.

PS : Arrivée aussi de la pratique du “monolinguisme”, “bilinguisme nouveau”, trilinguisme”, “quadrilinguisme”, en plus du” bilinguisme originel

Bibliographie

Les références doivent être organisées selon leur ordre d'apparition, et suivies du nom de l'auteur, du titre du livre, de la maison d'édition et de l'année de publication. Par exemple : 1- **Edgar Morin** « *Sept Savoirs pour l'Education du futur* », Seuil, 2000. Toutefois, là aussi, une certaine souplesse est de mise dès lors que l'auteur choisit un autre style académique standard.



NB 1 : La rédaction n'assume pas la responsabilité des opinions émises par les auteurs des articles. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faites sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L122-4 du code de la propriété intellectuelle créé par la Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992)

⁴François ECOTO : **Président Fondateur & Rédacteur en Chef de la Revue « Resaddersse International (RI) »** : **Revue Scientifique et Académique Internationale sur le Développement durable, la Déontologie, l'Éthique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations** [NB : RI change de Maison d'Édition, suite au décès du mari du couple l'ayant gérée, depuis sa création en fin 2009, dans les Editions du Cosmogone. Par ailleurs, à partir de l'année 2024, et pour aller, toujours, de l'avant, RI continuera, constamment, à innover et à se moderniser, en intégrant, une soumission d'articles en : * a°) **Monolinguisme** (Format 1 : avec un texte, uniquement, en français, le tout couplé avec un résumé et des mots clés en français et anglais). *b°) **Trilinguisme** (Format 3), *c°) **Quadrilinguisme** (Format 4), *d°) **Bilinguisme nouveau** (Format 2 bis : avec le français en 1^{ère} position et l'anglais en 2^{ème} position). Et, tout ceci, à côté de son **Bilinguisme originel et permanent**, socle fondateur de RI. (Format2). **But recherché de cette innovation, depuis 2024** : augmenter notre Culture Générale à tous, et notre Connaissance de tous les Continents du Monde, aussi bien dans le Milieu Scolaire, que dans le milieu Universitaire]. François ECOTO, Enseignant chercheur, titulaire du **Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, (HDR) soutenue à l'École Polytechnique de Lille**. Ancien Full Professor de l'ESC Rennes et de l'ESC Pau, entre autres. Visiting Professor de l'École Militaire de Paris (Public concerné : Officiers Supérieurs de l'Armée de l'Air : Commandants, Lieutenants Colonels, Colonels, ...). Docteur ès Sciences de Gestion (Critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise) (Lyon2)- Docteur en Sciences Économiques (Analyses et Politiques Économiques: Champ de la finance internationale) (Lyon3)- Docteur en Philosophie Appliquée (Humanisme, Histoire et Techniques de Communication) (Lyon3)- Agrégé en Sciences Commerciales avec «distinction» & Diplômé HEC (Liège) (Option : Marketing et Sciences consulaires)- Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées (Paris) (option : Expertise comptable). Ancien Élève de Préparation Aux Grandes Écoles du Lycée Du Parc de Lyon. Ancien Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE de Paris).Conseil, par intermittence, en entreprises/SCOP/Cabinets/Start-up nationaux et internationaux, uniquement sur invitation [(Cf. Centres d'intérêts : domaine de réflexion par groupe de travail et de consultation internationale, dans les Techniques de :1°) Communication ; 2°) Modélisation des critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise et de toute entité similaire ; 3°) Gestion des connaissances, des Compétences, et d'Employabilité ; 4°) Médiation Professionnelle de Négociation Humaniste ; 5°) Créativité et Innovation, branche par branche)]. Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques, dont, entre autres livres, une quinzaine d'ouvrages en Recherche opérationnelle, Mathématiques générales et Mathématiques appliquées à la Gestion et à l'Économie aux Éditions Ellipses, L'Hermité, etc., en Statistiques, Probabilités, Mathématiques financières, Économétrie, Modélisation & méthodologie de conception de la créativité et de l'innovation, etc. (157 publications scientifiques et académiques répertoriées, jusqu'à la fin décembre 2020. Mise à jour du reliquat, en cours de réalisation).

Standards for submitting an article

Model example of rules for submitting an article based on those of “original bilingualism”.

Submission standards now valid for all other new formats, such as “monolingualism”, “new bilingualism”, trilingualism”, and “quadrilingualism”.

NB : CSUnA=Comment Soumettre Un Article

PS: Maximum length of a bilingual article: 80 pages, of which 40 pages maximum for English, and 40 pages maximum for the 2nd language chosen

Any article addressed to Resaddersse International (RI) is submitted to a Reading Committee in two languages including English (obligatorily). The second language is chosen from the following languages: French, Spanish, Portuguese, German, Chinese, Japanese, Hindi, Arabic, and Russian. The following eight mutually exclusive possibilities would then be obtained: 1 ° (English and French); or 2 ° (English and Spanish); or 3 ° (English and Portuguese); or 4 ° (English and German), or 5 ° (English and Chinese), or 6° (English and Japanese), or 7° (English and Hindi), or 8 ° (English and Arabic), or 9° (English and Russian).

Submitted articles must not have been previously published or accepted for publication in another journal. It is read by at least three critics (C1, C2, and C3) without mentioning the name of the author (C1: for background and form, C2 and C3 respectively for English and the second language chosen). After a "triple blind" review, at least», the article is either accepted as is, refused or accepted subject to corrections and / or changes of the parties concerned in the original text. Articles should be sent electronically to: resaddersse.ecoto.f@orange.fr

Submission Standards: Authors are requested to use the appropriate MS WORD styles, "doc" format. Each of the two articles by the same author will have a maximum length of 40 pages in single spacing, including spaces, end notes, bibliography and appendices. The article will be written in Times New Roman 12 points. In addition, each will include a brief summary of 400 words and 5 keywords maximum, in the 2 languages chosen. This summary will indicate the problematic, the methodology and the main results of the article. The layout in A4 format should provide upper, lower and lateral margins of 2.5 cm.

The unnumbered first page will contain only: the title of the article in Times New Roman (Times 12 bold); the name (s) of the author (s) and their affiliation (Times 12 bold); the personal mailing address and the organization (laboratory, university or company) as well as the e-mail address of the autor to whom the proofs to be corrected, the proofs and the usual correspondance will be sent.

The second page (numbered 1) should contain only the title of the article. On the following pages, the body of the text (single-spaced) will be left and right justified with a clear hierarchy of titles in 3 levels, such as: 1,11, 111. In the body of the text the bibliographical references cited must appear by inserting the names of the authors followed:

- the first letter of the first name, in capital letters,
- of the year of publication, and all preceded by a serial number.

Examples: (1-Morin E., 2000); (2-Louart P., 2010); (3-Pesqueux Y., 2009); (4-Barthe N., ECOTO F., 2013); (6- Savall H.,2001) ;(5-Peretti J.M., 2007); etc.

However, there is some flexibility when the author chooses another standard academic style.

PS / PS: Arrival also of the practice of “monolingualism”, “new bilingualism”, trilingualism”, “quadrilingualism”, in addition to the “original bilingualism

Bibliography:

References should be organized in order of appearance, followed by author's name, book title, publisher, and year of publication. For example: Edgar Morin « Seven Knowledge for the Education of the Future», Seuil,2000. However, here too, some flexibility is required when the author chooses another standard academic style.



It is recalled that:

NB 1: The Editor does not take responsibility for the opinions expressed by the authors of the articles. Any representation or reproduction in whole or in part without the consent of the author or his successors or assigns is unlawful. The same applies to translation, adaptation or transformation, arrangement or reproduction by any art or process (Article L122-4 of the Code of Intellectual Property created by Law 92-597 1992-07 -01 JORF Annex 3 July 1992).*

NB: CSUnA=Comment Soumettre Un Article**Advice /Conseils*****Article submission rule - Règle de soumission d'articles*****To read in advance, to increase your chances / A lire par avance, pour augmenter ses chances**

PS : Arrivée aussi de la pratique du “monolingisme”, “bilinguisme nouveau”, “trilinguisme”, “quadrilinguisme”, en plus du” bilinguisme originel / PS : Arrival also of the practice of “monolingualism”, “new bilingualism”, trilingualism”, “quadrilingualism”, in addition to the “original bilingualism

How to increase the chances of acceptance of your bilingual article by the journal of management science RI?

Some suggestions (G) to avoid the rejection of his bilingual article by RI

Before submitting your article to RI, you are advised to:

G-1°) self-assess first, using the RI Self-Assessment Sheet, located on page below, and complete what is missing or missing from that article. Do not hesitate to solicit the feedback, without any complacency, from two readers, one of whom has the level of a third-grade high school student, and the other, a level at least equal to that of the Master's degree (Bac +5). If reading your article seems pleasant and easily understandable to them, it means that the author is on the right track. And if not, it would be appropriate to review the points highlighted by these reviewers, in order to improve it.

G-2°) *take care of their spelling, grammar and vocabulary (avoiding esotericism)*. Vocabulary will gain in effectiveness if it is understandable by any lay or specialist reader. Its content must be attractive and allow the reader to read it without spending all his time consulting the dictionary (NB: Do not hesitate to give a brief explanation of each “non-current word” in the form of a footnote, or to refer the reader to a lexicon, or even glossary placed in the appendices of the article).

G-3°) make short sentences with:

- a subject, verb, complements (direct and indirect), and
- *proper punctuation*

G-4°) to ask a third party to proofread the article, in order to reduce the number of faults identified

G-5°) not to resort to plagiarism, nor to quotations from previous works, without citing their respective sources.

Comment augmenter les chances d'acceptation de son article bilingue par la revue de sciences de gestion RI ?

Quelques suggestions (G) pour éviter le rejet de son article bilingue par RI

Avant de soumettre son article à RI, il est conseillé de :

G-1°) s'auto-évaluer d'abord, à partir de la Fiche d'auto-évaluation de RI, située à la page ci-dessous, et de compléter ce qui manque ou fait défaut audit article. Ne pas hésiter à solliciter le retour d'expérience, sans aucune complaisance, de deux lecteurs, dont l'un a le niveau d'un lycéen de classe de troisième, et l'autre, un niveau au moins égal à celui de la Maîtrise (Bac +5). Si la lecture de votre article leur semble agréable et facilement compréhensible, cela signifie que l'auteur est sur la bonne voie. Et dans le cas contraire, il conviendrait de revoir les points soulignés par ces relecteurs, afin de l'améliorer.

G-2°) *soigner son orthographe, sa grammaire et son vocabulaire (en évitant l'ésotérisme)*. Le vocabulaire gagnera en efficacité, s'il est compréhensible par tout lecteur profane ou spécialiste. Son contenu devant être attrayant et permettre au lecteur de le lire sans passer tout son temps à consulter le dictionnaire (NB : Ne pas hésiter à donner une petite explication de chaque « mot non courant » sous forme de note de bas de page, ou alors à renvoyer le lecteur à un lexique, voire glossaire placé dans les annexes de l'article).

G-3°) faire des phrases courtes avec :

- un sujet, verbe, compléments (directs et indirects), et
- *une ponctuation appropriée*

G-4°) de demander à un tiers de relire l'article, afin de réduire le nombre de fautes identifiées

G-5°) ne pas recourir au plagiat, ni aux citations des travaux antérieurs, sans avoir cité leurs sources respectives ni les noms de leurs auteurs associés.



CSUnA n°7 /7

NB : CSUnA=Comment Soumettre Un Article

Reviewers' evaluation form / self-assessment form / self-control form for authors -Concomitant assistance for authors of articles, doctoral students, research directors, and various Researchers

Fiche d'évaluation des Reviewers/ fiche d'auto-évaluation/ fiche d'auto-contrôle pour les auteurs (1)

Une aide concomitante pour les Auteurs d'articles, Doctorants, Directeurs de recherche, et Chercheurs divers.

To be returned before to resadderse.ecoto.f@orange.fr /A renvoyer avant le... à resadderse.ecoto.f@orange.fr

New RI Site/ Nouveau site de RI : <https://leseditionsdelorangerie.carrd.co/>

PS : Evaluation sheet not fixed, but constantly evolving, to always adapt to the times / Fiche d'évaluation non figée, mais en constante évolution, pour toujours s'adapter à son temps.

Parts / Parties	Components/Composantes	Mettre un (-) ou un (+) Selon qu'il y a insatisfaction ou satisfaction		Ligne n° / Line n°
		-	+	
	Indicate dissatisfaction by (-) or satisfaction by (+)			
Introduction / Introduction	<p>0-1-For what thing? For who? The reason of the subject or the theme chosen? / 0-1-Pour quoi? Pour qui ? Le pourquoi du sujet ou du thème choisi ?</p> <p>0-1-1-A*-Where did you get this idea from? Or, more exactly, what is the origin of this topic? Where did you get it from? From Artificial intelligence, or AI? / 0-1-1-A*-D'où vous vient cette idée? Ou, plus exactement, quelle est l'origine de ce sujet ? Where did you get it from ? From Artificial Intelligence or AI, for example? Or from your training as a Teacher-Researcher, for example? Où l'avez-vous puisée ? De l'Intelligence Artificielle ou IA, par exemple ? Ou de votre formation d'Enseignant Chercheur par exemple ?</p> <p>Clarity, conformity of the research question and the problem envisaged with the editorial line of our scientific and academic journal RI ? / Clarté, conformité de la question de recherche et de la problématique envisagées avec la ligne éditoriale de notre revue scientifique et académique RI ?</p>			0-1 0.1.1.A*

	<p>0.1.1-B*-In a few words, are there similarities between your present work and that of other authors? And what are their convergences, divergences and specificities? What would be, moreover, briefly, the added value of your intellectual investment compared to that of other authors already known on the same theme?</p> <p>/ 0.1.1 -B *En peu de mots, y a-t-il des similitudes entre votre présent travail et celui d'autres auteurs ? Et quelles en sont les convergences, divergences et spécificités ? Quelle serait, par ailleurs, succinctement, la valeur ajoutée de votre investissement intellectuel par rapport à celle des autres auteurs déjà connus sur la même thématique ?</p>		0.1.1.B*
	<p>0-1-2*Are there any limits that should not be exceeded at the risk of offending the reader? Or even involuntarily plagiarize the already existing work of previous authors?</p> <p>/ 0-1-2*Y a-t-il des limites à ne pas dépasser au risque de heurter le lecteur ? Voir de plagier, involontairement, les travaux déjà existants d'auteurs précédents ?</p>		0.1.2*
	<p>0.1.3*Are there any similarities, commonalities, resemblances, possible comparisons with other ideas, thoughts, opinions already established? Please mention them, along with the names of their authors, articles or works, coupled with the dates of their respective publications.</p> <p>/ 0.1.3*Y a-t-il des similitudes, points communs, ressemblances, comparaisons possibles avec d'autres idées, pensées, opinions déjà établis ? Prière de les évoquer, en même temps que les noms de leurs auteurs, articles ou ouvrages, couplés avec les dates de leurs publications respectives.</p>		0.1.3*
	<p>0-2-Research problem: theoretical? Conceptual? Empirical? Practice ?</p> <p>/0-2-Le problème de recherche : théorique ? Conceptuel ? Empirique ? Pratique ?</p>		0-2
	<p>0-3- The purpose of the study / 0-3- L'objet de l'étude?</p>		0-3
	<p>0-4-*If the article primarily deals with a subject relating to a single discipline, please indicate this.</p> <p>/ 0-4-*Si, à titre principal, l'article traite d'un sujet relatif à une seule discipline, veuillez l'indiquer.</p>		0-4*
	<p>0-4-1-*If the article has more of a transdisciplinary dimension, such as management sciences, economics, sociology, psychoanalysis, applied mathematics, etc., please specify its different fields and / or disciplines involved.</p> <p>/0-4-1-*Si l'article a plutôt une dimension transdisciplinaire, comme les sciences de gestion, sciences économiques, sociologie, psychanalyse, mathématiques appliquées, etc., veuillez préciser ses différents domaines et/ou disciplines impliqués.</p>		0-4-1*
	<p>0-4-2-*How is this article original compared to what already exists?</p> <p>/ 0-4-2-*En quoi cet article est-il original par rapport à ce qui existe déjà ?</p>		0-4-2*
	<p>0-4-3-*And, what is its scientific, social, societal, cultural, environmental, etc. impact?</p> <p>/ 04-3-*Et, quel est son impact scientifique, social, sociétal, culturel, environnemental, etc. ?</p>		0-4-3*
	<p>0-4-4-*What would be its added value in the short, medium and long term?</p> <p>/ 0-4-4-*Quelle serait, alors, sa valeur ajoutée, à court, moyen et long terme?</p>		0-4-4*
	<p>1-Contextualization of the research? /1- Contexte de la recherche?</p>		1
	<p>2-Circumstances? / 2-Circonstances?</p>		2
	<p>3-Explanation of the keywords of the title of the article, among others, in a diachronic and synchronic way?</p>		3

	/3- Explication des mots-clés du titre de l'article, entre autres, de manière diachronique et synchronique? 4-Does the author define the scope of its subject? /4-L'auteur a-t-il circonscrit le périmètre de son sujet ? 5-Interest, usefulness, challenges, novelty and relevance? / 5-Intérêt, utilité, enjeux, nouveauté et pertinence ? 6-Is there a problematic ? / 6-Existe-t-il une problématique ? 7- Is it well presented? /7- Est-elle bien posée? 8-Is there a core-hypotheses ? /8- Existe-t-il un corps d'hypothèses ? 9-Is it well presented? / 9-Est-il bien posé? 10-Is there a guiding thread in the article? / 10-Existe-t-il un fil conducteur? 11-Is the positioning of the article clear ? /11- Le positionnement de l'article est-il clair ? 12-Are there an annunciation of the methodology process and its implementation ? / 12-La démarche méthodologique et le moyen de mise en œuvre sont-ils annoncés ? 13-Is there an annunciation of the plan ? / 13-Y a-t-il une annonce du plan de l'article ?			
				4
				5
				6
				7
				8
				9
				10
				11
				12
				13
Body of text / Corps du texte	14-a°) Are there a state of art* and a research question? / 14-a°) Y a-t-il un état des lieux de la littérature* et une question de recherche ?			14-a°)
	14.b°) Reminder of the main ideas and paradigms announced in the introduction, before their actual development in the body of the text / 14-b°) Rappel des principales idées et paradigmes annoncés dans l'introduction, avant leur développement effectif dans le corps du texte			14-b°)
	15-1°) Is there a methodology ? / 15-1°) Y a-t-il une méthodologie ?			15-1°)
	15-2°) Is there a Clarification and precision of the disciplinary sources, all accompanied by an acceptable reminder of the literature mentioned, and in endogenous harmony with, at the same time, the production of the data and the methodology used /15-2°) Existe-t-il un éclaircissement et une précision des sources disciplinaires, le tout accompagné d'un rappel acceptable de la littérature évoquée, et en harmonie endogène avec, à la fois, la production des données et méthodologie utilisée.			15-2°)
	16-Are there results ? / 16-Y a-t-il des résultats ?			16
	17-Is there a discussion ? / 17-Y a-t-il une discussion ?			17
	18-Originality of the article / 18-Originalité de l'approche			18
	19-Using of theoretical references / Utilisation des références théoriques. /19-Theoretical recommendations/ recommandations théoriques.			19
	Scientific quality of the methodological process and epistemological choices / Qualité de l'approche épistémologique et méthodologique			20
	21-Wealth of semantics and variety of vocabulary (use of synonymy) /21- Richesse de la sémantique et variété du vocabulaire (recours à la synonymie)			21
	Syntax and spelling / Syntaxe et orthographe			22
	23-How well written and readable is the paper? (Clarity of writing and presentation) /23- Dans quelle mesure le document est-il bien écrit et lisible ? (Clarté du propos et qualité du style)			23

Conclusion / Conclusion	24-Reminder of the problematic and the guiding thread /24- Rappel de la problématique et du fil conducteur			24
	25-Reminder of the methodology; main inputs and results; and added value for the academic and scientific community /25- Rappel de la méthodologie ; des principaux apports et résultats ; et de la valeur ajoutée pour la communauté académique et scientifique			25
	26-Reminder of the positioning. Is there a personal involvement in reply to the problematic? /26- Rappel du positionnement. Y a-t-il une implication personnelle en réponse à la problématique ?			26
	27-Quality of the conclusion, limits and future perspectives. /27- Qualité de la conclusion, des limites et perspectives d'avenir			27
Bibliography/Bibliographi e	28-Quality of references (Balance between old and present references?) / 28-Qualité des références bibliographiques (équilibre entre références du passé et du présent ?)			28
Elements after the bibliographi / Eléments après la bibliographie	29-1- <i>Contents/ Table des matières</i> 29-2- <i>Figures and tables/ Figures et tableaux</i> 29- 3- <i>list of annexes/ Liste des annexes</i> 29- 4- <i>Annexes / Annexes</i> 29-5- <i>The lexicon/ Le lexique</i> 29-6- <i>Glossary/Glossaire</i> 29-7- <i>Index of authors' proper names and keywords/ L'index des noms propres des auteurs, et des mots clés</i> 29-8- <i>Cover with abstract and keywords list/ Page de couverture avec résumé et liste des mots clés</i>			29
Reviewer evaluation grid: acceptance with or without major and / or minor modifications, or refusal. Decision of the Editorial Board Grille d'évaluation des relecteurs : acceptation avec ou sans modifications majeures et/ou mineures, ou refus. Décision du Comité de Rédaction				30
31-Recommendations on the methodology (To be completed) /31- Recommandations sur la démarche méthodologique (<i>à compléter</i>)				31
32-Suggestions for additional references To (be completed) / 32-Suggestions de références complémentaires (<i>à compléter</i>)				32
33- <i>Recommendations on the theoretical framework and among others on the control of previous and current work (to be completed)</i> /33- Recommandations sur le cadre théorique et entre autres sur la maîtrise des travaux antérieurs et actuels (<i>à compléter</i>)				33
34-Comments on the practicality of the approach and scientific interest (to be completed) / 34-Commentaires sur le caractère pratique de l'approche et de l'intérêt scientifique (<i>à compléter</i>)				34
35-Recommendations on the preparation and presentation (style, fluency in the use of synonyms, and matching of tenses in the conjugation of verbs – Appropriate register- Added value of the article. Quality of results achieved – Overall aesthetic presentation of the article) (to be completed)				35
/35- Recommandations sur la rédaction et la présentation (Style, aisance dans l'utilisation de la synonymie, et de la correspondance des temps grammaticaux dans la conjugaison des verbes - Sémantique appropriée -Valeur ajoutée de l'article. Qualité des résultats obtenus-Esthétique globale de l'article) (<i>à compléter</i>)				35
36-Decision of the Assessor/ 36-Décision de l'Evaluateur <i>36-1-To be completed / 36-1-A compléter</i>				36-1
36-2- Article accepted /36-2- Article accepté				36-2
Article accepted with major, minor, or rejected changes? Article accepté avec des modifications majeures, mineures, ou rejeté ?				36-3
36-3-1 Article accepté avec des modifications majeures/ Article accepted with major changes <input type="checkbox"/>				
36-3-2 Article accepté avec des modifications mineures/ Article accepted with minor changes <input type="checkbox"/>				
36-3-3 Article rejeté / Rejected article <input type="checkbox"/>				
37-Reserved only for the author of the article (Do not complete) / 37-Réservé uniquement à l'auteur de l'article (Ne pas remplir)				37

THE AUTHOR'S ASSESSMENTS ON THE QUALITY OF THE ASSESSMENT/LES APPRECIATIONS DE L'AUTEUR DE L'ARTICLE SUR LA QUALITE DE L'EVALUATION

Namely: The author of the submitted article expects the proofreader to go further in his advice, and not stop solely at the content of the submitted article. This, so that the said author can have tools, sufficiently effective in scientific research, and can stand on his own feet, in the future, without, always, counting on any external help.

38

A savoir : L'auteur de l'article soumis attend du correcteur, qu'il aille plus loin dans ses conseils, et ne s'arrête pas, uniquement, au contenu de l'article soumis. Ceci, afin que l'édit auteur puisse disposer d'outils, suffisamment, efficaces en recherche scientifique, et puisse voler de ses propres ailes, à l'avenir, sans, toujours, compter sur une quelconque aide extérieure.

38-1°) The observations of the corrector of the submitted article seem useful to me and will allow me to move forward /38-1°) Les observations du correcteur de l'article soumis me semblent utiles et me permettront d'aller de l'avant.

38-2°) The observations of the corrector of the submitted article do not seem useful to me and Will not allow me to move forward / 38-2°) Les observations du correcteur de l'article soumis ne me semblent pas utiles et ne me permettront pas d'aller de l'avant.

38-3°) Impression that the assessor did not read the article or has skimmed through it

/38-3°) Impression que l'évaluateur n'a pas lu l'article ou qu'il l'a survolé.

Source : ECOTO François : **Président Fondateur & Rédacteur en Chef de la Revue « Resaddersse International (RI) » : Revue Scientifique et Académique Internationale sur le Développement durable, la Déontologie, l'Éthique des affaires et la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises et des organisations** [NB : RI change de Maison d'édition, suite au décès du mari du couple l'ayant gérée, depuis sa création en fin 2009, dans les Editions du Cosmogone. Par ailleurs, à partir de l'année 2024, et pour aller, toujours, de l'avant, RI continuera, constamment, à innover et à se moderniser, en intégrant, une soumission d'articles en : * a°) **Monolingisme** (Format 1 : avec un texte, uniquement, en français, le tout couplé avec un résumé et des mots clés en français et anglais). *b°) **Trilinguisme (Format 3), *c°) Quadrilinguisme (Format 4), *d°) Bilinguisme nouveau** (Format 2 bis : avec le français en 1^{ère} position et l'anglais en 2^{ème} position). Et, tout ceci, à côté de son **Bilinguisme originel et permanent**, socle fondateur de RI. (Format2). PS : Adresse électronique du Site de RI, toujours en construction : <https://leseditionsdelorangerie.carrd.co/>. **But recherché de cette innovation, depuis 2024 :** augmenter notre Culture Générale à tous, et notre Connaissance de tous les Continents du Monde, aussi bien dans le Milieu Scolaire, que dans le milieu Universitaire]. François ECOTO, Enseignant chercheur, titulaire du Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, (HDR) soutenu à l'École Polytechnique de Lille. Ancien Full Professor de l'ESC Rennes et de l'ESC Pau, entre autres. Ancien Visiting Professor de l'École Militaire de Paris (Public concerné : Officiers Supérieurs de l'Armée de l'Air : Commandants, Lieutenant Colonels, Colonels, ...). Docteur ès Sciences de Gestion (Critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise) (Lyon2)- Docteur en Sciences Économiques (Analyses et Politiques Économiques: Champ de la finance internationale) (Lyon3)- Docteur en Philosophie Appliquée (Humanisme, Histoire et Techniques de Communication) (Lyon3)- Agrégé en Sciences Commerciales avec «distinction » & Diplômé HEC (Liège) (Option : Marketing et Sciences consulaires)- Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées (Paris) (option : Expertise comptable). Ancien Élève de Préparation Aux Grandes Écoles du Lycée Du Parc de Lyon. Ancien Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE de Paris).Conseil, par intermittence, en entreprises/SCOP/Cabinets/Start-up nationaux et internationaux, uniquement sur invitation [(Cf. Centres d'intérêts : domaine de réflexion par groupe de travail et de consultance internationale, dans les Techniques de :1°) Communication ; 2°) Modélisation des critères d'évaluation de la compétitivité et performance d'une entreprise et de toute entité similaire ; 3°) Gestion des connaissances, des Compétences, et d'Employabilité ; 4°) Médiation Professionnelle de Négociation Humaniste ; 5°) Créativité et Innovation, branche par branche)]. **Auteur de plusieurs publications scientifiques et académiques**, dont, entre autres livres, une quinzaine d'ouvrages en Recherche opérationnelle, Mathématiques générales et Mathématiques appliquées à la Gestion et à l'Économie aux Éditions Ellipses, L'Hermès, etc., en Statistiques, Probabilités, Mathématiques financières, Économétrie, Modélisation & méthodologie de conception de la créativité et de l'innovation, etc. (157 publications scientifiques et académiques répertoriées, jusqu'à la fin décembre 2020. Mise à jour du reliquat, en cours de réalisation).

40

Avertissement aux lecteurs des articles scientifiques/ Warning to the readers of the scientific articles

Tous droits réservés. Cette Grille d'évaluation ne peut être reproduite en tout ou en partie, stockée dans un système de recherche ou transmise sous quelque forme que ce soit, ou par tout moyen électronique, mécanique ou autre, sans l'autorisation écrite de l'Éditeur, sauf de la part d'un Relecteur, qui peut citer de brefs passages dans une critique.

All rights reserved. This evaluation grid may not be reproduced in whole or in part, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any electronic, mechanical means or others without written permission from the Publisher, except by a Reviewer, who may quote brief passages.

Res@ddersse Internation@l electronic
(@RI) en complément de (RI) papier

EXDELACE n°1/2

NB : EXDELACE = Extrait de la Charte d'Ethique

Extrait de la Charte d'Ethique de la Revue scientifique « Resaddersse International (RI) »

à destination des Auteurs d'articles et des « Relecteurs/ Reviewers/ Critiques/Recenseurs »

Par François ECOTO, Président Fondateur de RI

Règle d'or de GANDHI, Homme politique, Philosophe, Révolutionnaire (1869 – 1948)

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle. Car, nous ne penserons jamais tous de la même façon. Nous ne verrons qu'une partie de la vérité, et sous des angles différents ».

Article 1 : Respect d'autrui

Obligation d'un respect mutuel entre les Auteurs d'articles et les Reviewers. Personne ne devant, par insinuation, allusion claire ou discrète, faire valoir : ses relations, son carnet d'adresses de connaissances ou de gens haut placés dans la Société civile, sa longue expérience personnelle, son statut professionnel, académique, scientifique, et encore moins, son grade, ses diplômes, médailles, pour justifier le bien-fondé de ses observations insultantes/humiliantes/méprisantes à l'encontre de l'autre. Lesquelles observations seraient, en plus, discutables, car dépourvues de toute justification pédagogique convaincante, intelligente, et scientifiquement « falsifiable ». D'ailleurs, est-il besoin de rappeler qu'il n'y a pas qu'une seule « qualité » dans la Recherche, mais plutôt des « qualités » suivant le référentiel, la norme voire le point de vue sur lequel on se base ! Par ailleurs, aucun Humain n'est omniscient. A preuve, il manquera toujours quelque chose, même aux surdoués, génies, et prodiges. D'où, la nécessité : d'un respect réciproque entre les Auteurs d'articles et leurs Reviewers ; d'un effort d'ouverture d'esprit et d'une certaine humilité face à la « Connaissance ».

Article 2 : Règle de décence recommandée en cas de refus de l'article soumis

L'article soumis à RI pouvant être :

- Soit accepté, avec ou sans modifications majeures ou mineures
- Soit refusé

Il est, donc, demandé aux auteurs de respecter la décision finale du Comité de Rédaction, et de ne pas polémiquer sur celle-ci, en lançant des contestations malvenues. De même, il est interdit à tout auteur d'article d'imposer à RI, aussi bien l'acceptation dudit article, que les délais du retour du récépissé d'acceptation dudit article, au motif qu'il en a besoin pour son dossier professionnel d'avancement de carrière, ou pour toute autre raison, comme, entre autres, le concours d'agrégation, la soutenance de thèse ou de l'HDR, etc. à l'Université. Il est, également, déconseillé de demander à la Revue RI, de modifier, tout d'un coup : un paragraphe ; un chapitre ; un tableau ; un mot ; etc., dans « un article bilingue accepté », déjà inclus et incorporé dans un n° trimestriel publié par la Maison d'édition, ou même en voie de publication, sous prétexte, qu'après avoir relu un passage, l'auteur (ou groupe d'auteurs), a envie de les modifier. L'erratum est à faire soi-même, par l'auteur de l'article, sur une page mobile, après réception de son exemplaire gratuit.

Article 3 : Mêmes droits pour tous les auteurs

Aucun passe-droit. Tous les auteurs tels que :

- Les Enseignants, Enseignants-chercheurs, Doctorants, Professionnels, Ingénieurs, Artisans, Artistes, architectes, médecins, concepteurs, Metteurs en scènes de théâtres, cinéastes, chorégraphes, designers, industriels et commerciaux de haut niveau, écrivains, chefs étoilés de l'art culinaire, modélistes, modistes, concepteur de protocole, Membres du Conseil Scientifique de RI, Reviewers de RI, etc.
- Docteurs ou non Docteurs en sciences humaines et sociales, et sciences fondamentales ont le droit de soumettre autant d'articles de qualité dans RI, qu'ils le souhaitent, et doivent, à la fois, être considérés comme des pairs, et traités avec respect, et bienveillance par les Reviewers de RI, avec pour seul souci et objectif : être encouragés à s'améliorer, à partir des conseils pédagogiques rigoureux prodigués, afin, à la fois, d'aller de l'avant, et d'atteindre un certain niveau de qualité scientifique acceptable, « falsifiable », et compatible avec l'angle de vue choisi.

Pour ce qui est de la demande de publication des paquets d'articles issus des organisateurs de colloques, les évaluations et sélections, en amont, desdits paquets d'articles n'étant pas souvent à la hauteur des attentes de

la Revue Scientifique et Académique Internationale “Resaddersse International (RI)”, les modalités sont complètement différentes, du fait de son caractère particulier, et surtout, des réserves qu'a RI sur ce mode d'emploi.

RI ne veut pas non plus de cahiers spéciaux, ni de partenariat contractuel, dans le sens d'acceptation conventionnelle obligatoire de location aux solliciteurs d'un espace renouvelable ou ponctuel de RI, dans lequel ils viendraient déverser, ou décharger par opportunisme et népotisme bien calculés, telle « une poubelle », des

articles, ni rigoureusement triés, ni sérieusement évalués, et parfois de qualité, sinon médiocre, du moins très discutable, et portant, constamment, les noms et prénoms des seules et mêmes personnes du même sérail. Pourquoi cette réticence ?

Parce que, les échanges et les nombreuses discussions, que RI a eus avec certains Rédacteurs en chef de Revues Internationales de Haut Rang, ont prouvé, que dans les demandes de :

- Soumission et de publication de cahiers spéciaux,
- Partenariat des organisateurs de colloques,

Seuls apparaissaient, systématiquement, sur la liste des articles monolingues retenus et sélectionnés, en amont, par les Organisateurs des colloques et des Cahiers Spéciaux, les mêmes noms et prénoms du cercle réduit desdits solliciteurs d'espace de publication dans une Revue Scientifique. Autrement dit, ce sont, en majorité, les articles du petit cercle d'amis desdits solliciteurs, qui figuraient sur ladite liste. Articles, par ailleurs, non corrigés, ni évalués sérieusement en amont ; et sans aucune qualité extraordinaire ni originalité particulière, et encore moins de valeur ajoutée originelle. Certains témoignages vont même plus loin, et laisseraient entendre, qu'une quantité non négligeable des participants à certains colloques et Cahiers spéciaux, attendent toujours ce moment singulier, pour déposer auprès desdits solliciteurs, le maximum de leurs articles monolingues, qui auraient été rejetés et refusés ailleurs, dans l'espoir de les voir publier directement, sans aucun contrôle ni efforts supplémentaires. Puisque le seul objectif des solliciteurs et de leur sérail demeure la publication de leur communication dans un Cahier Spécial appartenant à une Revue classée, ceci, afin d'assouvir leur égo. Et, cet égocentrisme n'est pas sans danger pour la revue destinataire du paquet d'articles non sérieusement évalués, par complaisance. En effet, cela peut entraîner à terme, c'est-à-dire, dans le court, moyen et long terme, le discrédit total, et voire même, le déclassement national de ladite revue, ayant accepté cette forme de partenariat rusé et amoral des solliciteurs.

Aussi, RI reste-t-il très réservé à cette forme de coopération, dans laquelle,

- Non seulement, l'évaluation rigoureuse, en amont, des articles sélectionnés et soumis, n'est pas la même pour tous les auteurs,
- Mais également, les organisateurs de colloques et de Cahiers spéciaux, ainsi que les auteurs, membres du même sérail bénéficieraient de nombreux passe-droits, pour assouvir leur égo.

Article 4 : La confidentialité des noms des Reviewers

La confidentialité des noms des “Rédacteurs en Chef invités” et des noms des Reviewers sélectionnés, par thématique, pour la recension des articles soumis à RI, demeure de rigueur. Pourquoi ? Afin de :

- 1°) garantir une bonne dose d'impartialité et d'objectivité, à la fois, lors des évaluations sélectives des articles soumis à RI et de leur recension ;
- 2°) protéger les Reviewers et/ou Rédacteurs adjoints en chef désignés, et tirés au sort, contre plusieurs éventualités :
 - 2-1°) rancœur, vengeance, voire pressions possibles de certains auteurs mécontents, en cas de rejet de l'article bilingue soumis,
 - 2-2°) accusations infondées de népotisme, partialité, copinage, patronage, voire de conflits d'intérêts.

On rappelle que les Reviewers sont choisis, en adéquation avec :

- Leur compétence, disponibilité, et maîtrise de la langue choisie et mobilisée par les auteurs d'articles bilingues soumis,
- le contexte, les circonstances, le caractère et le degré d'empathie.

Article 5 : Devise de la Charte d'éthique de (RI)

La devise de la Charte d'éthique de la Revue scientifique « Resaddersse International (RI) » est (RPI), c'est-à-dire : Respect (R), Pédagogie (P), Impartialité (I)

Article 6 : Soumission sans frais d'un article à RI et réception d'un exemplaire gratuit en format électronique, en tant qu'auteur ou groupe de coauteurs

6-1 : Chaque auteur d'article bilingue ayant choisi RI, le soumet, donc, librement, sans aucun frais. Si l'article bilingue est de qualité, après, à la fois, les évaluations et recommandations conjointes des cinq Reviewers compétents désignés sur la thématique concernée, restera alors au Comité de Rédaction de prendre la décision finale. Si cette dernière est l'acceptation dudit article, alors, l'auteur reçoit un exemplaire gratuit en format électronique, après publication de son article bilingue, dans les mois qui suivent. On rappelle, toutefois que, s'il s'agit d'un groupe de coauteurs, seul un exemplaire gratuit et bilingue sera réservé à l'ensemble du groupe, et non un exemplaire gratuit par coauteur dudit groupe.

6-2 : Sauf avis contraire inhérent aux prévisions et/ou réalités économiques alarmantes, la gratuité de soumission des articles scientifiques et de réception d'un exemplaire électronique, restera inchangée.

Article 7: Arrivée aussi, dans la Revue RI, du “monolinguisme”, “bilinguisme nouveau”, “trilinguisme”, “quadrilinguisme”, en plus du “bilinguisme originel”

Resaddersse International (RI) a toujours été, et reste, continûment, une Revue, à la fois, Scientifique, Académique et, implicitement francophone Internationale. Entre la fin de 2009, date de sa création, jusqu'à la fin de 2023, année de départ de son ancienne Maison d'édition, suite au décès d'un de ses deux gérants, RI publiait, systématiquement, des articles, uniquement bilingues, avec l'anglais, obligatoirement, en première position. La deuxième position étant réservée à l'une des neuf autres langues permises et originelles de RI, ci-après : 1°) français, 2°) portugais 3°) espagnol, 4°) allemand, 5°) hindi, 6°) arabe, 7°) chinois, 8°) japonais et 9°) russe, suivant le choix personnel de l'auteur, son expertise, et/ou conformément à ses souhaits et sa vision de l'évolution du monde du moment.

Mais, compte tenu, à la fois :

- De la création, voire du développement grandissant de certains nouveaux Laboratoires de Recherche Scientifique et Académique, dans les Grandes Ecoles et Universités, dont la réputation et la survie en nombre d'étudiants, réside également dans leur classement national et international, et
- De la demande de plus en plus importante d'auteurs venant : soit d'obtenir leurs HDR, soit leurs postes de « Full Professors », voire de Professeurs des universités,

Alors, pour s'adapter à la nouvelle configuration de la Société de demain, RI a décidé de tout anticiper **depuis 2024**, et de se remettre en question.

Aussi, à côté de son **bilinguisme originel**, demeurant, toujours, son socle fondamental, figurent, désormais, également, pour tout auteur, qui le souhaite, la possibilité de soumettre, librement, à RI :

- **A°= nouvelle formule**) soit un seul article, **uniquement en français**, assorti d'un résumé et de mots clés en français, le tout suivi d'un abstract et keywords en anglais
- **B°= nouvelle formule**) soit un article bilingue, dont la **première langue** est, **obligatoirement**, cette fois-ci, le **français** ; et la **seconde langue, l'anglais**, le tout accompagné, évidemment, de résumés en français et anglais, et de mots clés, respectivement en français et anglais.
- **C°= ancienne formule ou formule originelle**) soit un article bilingue, dont la **première langue reste obligatoirement l'anglais**. **La seconde langue** pouvant être : soit le français, le portugais, l'espagnol, l'allemand, l'hindi, l'arabe, le chinois, japonais, et le russe. Autrement dit, le texte doit être présenté en deux langues, dont l'anglais obligatoirement en première position. On obtiendrait alors les neuf possibilités originelles, mutuellement exclusives

suivantes : 1) **anglais** et français ; ou 2) **anglais** et espagnol ; ou 3) **anglais** et allemand ; 4) **anglais** et portugais ou 5) **anglais** et hindi ; ou 6) *anglais* et chinois ou 7) *anglais* et japonais ; 8) **anglais** et arabe ou 9) **anglais** et russe

- *D°) un article trilingue ou en trois langues, avec l'anglais en première position, et en deuxième position, l'une des neuf autres langues originelles de RI.* Laquelle deuxième langue, est suivie, **en troisième position, d'une langue régionale, ou dialecte, voire d'une langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix langues originelles de RI.** Ceci, selon le choix de l'auteur,
- *E°) un article quadrilingue ou en quatre langues, dont cette fois-ci, c'est le français, qui occupe la première place ; l'anglais la seconde position ; la troisième position étant occupée par l'une des huit autres langues originelles restantes de RI,* à savoir : le portugais, l'espagnol, l'allemand, l'hindi, l'arabe, le chinois, le japonais, et le russe. **Reste, alors, la quatrième position,** qui devra être occupée, suivant le choix de l'auteur, par une langue régionale, ou dialecte, voire une langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix langues originelles de RI.

PS : PS-1°) Mais, afin d'éviter des abus, escroqueries, fraudes, mensonges, tricheries de toutes sortes, il importe de rappeler à tout auteur ayant choisi, volontairement, le trilinguisme (trois langues) ou le quadrilinguisme (quatre langues), pour conforter son cv et sa carrière scientifique personnelle, qu'il sera, judiciairement, le seul responsable de la langue choisie en quatrième position, hors des dix originelles de RI. Autrement dit, l'auteur en question est comptable, juridiquement, de l'existence ou non de cette langue régionale, ou de ce dialecte, voire langue officielle d'un Etat reconnu, mondialement, par les Nations Unies, hors des dix originelles de RI, dont ledit auteur aura fait allusion, par le biais d'une traduction, pouvant être exacte ou inexacte, de par son vocabulaire, sa syntaxe, ou sa grammaire. Bref, l'auteur reste comptable même d'une simple invention, ou escroquerie difficilement vérifiable.

PS-2°) Dans le trilinguisme et quadrilinguisme, toute langue régionale, dialectique et /ou langue hors des dix langues fondatrices de RI, en fin 2009, doit s'accompagner, obligatoirement, à la fois

- *PS-2-1°) d'un glossaire de vingt mots minimum, traduits en langues occupant, respectivement, la première, deuxième et troisième position*
- *PS-2-2°) d'une carte géographique situant la région et le pays, où l'on parle lesdites langues.*

Cette revue est transversale aux sciences humaines et sciences quantitatives ; aux sciences fondamentales et aux sciences appliquées, dès lors que celles-ci mobilisent : *l'innovation pour le progrès de l'*homme* (H) ; *la bonne *gouvernance* (G), *la *déontologie* (D) dans l'*Organisation / l'Entreprise / la Recherche / la Société/l'Administration internationale des Etats*. Elle s'adresse, à tous les Chercheurs et Professionnels de haut niveau de tous les continents. Et, elle a pour devise «*Homme, Gouvernance, Déontologie (HGD)*», indépendamment de son cycle sylvigénétique, dont les racines fondatrices demeurent : “la loyauté, fidélité, confiance et capacité de régénérescence continue (LFCR)”, face à toute épreuve.

Cette revue est indépendante de toute association académique, mais peut, cependant, tisser des partenariats ponctuels avec des associations, qui le souhaitent, pour certaines de leurs manifestations (partenariats compatibles avec la Charte d'*Ethique* de RI, et, entre autres, avec ses articles n° 3 et 4). Elle se veut, par ailleurs, conviviale et respectueuse de la diversité. Et se refuse à toute forme d'*ostracisme* et d'*ethnocentrisme*, voire de *malthusianisme* artificiel, lors de la sélection des articles, l'auteur du papier, qui est, aussi souvent, un pair (Docteur ou futur Docteur, voire un professionnel de haut niveau) ayant, simplement, à être guidé et/ou aidé, dans sa quête personnelle de vérité scientifique, et non rabaisé. D'où la publication permanente par Resaddersse International, dans tous ses numéros, d'une grille officielle d'évaluation au service du CSP. Laquelle sert aussi de grille d'*autoévaluation* ou d'*autocorrection*, pour l'auteur du papier, à fin de transparence, dès le départ.

EXDELACE n°2/2

NB : EXDELACE = Extrait de la Charte d'Ethique
Extract from the ethics charter of the Scientific Review
“Resaddresse International (RI)” For Authors of articles and "Reviewers / Reviewers /
Critics / Enumerators"
By François ECOTO,⁵ Founding President of RI

Golden Rule of GANDHI, Politician, Philosopher, Revolutionary (1869 - 1948)

“The golden rule of conduct is mutual tolerance. Because, we will never all think in the same way.
We will only see part of the truth and from different angles”.

Article 1: Respect for others

Obligation of Mutual Respect between Authors of Articles and Reviewers. Nobody having to put forward, by innuendo, clear or discreet allusion, his connections, his address book of acquaintances or high-ranking people in civil Society, his long personal experience, his professional, academic, scientific status, and even less, his degree, his diplomas, medals, to justify the merits of his insulting / humiliating / contemptuous observations towards the other. Which observations would be, moreover, questionable, because devoid of any convincing, intelligent, and scientifically “falsifiable” educational justification? Moreover, is it necessary to recall that there is not only one "quality" in Research, but rather "qualities" according to the reference, the standard or even the point of view on which we are looking base! Moreover, no Human is omniscient. As proof, there will always be something missing, even the gifted, geniuses, and prodigies. Hence, the need for: reciprocal respect between authors of articles and their Reviewers; of an effort of openness and certain humility in the face of "Knowledge".

Article 2: Recommended decency rule in case of refusal of the article submitted

The article submitted to the RI may be:

- Either accepted, with or without major or minor modifications
- Either refused

Authors are therefore asked to respect the final decision of the Editorial Committee, and not to argue about it, by launching unwelcome challenges. Likewise, it is forbidden for any author of an article to impose on RI,

⁵François Ecoto: **Founding President & Editor-in-Chief of the Journal “Resaddresse International (RI)”**: International Scientific and Academic Journal on Sustainable Development, Ethics, Business Ethics and the Social and Societal Responsibility of Companies and Organizations [NB: RI is changing its Publishing House, following the death of the husband of the couple who had managed it, since its creation at the end of 2009, in Editions du Cosmogone. Furthermore, from the year 2024, and to always move forward, RI will continue to constantly innovate and modernize, by integrating a submission of articles in: * a^o) Monolingualism (Format 1: with a text, only, in French, all coupled with a summary and keywords in French and English), *b^o) Trilingualism (Format 3), *c^o) Quadrilingualism (Format 4), *d^o) New Bilingualism (Format 2 bis: with French in 1st position and English in 2nd position). And, all this, alongside its original and permanent Bilingualism, the founding base of RI. (Format2). PS: Electronic address of the RI Site, still under construction: <https://leseditionsdelorangerie.carrd.co/>. The desired goal of this innovation, since 2024: to increase our General Culture and our Knowledge of all the Continents of the World, both in the School Environment and in the University environment]. François Ecoto, Research Professor, holder of the Diploma of Habilitation to Direct Research (HDR) defended at the École Polytechnique de Lille. **Former Full Professor of ESC Rennes and ESC Pau**, among others. **Visiting Professor of the École Militaire de Paris** (Target audience: Senior Officers of the Air Force: Commanders, Lieutenant Colonels, Colonels, etc.). **Doctor of Management Sciences** (Criteria for evaluating the competitiveness and performance of a company) (Lyon2)- **Doctor of Economic Sciences** (Economic Analysis and Policies: Field of international finance) (Lyon3)- **Doctor of Applied Philosophy** (Humanism, History and Communication Techniques) (Lyon3)- **Holder of an Agrégation in commercial sciences with distinction & Graduate of HEC (Liège)** (Option: Marketing and Consular Sciences)- Graduate of the “École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées” (Paris) (option: Chartered Accountant). **Former student of the Grandes Écoles preparation course at the Lycée Du Parc in Lyon**. Former Member of the Economic, Social and Environmental Council (CESE of Paris).**Consulting, intermittently, in national and international companies/SCOPs/Firms/Start-ups, by invitation only**[(Cf. Centers of interest: area of reflection by working group and international consultancy, in the Techniques of: 1^o) Communication; 2^o) Modeling of the criteria for evaluating the competitiveness and performance of a company and any similar entity; 3^o) Management of knowledge, skills, and employability; 4^o) Professional Mediation of Humanist Negotiation; 5^o) Creativity and Innovation, branch by branch)]. **Author of several scientific and academic publications**, including, among other books, around fifteen works in Operational Research, General Mathematics and Mathematics applied to Management and Economics published by Éditions Ellipses, L’Hermès, etc., in Statistics, Probability, Financial Mathematics, Econometrics, Modeling & methodology for designing creativity and innovation, etc. (157 scientific and academic publications listed, until the end of December 2020. Update of the remainder, in progress).

both the acceptance of the said article, and the deadlines for the return of the receipt of acceptance of the said article, on the grounds that he needs it for his file professional career advancement, or for any other reason, such as, among others, the aggregation competition, thesis defense or HDR, etc. at university. It is also not recommended to ask the Revue RI to modify, all of a sudden: a paragraph; a chapter; a painting; a word; etc., in "an accepted bilingual article", already included and incorporated in a quarterly issue published by the Publishing House, or even in the process of publication, under the pretext that after rereading a passage, the author (or group of authors), wants to modify them. The erratum is to be made yourself, by the author of the article, on a mobile page, after receiving its free copy.

Article 3: Same rights for all authors

No right of way. All authors such as:

- Teachers, Teacher-Researchers, Doctoral Students, Professionals, Engineers, Craftsmen, Artists, Architects, Doctors, Designers, Theater Directors, Filmmakers, Choreographers, Designers, High Level Industrialists and Salespeople, Writers, Starred Culinary Chefs, stylists, milliners, protocol designer, Members of the Scientific Council of RI, Reviewers of RI, etc.

- Doctors or not Doctors in human and social sciences, and basic sciences

have the right to submit as many quality articles in RI as they wish, and should, at the same time, be viewed as peers, and treated with respect, and benevolence by RI Reviewers, with the sole concern and purpose: be encouraged to improve, on the basis of the rigorous educational advice given, in order, at the same time, to move forward, and to reach a certain level of acceptable scientific quality, "falsifiable", and compatible with the chosen viewing angle. Why? In order to:

• 1) guarantee a good dose of impartiality and objectivity, both during the evaluations and the review of articles submitted to RI;

• 2 °) protect the Reviewers and / or Deputy Editors appointed and drawn against several contingencies:

- 2-1 °) resentment, revenge, even possible pressure from some disgruntled authors, in case of rejection of the bilingual article submitted,

- 2-2 °) unfounded accusations of nepotism, partiality, cronyism, patronage, even conflicts of interest,

Remember that Reviewers are chosen, in line with:

- their competence, availability, and mastery of the language chosen and mobilized by the authors of the bilingual articles submitted,

- the context, circumstances, character and degree of empathy.

With regard to the request for publication of packages of articles from colloquium organizers, the evaluations and selections, upstream, of said packages of articles often not being up to the expectations of the International Scientific and Academic Review "R", the methods are completely different, because of its particular character, and above all, the reservations that RI has on this manual. RI does not want either special notebooks, nor contractual partnership, in the sense of obligatory conventional acceptance of hiring with the solicitors of a renewable or punctual space of RI, in which they would come to pour, or unload by well calculated opportunism and nepotism, like "a garbage can", articles, neither rigorously sorted, nor seriously evaluated, and sometimes of quality, if not mediocre, at least very questionable, and bearing, constantly, the names and first names of the only and same people of the same seraglio. Why this reluctance?

Because, the exchanges and the numerous discussions, which RI had with certain Editors-in-Chief of International Journals of High Rank, proved, that in the requests of:

- submission and publication of special sections,
- partnership of colloquium organizers,

only appeared, systematically, on the list of monolingual articles retained and selected, upstream, by the Organizers of the conferences and the Special Reports, the same names and first names of the reduced circle of the said applicants for publication space in a Scientific Review. In other words, it is, for the most part, the articles of the small circle of friends of the said solicitors, which appeared on the said list. Articles, moreover, not corrected, nor seriously evaluated upstream; and without any extraordinary quality or particular originality, and even less original added value. Some testimonies go even further, and would suggest that a significant number of participants in certain colloquia and Special Reports are still waiting for this singular moment to submit to the said solicitors as many of their monolingual articles as possible, which would have been rejected and refused elsewhere, in the hope of seeing them published directly, without any checks or additional efforts. Since the only objective of the solicitors and their network remains the publication of their communication in a Special Notebook belonging to a classified Review, this, in order to satisfy their ego.

And, this egocentrism is not without danger for the journal receiving the package of articles not seriously evaluated, out of complacency. Indeed, this can lead to the long term, that is to say, in the short, medium and long term, the total discredit, and even the national downgrading of the said journal, having accepted this form of cunning and amoral partnership solicitors. Also, RI remains very reserved for this form of cooperation, in which,

- not only is the rigorous upstream evaluation of selected and submitted articles not the same for all authors,
- but also, the organizers of colloquiums and special notebooks, as well as the authors, members of the same seraglio would benefit from many privileges, to satisfy their ego.

Article 4: Confidentiality of Reviewers' Names

The confidentiality of the names of the "Guest Editors" and the names of the Reviewers selected, by theme, for the review of articles submitted to RI, remains essential. Why? In order to:

- 1°) guarantee a good dose of impartiality and objectivity, both during the selective evaluations of the articles submitted to the RI and their review;
- 2°) protect the Reviewers and/or Associate Editors designated, and drawn, against several damages:
- 2-1°) resentment, revenge, even possible pressure from certain dissatisfied authors, in the event of rejection of the bilingual article submitted,
- 2-2°) unfounded accusations of nepotism, bias, cronyism, patronage, or even conflicts of interest.

It is recalled that the Reviewers are chosen, in line with:

- their competence, availability, and mastery of the language chosen and used by the authors of bilingual articles submitted,
- the context, the circumstances, the character and the degree of empathy.

Article 5: The Ethics Charter's Motto

The Motto of the Ethics Charter of the Scientific Review «Resaddersse International (RI) is (RPI) e.g. Respect (R), Pedagogy (P) Impartiality (I) (RPI)

Article 6: Free submission of an article to RI and receipt of a free copy in electronic format, as author or group of co-authors

6-1: Each bilingual article author who has chosen RI, therefore submits it freely, at no cost. If the bilingual article is of quality, after both the joint evaluations and recommendations of the five competent Reviewers appointed on the subject concerned, it will then remain for the Editorial Board to make the final decision. If the latter is acceptance of said article, then, the author will receive a free copy in electronic format, after publication of his bilingual article, within months. It is recalled, however that, if this is a group of co-authors, only one free and bilingual copy will be reserved for the entire group, and not one free copy per co-author of said group.

6-2: Unless otherwise stated, inherent in alarming economic forecasts and/or realities, the free submission of scientific articles and/or receipt of an electronic copy will remain unchanged.

Article 7- Arrival also, in the Revue RI, of "monolingualism", "new bilingualism", trilingualism", "quadrilingualism", in addition to "original bilingualism"

Resaddersse International (RI) has always been, and continues to be, a Journal, both Scientific, Academic and, implicitly, International French-speaking. Between the end of 2009, date of its creation, until the end of 2023, year of departure from its former publishing house, following the death of one of its two managers, RI systematically published articles, only bilingual, with English, necessarily, in first position. The second position being reserved for one of the nine other permitted and original languages of RI, below: 1°) French, 2°) Portuguese 3°) Spanish, 4°) German, 5°) Hindi,

6°) Arabic, 7°) Chinese, 8°) Japanese and 9°) Russian, following the personal choice of the author, his expertise, and/or in accordance with his wishes and his vision of current world developments.

But, taking into account, at the same time:

- the creation, or even the growing development, of certain new Scientific and Academic Research Laboratories, in the Grandes Ecoles and Universities, whose reputation and survival in number of students also resides in their national and international ranking, and

- the increasingly important demand from authors coming: either to obtain their HDR, or their positions as “Full Professors”, or even university professors,

So, to adapt to the new configuration of the Society of tomorrow, RI has decided to anticipate everything from 2024, and to question itself.

Also, alongside its original bilingualism, which always remains its fundamental base, there is now also, for any author who wishes, the possibility of submitting, freely, to RI:

- A°= new formula) i.e. a single article, only in French, accompanied by an abstract and keywords in French, all followed by an abstract and keywords in English

- B°= new formula) or a bilingual article, the first language of which is, this time, necessarily French; and the second language, English, all accompanied, obviously, by summaries in French and English, and key words, respectively in French and English.

- C°= old formula or original formula or a bilingual article, the first language of which must remain English. The second language can be: French, Portuguese, Spanish, German, Hindi, Arabic, Chinese, Japanese, and Russian. In other words, the text must be presented in two languages, with English necessarily in the first position. We would then obtain the following nine original, mutually exclusive possibilities: 1) English and French; or 2) English and Spanish; or 3) English and German; 4) English and Portuguese or 5) English and Hindi; or 6) English and Chinese or 7) English and Japanese; 8) English and Arabic or 9) English and Russian

-D°) a trilingual article or in three languages, with English in first position, and in second position, one of the nine other original languages of RI. Which second language is followed, in third position, by a regional language, or dialect, or even an official language of a state recognized worldwide by the United Nations, outside of the ten original languages of RI. This, according to the author's choice,

- E°) a quadrilingual article or in four languages, of which this time, it is French, which occupies first place; English in second position; the third position being occupied by one of the other eight remaining original languages of RI, namely: Portuguese, Spanish, German, Hindi, Arabic, Chinese, Japanese, and Russian. There remains, then, the fourth position, which must be occupied, according to the author's choice, by a regional language, or dialect, or even an official language of a State recognized worldwide by the United Nations, outside of the ten languages RI originals

PS- PS-1°) But, in order to avoid abuse, scams, fraud, lies, cheating of all kinds, it is important to remind any author who has voluntarily chosen trilingualism (three languages) or quadrilingualism (four languages), to strengthen his CV and his personal scientific career, that he will be, legally, the only one responsible for the language chosen in fourth position, out of the original ten of RI. In other words, the author in question is legally responsible for the existence or not of this regional language, or this dialect, or even the official language of a state recognized worldwide by the United Nations, outside of the Revue Resaddersse International (RI)

<p>Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter?</p>
<p>Titre: Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest: évaluation empirique de l'effet des sources de financement.</p>
<p>Hamadou Boubacar Faculté d'administration Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada</p>
<p>Kofi Mowu Institut Universitaire de Technologie de Gestion Université de Lomé, Togo</p>

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact des sources de financement sur la performance des institutions de microfinance. Pour ce faire, nous utilisons un échantillon de 274 IMF des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, sur la période 2010-2019. Ainsi, nos résultats révèlent que le ratio des dépôts sur l'actif total affecte positivement et significativement le rendement des actifs et l'autosuffisance opérationnelle. En revanche, notre étude montre que le rendement des actifs est négativement et significativement impacté aussi bien par le ratio des dépôts sur les prêts que par le ratio d'endettement. Ce dernier exerce également le même effet sur l'indicateur de pérennité des IMF.

Mots clés

Institutions de microfinance ; Structure du capital ; Rendement des actifs ; Autonomie opérationnelle ; Performance

Abstract

This study investigates the impact of different funding sources on the financial performance of microfinance institutions (MFIs). Utilizing a panel dataset of 274 MFIs operating in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) from 2010 to 2019, the analysis focuses on how capital structure components influence key performance indicators. The findings reveal that the ratio of deposits to total assets has a positive and statistically significant effect on both return on assets (ROA) and operational self-sufficiency (OSS). Conversely, the ROA is negatively and significantly influenced by both the deposit-to-loan ratio and the debt-to-equity ratio. Furthermore, the debt-to-equity ratio is also found to adversely affect the sustainability of MFIs. These results underscore the importance of favoring deposit-based financing over debt in order to enhance both profitability and long-term viability.

Keywords

Microfinance institutions; Capital structure; return on assets; operational self-sufficiency

1. Introduction

Since the foundational contributions of Modigliani and Miller (1958, 1963), the relationship between capital structure and firm performance has remained a core issue in corporate finance theory and empirical research. Their irrelevance theorem, which posits that in perfect capital markets the value of a firm is independent of its capital structure, has been extensively debated and refined in light of real-world frictions such as taxes, bankruptcy costs, and agency problems. Subsequent theoretical developments and empirical studies have highlighted that financing choices may significantly influence firm performance by affecting risk, cost of capital, and managerial incentives.

The search for an "optimal" capital structure—one that minimizes the weighted average cost of capital and maximizes firm value—has generated a rich body of literature. Empirical investigations have tested these theories across diverse economic contexts. In developed economies, studies such as those by Berger and Bonaccorsi di Patti (2006), Gill et al. (2009), and Margaritis and Psillaki (2010) suggest that increased leverage can enhance firm performance by disciplining managers and reducing agency costs associated with equity financing. However, evidence from emerging and developing markets remains mixed. Research on firms in countries such as India, Ghana, Jordan, and South Africa (Majumdar and Chhibber, 1999; Zeitun and Tian, 2007; Abor, 2007) reveals that high leverage may impair performance due to macroeconomic volatility, institutional weaknesses, and limited access to long-term capital.

Despite the extensive literature on corporate finance, there is a notable gap concerning how these dynamics operate within the microfinance sector. Microfinance institutions (MFIs) represent a unique category of financial intermediaries that blend social and commercial objectives. Originally conceived as donor-funded, non-profit entities aimed at providing financial services to underserved populations, many MFIs have transitioned toward market-based models to ensure long-term sustainability. This evolution has led to increased reliance on diverse sources of financing, including voluntary deposits, commercial debt, and equity investments from social and impact investors (Bogan, 2012; Armendariz and Morduch, 2005).

This diversification of funding sources introduces new challenges and performance implications for MFIs. Unlike conventional firms, MFIs operate under a dual mission: achieving financial self-sufficiency while promoting financial inclusion and poverty alleviation. As such, their capital structure decisions must balance the demands of efficiency, profitability, and social impact. The nature and cost of each financing source may shape managerial behavior, risk-taking, and strategic priorities in different ways. For instance, grants and subsidized funds may reduce pressure to achieve efficiency, while commercial debt and deposits require greater financial discipline and may influence outreach strategies.

Tchakoute Tchuigoua (2015) identifies three primary categories of MFI financing: self-financing (via retained earnings), equity (from donors or social investors), and debt (including deposits and loans). Each of these instruments has distinct implications for the risk-return profile of MFIs. Subsidies, although crucial in the early stages, can distort performance metrics and weaken incentives for cost control. Conversely, market-based

instruments impose financial constraints that may either enhance or hinder institutional performance, depending on how well the MFI adapts to them.

Given the growing importance of MFIs in the financial landscape of West Africa and the increasing complexity of their funding models, this study seeks to empirically examine the relationship between capital structure and financial performance in this sector. Specifically, we investigate how different sources of financing—debt, equity, and deposits—affect key indicators such as return on assets (ROA), operational self-sufficiency (OSS), and financial sustainability. Using a panel dataset of West African MFIs, we find that the ratio of deposits to total assets has a positive and statistically significant impact on both ROA and OSS. In contrast, both the deposit-to-loan ratio and the debt-to-equity ratio exhibit negative and significant effects on ROA, with the debt-to-equity ratio also negatively affecting the financial sustainability index.

These findings contribute to a better understanding of how capital structure decisions influence the financial performance of MFIs operating in low-income and financially constrained environments. They also provide insights for MFI managers, donors, regulators, and investors seeking to optimize funding strategies while maintaining institutional viability and outreach goals.

The remainder of this article is structured as follows: Section 2 reviews the theoretical and empirical literature on capital structure and firm performance. Section 3 describes the data, sample characteristics, and empirical methodology. Section 4 presents and discusses the main findings. Section 5 concludes with a summary of key insights, policy implications, and suggestions for future research.

2. Literature Review

While the impact of capital structure on microfinance institutions' (MFIs) performance has not been as extensively explored as it has in the context of traditional firms, there is a growing body of literature that seeks to bridge this gap. In this section, we first review the major theories related to capital structure, and then examine the empirical findings concerning its effects on both the financial and social performance of MFIs.

2.1 Capital Structure Theories

The foundation of capital structure theory lies in the seminal work of Modigliani and Miller (1958, 1963), who initially argued that under perfect market conditions, the choice between debt and equity financing does not affect a firm's value. This theory assumes the absence of taxes, bankruptcy costs, and information asymmetries, and that firms operate in frictionless capital markets. However, in 1963, they revised their framework to acknowledge the tax advantages of debt, introducing the notion that capital structure does, in fact, influence firm value in the presence of market imperfections.

Building on this, the trade-off theory (Kraus & Litzenberger, 1973) proposes that firms seek an optimal capital structure by balancing the tax benefits of debt with the risks of financial distress. According to this view, moderate levels of debt can increase firm value, while excessive leverage may lead to higher bankruptcy risks and costs.

The pecking order theory, developed by Myers and Majluf (1984), suggests that firms prioritize internal financing over external debt and equity. This hierarchy stems from concerns about information asymmetry and the high cost of issuing equity, which may signal negative information to investors. Therefore, firms typically follow a financing sequence: internal funds, debt, and equity as a last resort.

Agency theory (Jensen & Meckling, 1976) highlights conflicts between managers and shareholders arising from divergent interests and asymmetric information. High leverage can reduce agency costs by disciplining managers to act in shareholders' interests, as failure to meet debt obligations threatens job security and reputation. However, excessive debt can also create risk-shifting behavior and underinvestment problems.

2.2 The Impact of Capital Structure on Performance

Empirical findings on the relationship between capital structure and firm performance remain mixed. Some studies suggest a positive relationship between debt and performance. For instance, Ross (1977) argues that increasing debt levels may signal strong future prospects. Berger and Bonaccorsi di Patti (2006) found that in U.S. banks, a 1% increase in the debt ratio could boost profitability by 6%. Similarly, Abor (2005) and Gill et al. (2009) report that higher debt ratios enhance performance in firms listed in Ghana and the U.S., respectively. Other studies (Margaritis & Psillaki, 2010; Ho & Hsu, 2010; Kar, 2012) corroborate the view that leverage is associated with improved efficiency and profitability.

Conversely, other researchers observe a negative relationship between debt and firm performance. Chadha and Sharma (2016) and Salim and Yadav (2012) found that higher leverage negatively affects return on equity (ROE) and return on assets (ROA) in Indian and Malaysian firms. Similar conclusions were reached by Zeitun and Tian (2007) and Le and Phan (2017), who documented that increasing levels of short-term and long-term debt diminish financial performance in Vietnamese companies. Boshnak (2022) found that capital structure indicators negatively affect ROA and ROE in Saudi firms.

Some scholars argue that the relationship is non-linear or contingent on the level of leverage. Stulz (1990) shows that while debt may reduce agency costs and overinvestment, it can also limit profitable investment opportunities due to underinvestment. Lin and Chang (2011) provide evidence from Taiwan that the marginal benefit of debt declines as leverage increases, with a debt-to-equity ratio above 33.33% showing no additional benefit. Le and Phan (2017) also report that some capital structure-performance relationships are not statistically significant.

2.3 Capital Structure and MFI Performance

The capital structure of MFIs has garnered increasing attention in recent years, especially as many MFIs have shifted from relying on subsidies to accessing commercial funding sources (Tchakoute Tchuigoua, 2015; Chauhan et al., 2022). This shift raises concerns about how different funding sources affect MFIs' ability to balance their dual mission—financial sustainability and social outreach.

Hartarska et al. (2013), using a panel of MFIs in 69 countries, found that access to finance positively impacts both social and financial performance. Khachatryan et al. (2017) examined MFIs in Eastern Europe and Central Asia and showed that retained earnings positively influence ROA, whereas grants negatively affect outreach. Loans were found to negatively impact both financial and social performance.

Kar (2012), analyzing data from 782 MFIs in 92 countries, found that higher debt levels improve profitability and cost-efficiency, aligning with agency theory. However, a higher debt-to-equity ratio was negatively associated with social performance indicators like average loan size, though not with client outreach or female participation.

In Ghana, Kyereboah-Coleman (2007) concluded that short-term debt dominates MFI financing and is associated with better financial and social outcomes due to economies of scale and risk management advantages. Sekabira (2013), studying Ugandan MFIs, found that debt and subsidies negatively affect financial sustainability, while equity has a positive effect. Lislevand (2012) similarly found that short- and long-term debt increase the cost of funds and reduce ROA.

In Bangladesh, Parvin et al. (2020) found that both equity and long-term debt positively influence ROA, but equity has a stronger effect. Meanwhile, Bogan (2012) reported that capital structure indicators negatively affect operational self-sufficiency (OSS) across a large sample of MFIs, with differing effects across institutional types.

Finally, Abrar and Javaid (2016) found that deposits improve financial performance, and that MFIs with higher debt tend to be more profitable, suggesting that careful leverage can benefit institutional outcomes.

3. Data and Methodology

This section outlines the methodological framework employed to collect and analyze the research data. It includes a description of the dataset, variable measurement, and model specification.

3.1 Study Data

The empirical analysis draws on data from microfinance institutions (MFIs) operating within the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), sourced from the Microfinance Information Exchange (MIX) database. This dataset comprises 2,740 annual observations from 274 MFIs covering the period from 2010 to 2019. The geographic distribution of the MFIs is as follows: Benin (38), Burkina Faso (29), Côte d'Ivoire (34), Guinea-Bissau (4), Mali (24), Niger (23), Senegal (85), and Togo (37).

The MIX database provides non-market-based data, as most MFIs are not publicly traded entities. As a result, variables related to capital structure and financial and social performance are measured using accounting-based indicators. This dataset is supplemented with macroeconomic variables obtained from the Central Bank of West African States (BCEAO), headquartered in Niger.

3.2 Methodological Approach

To investigate the relationship between capital structure and MFI performance, we employ regression models consistent with those used in prior studies (Kar, 2012; Khachatryan et al., 2017; Chauhan et al., 2022). The following model specifications are used:

$$\text{ROA}_{it} = \alpha + \beta \text{Capital_structure}_{it} + \gamma \text{Control_variables}_{it} + \mu_{it}$$

$$\text{OSS}_{it} = \alpha + \beta \text{Capital_structure}_{it} + \gamma \text{Control_variables}_{it} + \mu_{it}$$

where β denotes the coefficients associated with the capital structure variables, γ represents the vector of control variables, and μ_{it} is the error term for institution i at time t . While ordinary least squares (OLS) estimation can be applied to assess the impact of capital structure on performance, it may lead to biased estimates due to endogeneity concerns (Simionescu et al., 2021). To address these issues, both fixed-effects and random-effects models were estimated using panel data. The Hausman test was conducted to determine the most appropriate model specification by assessing whether the explanatory variables are correlated with the unobserved heterogeneity.

Variables

Dependent variables

Following the existing literature, financial performance is measured using Return on Assets (ROA) and Operational Self-Sufficiency (OSS) (Hartarska, 2005; Cull et al., 2007; Mersland & Strøm, 2009; Mori & Oloni, 2012; Bogan, 2012; Chauhan et al., 2022).

Capital Structure Variables

Three indicators are employed to capture capital structure: the capital-to-assets ratio, the debt-to-equity ratio, and the ratio of deposits to total assets (Bogan, 2012; Khachatryan et al., 2017; Parvin et al., 2020; Chauhan et al., 2022).

Control Variables

In line with previous studies, a set of control variables relevant to MFI performance is included: liquidity, size, and risk (Abrar & Javaid, 2016; Khachatryan et al., 2017; Parvin et al., 2020; Chauhan et al., 2022; Tehulu, 2022). Table 1 provides a comprehensive overview of all variables used in the analysis.

Table 1 : Variables and descriptive statistics

Variable name	Abbreviat.	Definition	Min	Max	Mean	St. Dev
Dependent variables						
Return on Assets	ROA (%)	(Net Operating Income - Taxes) / Average Total Assets	-6.84	16.4	2.10	10.26
Op. self sufficiency	OSS (%)	Fin. Revenue / (Financial Exp. + Net Imp. Loss + Operating Exp.)	61.24	178.9	112.2	21.53
Independante variables						
Capital	CAP (%)	Total Equity / Total Assets	2.14	89.62	29.98	20.10
Debt	DBT (%)	Total Liabilities / Total Equity	0.12	72.87	26.06	6.81
Deposit to Assets	DTA (%)	Deposits / Total Assets	0.25	91.54	43.96	20.94
Control variables						
Deposit to loans	LIQ (%)	Deposits / Gross Loan Portfolio	0.28	98.48	51.73	24.51
MFI Size	SIZ	Naperian logarithm of the total assets	11	20	15.80	1.80
Portfolio at risk	RISQ (%)	Outst. balance, portfolio overdue > 30 Days + renego. portfolio / GLP	0	100	9.02	11.12

4. Empirical Results and Discussion

This section begins with an analysis of the descriptive statistics of the dataset. It then proceeds to present and interpret the regression results, starting with the capital structure variables. Finally, we discuss the findings related to the control variables that exhibit a significant relationship with MFI performance.

4.1 Descriptive Statistics

The final four columns of Table 1 display the descriptive statistics for the dependent variables (performance indicators), capital structure variables, and control variables utilized in this study. However, the analysis here focuses primarily on the performance and capital structure variables.

Financial performance and sustainability are captured by two indicators: Return on Assets (ROA) and Operational Self-Sufficiency (OSS). On average, MFIs in the sample recorded an ROA of 2.10%. Table 1 also shows that ROA values range from -6.84% to 2.10% across MFIs in the WAEMU region, suggesting substantial heterogeneity in financial performance over the study period. This disparity indicates that, overall, MFIs in the sample exhibit modest profitability. However, the average OSS stands at 112.21%, implying that, on average, MFIs generate sufficient financial revenue to cover their operating costs. This result aligns with findings by Mersland and Strøm (2009) and Mori and Olomi (2012), who argue that an OSS above 100% indicates financial self-sufficiency.

Descriptive statistics for the capital structure indicators—equity (CAP), debt (DBT), and deposits (DTA) as a percentage of total assets—are also provided in Table 1. During the period from 2010 to 2019, MFIs in the sample exhibited average ratios of approximately 30% for

equity, 26% for debt, and 44% for deposits. These averages are accompanied by considerable variability, with values ranging from 2.14% to 89.62% for CAP, 0.12% to 72.87% for DBT, and 0.25% to 91.54% for DTA. This variation reflects the diverse financial structures of MFIs in the region.

4.2 Correlation Analysis and Model Selection

Table 2 presents the correlation matrix for the variables included in the analysis. The correlation coefficients among the independent variables are relatively low, indicating an absence of strong multicollinearity. In particular, all correlation values remain below 0.5, suggesting that the variables can be included together in the regression models without risk of multicollinearity bias.

Further confirmation is provided by the results of the Variance Inflation Factor (VIF) analysis, which show that the highest VIF value is 1.85—well below the conventional threshold of 10, and even below the more conservative cutoff of 5 recommended by Gujarati (2009). These results affirm the appropriateness of the model specification and the reliability of the regression estimates.

Table 2: Pearson correlation Matrix

Variables	ROA	OSS	CAP	DBT	DTA	LIQ	SIZE	RISQ
ROA	1	1						
OSS	0.47***	0.37***						
CAP	-0.11	0.04*	1					
DBT	-0.32***	0.03***	-0.47***	1				
DTA	0.10	0.10**	-0.34***	0.18**	1			
LIQ	-0.18***	0.04*	-0.40**	-0.12*	0.42***	1		
SIZE	0.28***	0.02**	-0.37***	0.14**	0.16**	-0.34**	1	
RISQ	-0.40***	0.12*	0.09	-0.12*	0.12	0.11	-0.33***	1

Note: ROA refers to the ratio of earnings after interest and taxes to the book value of total assets. OSS denotes

operational self-sufficiency, calculated as the ratio of financial revenue to the sum of financial expenses, net impairment loss, and operating expenses. CAP is the ratio of total equity to total assets; DBT represents the ratio of total liabilities to total assets; DTA indicates the ratio of deposits to total assets; DLO refers to the ratio of deposits to the gross loan portfolio; SIZ is the natural logarithm of total assets; and PAR represents the portfolio at risk, measured as the ratio of the outstanding balance of loans overdue by more than 30 days (including renegotiated loans) to the gross loan portfolio. *. **. *** denote statistical significance at the 10, 5 and 1% levels, respectively.

Next, we conduct the Hausman test to identify the most appropriate estimation technique for our empirical analysis. Estimates of the ROA and OSS models using both fixed-effects and random-effects methods yield broadly consistent results in terms of the direction and statistical significance of the coefficients. Specifically, both approaches indicate that the capital structure variables CAP (capital-to-assets ratio) and DBT (debt-to-equity ratio) have a negative impact on ROA and OSS, while the DTA (deposits-to-assets ratio) variable is positively associated with both performance indicators.

To determine the preferable estimation method, we apply the Hausman test. The results, presented in Table 3, indicate a p-value of 0.00 ($\text{Prob} > \chi^2 = 0.00$), suggesting that the explanatory variables are uncorrelated with the unobserved individual effects of the MFIs (Hartarska & Nadolnyak, 2007). This finding supports the use of the random-effects model, which accounts for both cross-sectional and temporal variations in the data (Greene, 2012), as the more appropriate specification for our study.

4.3 Results and Discussion

The empirical results obtained using the random-effects estimation method are presented in Table 3. A key finding is the significant negative relationship between debt, as measured by the debt-to-equity ratio (DBT), and both financial performance (ROA) and operational self-sufficiency (OSS). Specifically, the DBT variable has a negative and statistically significant effect on ROA ($t = -0.489, p < 0.000$) and OSS ($t = -0.721, p < 0.000$).

These results are consistent with previous studies by Salim and Yadav (2012), Chadha and Sharma (2016), Le and Phan (2017), and Boshnak (2022), all of which document a negative impact of debt on firm performance. Our findings suggest that a 10% increase in the debt ratio leads to a 5% decline in ROA and a 7% decline in OSS. This underscores the idea that higher leverage can undermine both profitability and sustainability in MFIs. The debt-to-equity ratio reflects an institution's capacity to generate internal resources for financing its loan portfolio. Excessive leverage may indicate an MFI's limited ability to absorb financial shocks, potentially resulting in financial distress.

Moreover, high levels of debt can diminish firm performance due to the burden of interest payments and debt servicing obligations, which must be met from the institution's cash flows. In line with Stulz (1990), our findings support the hypothesis that excessive debt can reduce firm value by constraining investment opportunities—commonly referred to as the underinvestment problem.

The negative and significant relationship between DBT and OSS further suggests that increased indebtedness may jeopardize an MFI's long-term sustainability. As MFIs become more leveraged, their ability to meet interest and principal repayments may deteriorate, threatening both operational efficiency and financial performance. This is consistent with the conclusions of Sekabira (2013), who argues that excessive debt exposure weakens institutional sustainability.

Our results also corroborate Kar (2012), who posits that the negative association between debt and performance in MFIs may be attributed to the relatively high cost of long-term borrowing.

Table 3: Effect of capital structure on ROA and OSS by RE regressions

Variables	Dependent variable: ROA			Dependent variable: OSS		
	1	2	3	4	5	6
CAP	-0.019 (0.18)			-0.04 (0.177)		
DBT		-0.489*** (0.000)			-0.721*** (0.000)	
DTA			0.129*** (0.004)			0.355** (0.011)
LIQ	-0.065** (0.040)	-0.073*** (0.010)	-0.102*** (0.000)	-0.122 (0.220)	-0.138 (0.157)	-0.217** (0.033)
SIZ	3.039*** (0.000)	2.703*** (0.000)	2.94*** (0.000)	7.406*** (0.000)	6.486*** (0.007)	6.923*** (0.000)
RISQ	-0.231*** (0.002)	-0.241*** (0.000)	-0.265*** (0.000)	-0.55** (0.017)	-0.589*** (0.000)	-0.657*** (0.005)
Constant	-5.554*** (0.000)	-4.409*** (0.000)	-5.39*** (0.000)	-3.491*** (0.000)	6.788*** (0.000)	-2.157*** (0.000)
Observations	2740	2740	2740	2740	2740	2740
R-square	0.421	0.496	0.456	0.293	0.225	0.313
Hausman test	80.962	159.344	84.679	29.394	19.468	26.669
Prob > chi2	0.000	0.001	0.000	0.000	0.002	0.000

Note: In this table, columns 1 to 3 present the effects respectively of CAP, DBT and DTA on return on assets (ROA). Columns 4 to 6 present the effects respectively of CAP, DBT and DTA on Operational Self Sufficiency (OSS). Dependent variables: ROA: the ratio of earnings after interest and tax to book value of total assets; OSS: the ratio of financial revenue to financial expenses, net imp. loss and operating expenses; Independent variables: CAP: the ratio of total equity to total assets; DBT: the ratio of total liabilities to total assets; DTA: the ratio of deposits to total assets. Control variables: LIQ: the ratio of deposits to gross loan portfolio. SIZ: the naperian logarithm of the total assets; RISQ: the ratio of outstanding balance, portfolio overdue > 30 Days + renego. portfolio to gross loan portfolio.

*. **. *** denote statistical significance at the 10, 5 and 1% levels, respectively.

The results also indicate that the deposits-to-total-assets ratio (DTA) has a positive and statistically significant effect on both return on assets (ROA) ($t = 0.129$, $p < 0.004$) and

operational self-sufficiency (OSS) ($t = 0.355$, $p < 0.011$). Conversely, the ROA is negatively and significantly affected by the deposits-to-loans ratio (LIQ) ($t = -0.075$, $p < 0.019$). These findings suggest that a 10% increase in deposits could enhance ROA by 1.30% and improve the institution's capacity to cover operating expenses with operating revenues (OSS) by approximately 3.6%.

In the banking sector, the deposit-to-asset ratio is typically used to assess the extent to which a bank's assets are funded by deposits. In microfinance institutions (MFIs), this ratio similarly indicates the reliance on deposit-based funding—widely regarded as a lower-cost financing alternative. Thus, our results corroborate the assertion that increased deposit mobilization enhances both the financial performance and sustainability of MFIs, as also noted by Muriu (2016). In the West African context, MFI deposits are largely sourced from local depositors who, as Hollis and Sweetman (2007) argue, may exert a form of informal control over expenditure management, thereby contributing positively to institutional performance.

Regarding the control variables, liquidity (LIQ), proxied by the deposits-to-loans ratio, is found to negatively and significantly affect ROA in the first three models ($t = -0.065$, $p < 0.040$; $t = -0.073$, $p < 0.010$; $t = -0.102$, $p < 0.000$), as well as operational efficiency in the sixth model ($t = -0.217$, $p < 0.033$). In banking literature, this ratio is often used as an indicator of liquidity risk. Our findings suggest that low liquidity ratios may signal liquidity stress in MFIs, which negatively affects both financial performance and sustainability.

Institutional size is positively and significantly associated with both ROA ($t = 3.039$, $p < 0.000$; $t = 2.703$, $p < 0.000$; $t = 2.940$, $p < 0.000$) and OSS ($t = 7.406$, $p < 0.000$; $t = 6.486$, $p < 0.007$; $t = 6.923$, $p < 0.000$). These results support the findings of Mersland and Strøm (2009) and Estapé-Dubreuil and Torreguitart-Mirada (2015), indicating that larger MFIs benefit from scale economies and possess more resources to generate the revenue needed to cover operational costs.

Lastly, the credit risk variable (RISQ), measured by the portfolio at risk over 30 days, has a consistently negative and statistically significant effect on both ROA ($t = -0.231$, $p < 0.002$; $t = -0.241$, $p < 0.000$; $t = -0.265$, $p < 0.000$) and OSS ($t = -0.550$, $p < 0.017$; $t = -0.589$, $p < 0.000$; $t = -0.657$, $p < 0.005$). These findings align with the results of Strøm, Espallier, and Mersland (2014) and Estapé-Dubreuil and Torreguitart-Mirada (2015), confirming that deterioration in the quality of the loan portfolio undermines both profitability and operational autonomy, given that the loan portfolio constitutes the MFI's primary income-generating asset.

5. Conclusions and Implications

Microfinance, often referred to as the "bank of the poor," has emerged as a credible actor in the development finance landscape. Its legitimacy is grounded not only in the breadth of its outreach but also in its close engagement with socially and economically vulnerable populations. Against this backdrop, examining the determinants of microfinance institutions' (MFIs) performance and sustainability is both justified and necessary. This study investigated the impact of capital structure on the financial performance of MFIs using panel data from 274 institutions operating in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) over the 2010–2019 period. The empirical analysis employed fixed- and random-effects estimation techniques to derive robust conclusions.

The results suggest that WAEMU MFIs rely primarily on deposit mobilization as a source of funding, followed by equity and debt. A positive and statistically significant relationship was found between the proportion of deposits in the capital structure and financial performance, indicating that MFIs with higher levels of deposits are more profitable and financially sustainable. This is largely attributable to the relatively low cost of deposit-based financing. Therefore, MFIs should implement strategies to increase deposit mobilization—especially long-term deposits—as a means to enhance operational profitability and long-term viability.

In contrast, the analysis revealed that higher levels of debt adversely affect financial performance. While debt financing may offer certain advantages—such as tax benefits or the potential for financial discipline—it can also undermine performance due to high interest obligations and increased financial risk. Given that MFIs often pursue dual objectives—financial performance and social impact—indebtedness should be used judiciously to avoid impairing institutional sustainability.

The findings also underscore the importance of maintaining a healthy credit portfolio. A deteriorating portfolio was associated with a decline in both economic profitability and operational self-sufficiency. These results affirm the necessity of adopting prudent credit risk management practices, such as prioritizing creditworthy borrowers and enhancing loan recovery mechanisms.

Additionally, the study highlights the existence of liquidity constraints among MFIs in the region, which negatively influence both profitability and viability. These constraints may stem, in part, from the prevalence of short-term, demand-based deposits. To mitigate these risks, MFIs should ensure that the volume of outstanding loans does not exceed available deposit funds and should actively promote the mobilization of long-term savings.

While the study provides valuable insights, it is not without limitations. It primarily focused on financial performance and did not integrate social performance metrics, which are central to the dual mission of MFIs. Furthermore, the sample was limited to MFIs in the WAEMU region, thereby excluding other African contexts that may exhibit different structural and institutional dynamics. These limitations suggest avenues for future research, particularly studies that adopt a multidimensional approach to performance—encompassing both financial and social outcomes—and that include broader regional comparisons across the African continent.

References

- Abor, J. (2005), “The effect of capital structure on profitability: An empirical analysis of listed firms in Ghana”, *Journal of Risk Finance*, 6(5), p. 438-447.
- Abor, J. (2007), “Debt policy and performance of SMEs: Evidence from Ghanaian and South African firms”, *The Journal of Risk Finance*, 8, p. 364-379.
- Abrar, A. and Javaid, A. Y. (2016), “The Impact of Capital Structure on the Profitability of Microfinance Institutions”, *South Asian Journal of Management Sciences*, 10(1), p. 21-37.
- Addae-Korankye, A. (2012), “Microfinance and Poverty Reduction in Ghana. The Case of Central Region of Ghana”, *Asian Economic and Financial Review*, 2(1), p. 135-141.
- Armendariz de Aghion, B. and Morduch, J. (2005), *The Economics of Microfinance*. MIT Press, Cambridge, 352 p.

- Augustine, D., Wheat, C. O., Jones, K. S., Baraldi, M. and Malgwi, C. A. (2016), "Gender diversity within the workforce in the microfinance industry in Africa: Economic performance and sustainability", *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 33(3), p. 227-241.
- Berger, A. N. and Bonaccorsi di Patti, E. (2006), "Capital structure and firm performance: A new approach to testing agency theory and an application to the banking industry", *Journal of Banking & Finance*, 30(4), p. 1065-1102.
- Bogdan, V. L. (2012), "Capital Structure and Sustainability: An Empirical Study of Microfinance Institutions", *The Review of Economics and Statistics*, 94, p. 1045-1058.
- Boshnak, H. (2022), "The impact of capital structure on firm performance: evidence from Saudi-listed firms", *International Journal of Disclosure and Governance*, 20, p. 15-26.
- Chadha, S. and Sharma, A. K. (2015), "Capital Structure and Firm Performance: Empirical Evidence from India", *Vision*, 19(4), p. 295-302.
- Chauhan, S., Ashutosh Verma, A. and Vijaya Kumar, C. V. R. S. (2022), "Effect of Capital Structure on the Financial and Social Performance of Indian Microfinance Institutions", *FIIB Business Review*, p. 1-14.
- Co, H. T. T., Uong, T. T. M. and Nguyen, C. V. (2021), "The Impact of Capital Structure on Firm's Profitability: A Case Study of the Rubber Industry in Vietnam", *Journal of Asian Finance, Economics and Business*, 8(7), p. 469-476.
- Cull, R., Demirguc-Kunt, A. and Morduch, J. (2007), "Financial performance and outreach: A global analysis of leading microbanks", *Economic Journal*, 117(517), p. 107-133.
- Estapé-Dubreuil, G. and Torreguitart-Mirada, C. (2015), "Governance mechanisms, social performance disclosure and performance in microfinance: does legal status matter?", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 86(1), p. 137-155.
- Gill, A., Biger, N. and Bhutani, S. (2009), "The determinants of capital structure in the service industry: Evidence from United States", *The Open Business Journal*, 2, p. 48-53.
- Grossman, S. J. and Hart, O. D. (1982), "Corporate Financial Structure and Managerial Incentives", NBER Chapters, in: *The Economics of Information and Uncertainty*, p. 107-140, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Hartarska, V. (2005), "Governance and performance of microfinance institutions in central and Eastern Europe and the newly independent states", *World Development*, 33(10), p. 1627-1648.
- Hartarska, V., Shen, X. and Mersland, R. (2013), "Scale economies and input price elasticities in microfinance institutions", *Journal of Banking & Finance*, 37(1), p. 118-131.
- Ho, S. J. and Hsu, S.-C. (2010), "Leverage, performance and capital adequacy ratio in Taiwan's banking industry", *Japan and the World Economy*, 22(4), p. 264-272.
- Hollis, A. and Sweetman, A. (2007), "The role of local depositors in controlling expenses in small-scale financial intermediation: An empirical analysis", *Economica*, 74, p. 713-735.
- Jensen, M. C. and Meckling, W. H. (1976), "Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure", *Journal of Financial Economics*, 3(4), p. 305-360.
- Kar, A. K. (2012), "Does capital and financing structure have any relevance to the performance of microfinance institutions?", *International Review of Applied Economics*, 26(3), p. 329-348.
- Khachatryan, K., Hartarska, V. and Grigoryan, A. (2017), "Performance and Capital Structure of Microfinance Institutions in Eastern Europe and Central Asia", *Eastern European Economics*, 55(5), p. 395-419.
- Kraus, A. and Litzenberger, R. H. (1973), "A state-preference model of optimal financial leverage", *The Journal of Finance*, 28(4), p. 911-922.
- Kyereboah-Coleman, A. (2007), "The impact of capital structure on the performance of microfinance institutions", *Journal of Risk Finance*, 8(1), p. 56-71.
- Le, T. P. V. and Phan, T. B. N. (2017), "Capital structure and firm performance: Empirical evidence from a small transition country", *Research in International Business and Finance*, 42, p. 710-726.

- Lin, F.-L. and Chang, T. (2011), "Does debt affect firm value in Taiwan? A panel threshold regression analysis", *Applied Economics*, 43(1), p. 117-128.
- Lislevand, C. J. (2012), "The Effect of Capital Structure on Microfinance Institutions Performance" (University of Agder, 2012).
- Majumdar, S. K. and Chhibber, P. (1999), "Capital structure and performance: Evidence from a transition economy on an aspect of corporate governance", *Public Choice*, 98, p. 287-305.
- Margaritis, D. and Psillaki, M. (2010), "Capital structure, equity ownership and firm performance", *Journal of Banking & Finance*, 34(3), p. 621-632.
- Mersland, R., and Strøm, R. O. (2009), "Performance and governance in microfinance institutions", *Journal of Banking and Finance*, 33(4), p. 662-669.
- Modigliani, F. and Miller, M. H. (1963), "Corporate Income Taxes and the Cost of Capital: A Correction", *The American Economic Review*, 53, 433-443.
- Modigliani, F. and Miller, M. H. (1958), "The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment", *The American Economic Review*, 48, 261-297.
- Mori, N. and Olomi, D. (2012), "The Efficacy of Boards on the Performance of Microfinance Institutions: Evidence from Tanzania and Kenya". *Research Report for Development*, 12(2), p. 157-167.
- Muriu, P. W. (2016), "Microfinance Performance: Does Financing Choice Matter?", *European Journal of Business and Management*, 8(33), p. 77-93.
- Myers, S. C. and Majluf, N. S. (1984), "Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have", *Journal of Financial Economics*, 13, p.187-221.
- Park, K. and Jang, S. (2013), "Capital structure, free cash flow, diversification and firm performance: A holistic analysis", *International Journal of Hospitality Management*, 33, p. 51-63.
- Parvin, S. S., Hossain, B., Mohiuddin, M. and Cao, Q. (2020), "Capital Structure, Financial Performance, and Sustainability of Micro-Finance Institutions in Bangladesh", *Sustainability*, 12(15), 6222.
- Périsseux, A. and Szafarz, A. (2015). "Women Leaders and Social Performance: Evidence from Financial Cooperatives in Senegal", *World Development*, 74, p. 437-452.
- Ross, S. A. (1977), "The Determination of Financial Structure: The Incentive-Signaling Approach", *The Bell Journal of Economics*, 8(1), p. 23-40.
- Salim, M. and Yadav, R. (2012), "Capital Structure and Firm Performance: Evidence from Malaysian Listed Companies", *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 65, p. 156-166.
- Sekabira, H. (2013), "Capital structure and its role on performance of microfinance institutions: The Ugandan case", *Sustainable Agriculture Research*, 2, p. 86-100.
- Simionescu, L. N., řtefan Cristian Gherghina, S. C., Tawil, H. and Sheikha, Z. (2021), "Does board gender diversity affect firm performance? Empirical evidence from Standard & Poor's 500 Information Technology Sector", *Financial Innovation*, 7(52).
- Stulz, R. (1990), "Managerial discretion and optimal financing policies", *Journal of Financial Economics*, 26(1), p. 3-27.
- Tchakoute Tchuigoua, H. (2015), "Capital Structure of Microfinance Institutions", *Journal of Financial Services Research*, 47(3), 313-340.
- Zeitun, R. and Tian, G. G. (2007), "Capital structure and corporate performance: evidence from Jordan", *Australasian Accounting, Business and Finance Journal*, 1(4), p. 40-61.

Titre : Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest : évaluation empirique de l'effet des sources de financement.

Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter?

Title: Hamadou Boubacar

Faculté d'administration

Université de Moncton,
Nouveau-Brunswick, Canada

Kofi Mowu

Institut Universitaire de Technologie de Gestion
Université de Lomé, Togo

Abstract

This study investigates the impact of different funding sources on the financial performance of microfinance institutions (MFIs). Utilizing a panel dataset of 274 MFIs operating in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) from 2010 to 2019, the analysis focuses on how capital structure components influence key performance indicators. The findings reveal that the ratio of deposits to total assets has a positive and statistically significant effect on both return on assets (ROA) and operational self-sufficiency (OSS). Conversely, the ROA is negatively and significantly influenced by both the deposit-to-loan ratio and the debt-to-equity ratio. Furthermore, the debt-to-equity ratio is also found to adversely affect the sustainability of MFIs. These results underscore the importance of favoring deposit-based financing over debt in order to enhance both profitability and long-term viability.

Keywords

Microfinance institutions; Capital structure; return on assets; operational self-sufficiency; performance

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact des sources de financement sur la performance des institutions de microfinance. Pour ce faire, nous utilisons un échantillon de 274 IMF des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, sur la période 2010-2019. Ainsi, nos résultats révèlent que le ratio des dépôts sur l'actif total affecte positivement et significativement le rendement des actifs et l'autosuffisance opérationnelle. En revanche, notre étude montre que le rendement des actifs est négativement et significativement impacté aussi bien par le ratio des dépôts sur les prêts que par le ratio d'endettement. Ce dernier exerce également le même effet sur l'indicateur de pérennité des IMF.

Mots clés

Institutions de microfinance ; Structure du capital ; Rendement des actifs ; Autonomie opérationnelle ; Performance

Introduction

Depuis les travaux de Modigliani et Miller (1958 ; 1963), l'impact de la structure financière sur la performance des entreprises continue d'être un sujet d'intérêt pour la recherche académique. Les différentes études menées sur ce sujet, tentent de déterminer l'existence d'une structure de capital optimale. Celle-ci étant supposée minimiser les coûts de capital de l'entreprise, tout en maximisant sa profitabilité. Ainsi, plusieurs études ont examiné la relation entre la structure de capital et la performance des entreprises des pays industrialisés (Berger et Bonaccorsi di Patti, 2006; Gill et al., 2009; Margaritis et Psillaki, 2010) et des entreprises des pays en développement (Majumdar and Chhibber, 1999; Zeitun et Tian, 2007; Abor, 2007; Salim et Yadav, 2012; Le et Phan, 2017). Ces études portant sur le lien entre la structure du capital et la performance de l'entreprise donnent des résultats mitigés et contradictoires. Par exemple, les études de Berger et Bonaccorsi di Patti (2006), Gill et al. (2009) et Margaritis et Psillaki (2010) montrent qu'un ratio d'endettement plus élevé est associé à une meilleure performance de l'entreprise. En effet, selon ces auteurs, l'utilisation d'une dette plus importante réduit les coûts d'agence liés aux fonds propres ou encourage les dirigeants à agir davantage dans l'intérêt des actionnaires. En revanche, les études conduites par Zeitun et Tian (2007), Abor (2007) et Majumdar et Chhibber (1999) sur des entreprises Jordaniennes, Ghanéennes, Sud-Africaines et Indiennes, trouvent l'existence d'un effet négatif de l'endettement sur la performance des entreprises. Mais, qu'en est-il de la relation entre la structure de capital et la performance des institutions de microfinance (IMF)?

Les IMF fournissent un ensemble de produits financiers destinés généralement aux exclus des systèmes financiers classiques (Addae-Korankye, 2012). Au départ, les produits de microfinance sont offerts par des organisations non gouvernementales financées par des donateurs internationaux et des gouvernements. Par la suite, avec l'émergence des coopératives d'épargne et de crédit, d'institutions financières non bancaires et des banques rurales offrant des services de microfinance basés sur les principes du marché, les IMF se sont tournées vers les marchés de capitaux (Bogan, 2012). Dès lors, des liens entre ces marchés et les IMF sont créés, et la présence de dettes dans la structure financière exerce une pression sur les dirigeants des IMF, pour leur exiger plus d'efficacité et de rentabilité (Armendaritz de Aghion et Morduch, 2005).

D'après Tchakoute Tchuigoua (2015), les principaux instruments de financement des IMF sont l'autofinancement, les fonds propres (subventions, apports d'investisseurs sociaux) et l'endettement (dépôts, emprunts bancaires). Ces différentes sources de financement présentent des avantages et des défis pouvant entraîner des conséquences sur la performance des IMF (Bogan, 2012). Ainsi, les subventions qui sont gratuites et utiles pour les IMF en démarrage (ou à risque), n'incitent pas ces dernières à l'efficacité, ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance. Pour ce qui est des quasi-capitaux propres et des prêts concessionnels, considérés comme du financement à faible coût, leur impact peut être positif sur la performance des IMF. Enfin, les IMF financées avec des fonds plus coûteux (dépôts, dettes) ont une obligation de résultats, ce qui peut avoir un impact positif ou négatif sur leur performance financière.

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact des différences sources de financement sur la performance financière des IMF. Cette étude permettra de comprendre

les liens qui existent entre les pratiques de financement et la performance financière des IMF. La grande variété des moyens de financement et la dualité d'objectifs des IMF en termes de performance rendent l'examen de ces liens, à la fois complexe et intéressant. Ainsi, notre étude permettra d'apporter un éclairage supplémentaire sur la relation entre la performance financière et les sources de financement (dettes, fonds propres) des IMF ouest-africaines.

En utilisant des données sur les IMF ouest-africaines, nos résultats révèlent que le ratio des dépôts sur l'actif total affecte positivement et significativement le rendement des actifs et l'autosuffisance opérationnelle. En revanche, notre étude montre que le rendement des actifs est négativement et significativement impacté aussi bien par le ratio des dépôts sur les prêts que par le ratio d'endettement. Ce dernier exerce également le même effet sur l'indicateur de pérennité des IMF.

La suite de cet article est organisée comme suit : la section 2 passe en revue la littérature théorique et empirique relative à la structure du capital et à la performance des entreprises. La section 3 décrit les données, les caractéristiques de l'échantillon et la méthodologie empirique. La section 4 présente et discute les principaux résultats. Enfin, la section 5 conclut en résumant les principaux enseignements, les implications en matière de politique publique et les pistes de recherche futures.

1. Revue de littérature

L'impact de la structure de capital sur la performance des IMF n'a pas été suffisamment étudiée, aussi bien théoriquement qu'empiriquement. Cependant, il existe une littérature abondante sur ce sujet et qui porte sur les entreprises. Dans ce qui suit, nous allons revoir les théories pertinentes portant sur la structure de capital. En microfinance, la dualité des objectifs en termes de performance nous conduit à distinguer d'un côté l'impact de la structure de capital sur la performance financière, et de l'autre, la relation entre la structure de capital et la performance sociale des IMF, même si nous n'examinons que l'impact des sources de financement sur la performance financière et la pérennité des IMF.

1.1 Les théories de la structure de capital

Depuis les travaux de Modigliani and Miller (1958, 1963), de nombreuses études théoriques et empiriques ont porté sur la structure de capital des entreprises. Ainsi, Modigliani et Miller (1958) suggèrent que les stratégies financières n'affectent pas la valeur de l'entreprise. Le modèle développé en 1958 par Modigliani et Miller repose sur un certain nombre d'hypothèses qui caractérisent un marché de capitaux parfait : la dette et les fonds propres sont les seules sources de financement utilisées, les coûts de faillite sont nuls, l'impôt sur le revenu n'existe pas, les anticipations concernant le bénéfice espéré et le risque sont les mêmes, le bénéfice avant intérêt et impôt est supposé constant en tout temps, les bénéfices sont entièrement versés sous forme de dividendes, les flux monétaires constituent tous des perpétuités. Sous ces conditions, la valeur de l'entreprise est déterminée par ses propres actifs et non par la proportion de dettes ou de fonds propres émis. Selon les auteurs, aucune combinaison de dettes et de capitaux propres n'affecte la

valeur de l'entreprise. Cependant, en 1963, Modigliani et Miller soutiennent que dans un contexte d'imperfection du marché où les hypothèses ci-dessus sont relâchées, la valeur de l'entreprise dépend de la structure de capital.

La théorie du compromis ou *Trade-off theory* (Kraus et Litzenberger, 1973) stipule que la décision de financement est basée sur un arbitrage entre l'avantage fiscal lié à l'endettement et les coûts de détresse financière. Selon ce courant théorique, cet arbitrage crée une structure de capital optimale permettant de maximiser la valeur de l'entreprise. Le premier avantage de la dette provient de l'avantage de fiscal résultant de la déductibilité des intérêts (Modigliani and Miller, 1963). Les coûts de la dette résultent principalement des coûts directs et indirects de faillite, augmentant ainsi le risque financier de l'entreprise (Kraus et Litzenberger, 1973). À la différence de Modigliani and Miller (1963) qui préconisent des niveaux élevés d'endettement, la théorie du compromis identifie des cas où un faible endettement, qui n'aggraverait pas dangereusement les coûts espérés de faillite, est préférable. En définitive, la théorie du compromis conclut que la valeur de l'entreprise endettée est égale à la valeur de l'entreprise non-endettée augmentée de l'avantage fiscal lié aux intérêts en tenant compte des coûts de détresse financière.

Initialement proposée par Myers et Majluf (1984), la théorie du financement hiérarchique ou *The pecking Order Theory* soutient que les entreprises préfèrent se financer d'abord par fonds internes, en raison notamment des frais d'émissions de nouveaux titres et du contenu informationnel négatif associé à une nouvelle émission d'actions ordinaires. En tenant compte de leurs possibilités d'investissement, les entreprises établissent un ratio cible de distribution de dividende et tentent d'éviter des changements soudains dans leur politique de dividende. Lorsqu'un financement externe s'avère quand même nécessaire, elles émettent d'abord des titres d'emprunts. Elles ne procèdent à l'émission d'actions ordinaires qu'en dernier recours. En résumé, selon cette théorie, les entreprises utilisent, dans l'ordre, les fonds internes, la dette et les nouvelles actions ordinaires. Contrairement à la théorie du compromis, la théorie du financement hiérarchique montre une relation négative entre les décisions de financement et la valeur de l'entreprise (Chauhan et al., 2022).

Les coûts d'agence représentent un enjeu important dans le contrôle des entreprises. Ils résultent de la délégation de pouvoir dans l'entreprise dans un contexte d'asymétrie d'information. Dans les entreprises où existe une séparation de pouvoir, les dirigeants sont mandatés par les actionnaires. Des conflits d'agence peuvent surgir lorsque les dirigeants font preuve d'un effort de travail insuffisant, s'octroient des avantages indirects, prennent des décisions qui correspondent à leurs propres préférences, et ne parviennent pas ainsi, à maximiser la valeur de l'entreprise (Berger et Bonaccorsi di Patti, 2006). La théorie d'agence suppose que le choix de la structure du capital pourrait contribuer à atténuer l'ampleur des coûts d'agence. Elle suggère qu'un niveau élevé de dettes ou un faible niveau de fonds propres réduit les coûts d'agence des capitaux externes et augmente la valeur de l'entreprise en contraignant ou en encourageant les dirigeants à agir davantage dans l'intérêt des actionnaires. Depuis les travaux de Jensen et Meckling (1976), plusieurs études montrent qu'un endettement élevé permet de discipliner les dirigeants, réduisant ainsi les coûts d'agence. En effet, un endettement excessif pourrait entraîner la faillite de l'entreprise et faire subir aux dirigeants des pertes en salaires, en réputation et avantages sociaux (Grossman et Hart, 1982). Ils auront ainsi un avantage à agir dans l'intérêt des actionnaires, en travaillant pour créer de la richesse pour ces derniers.

1.2 L'impact de la structure de capital sur la performance

La relation entre la structure de capital et la performance des entreprises a été abondamment étudiée empiriquement. Ainsi, de nombreuses études empiriques ont été menées pour déterminer s'il existe une relation entre la performance de l'entreprise et la structure du capital, et ces études ont produit des résultats mitigés (Salim et Yadav, 2012). Certaines études empiriques indiquent l'existence d'une relation positive entre l'endettement et la performance des entreprises. En effet, la dette est une source de financement qui convient mieux à une entreprise dont les perspectives sont bonnes et dont les probabilités de faillite sont faibles (Ross, 1977). La valeur de l'entreprise augmente parce que l'augmentation de son niveau de dette envoie un signal positif au marché, sur la situation de l'entreprise.

En analysant des données de banques américaines, Berger and Bonaccorsi di Patti (2006) trouvent qu'un ratio d'endettement élevé est associé à une performance bancaire élevée. En effet, les auteurs soulignent qu'un accroissement du taux d'endettement de 1% entraîne une augmentation des bénéfices de 6%. En outre, ils mentionnent qu'un endettement très élevé reste toujours bénéfique pour les banques américaines et peut réduire les coûts d'agence des capitaux propres ou encourager les dirigeants à agir davantage dans les intérêts des actionnaires, en boostant la valeur des banques. Abor (2005) trouve sur un échantillon d'entreprises cotées que le ratio d'endettement mesuré par le rapport entre la dette à court terme et l'actif total affecte positivement la performance mesurée par le ROE. De même, Gill et al. (2009) indiquent qu'il existe une relative positive entre la structure de capital (mesurée par les ratios dettes totales/actif total, dettes à court terme/actif total et dettes à long terme/actif total) et la performance des entreprises américaines. En étudiant la relation entre la structure de capital et la performance, Park et Jang (2013) trouvent que l'endettement permet d'améliorer la performance des entreprises. Dans le même ordre d'idée, Margaritis et Psillaki (2010) examinant si les entreprises plus efficaces choisissent plus ou moins de dettes dans leur structure de capital, trouvent qu'un endettement élevé est associé à une meilleure performance des entreprises étudiées. À partir d'un échantillon de banques Taiwanaises, Ho et Hsu (2010) concluent que la performance et le niveau d'endettement sont positivement reliés. Kar (2012) trouve que la structure de capital mesurée par le ratio dettes/fonds propres est positivement associée à l'indicateur de performance qu'est le ROE. Enfin, Co et al. (2021) soulignent que le ratio dettes/total actif des entreprises vietnamiennes est positivement relié la performance mesurée par le ROE.

D'autres études concluent que la structure de capital affecte négativement la performance de l'entreprise. En examinant un échantillon de 422 entreprises indiennes cotées, Chadha et Sharma (2016) trouvent que le ratio d'endettement affecte négativement la performance mesurée par le ROE. Salim et Yadav (2012) parviennent à la même conclusion, en trouvant que la performance des firmes malaisiennes mesurée par le ROA et le ROE est négativement reliée à la structure de capital (dettes à court terme, dettes à long terme et dettes totales). À partir d'un échantillon de 167 entreprises, Zeitun et Tian (2007) soutiennent que la dette exerce une influence négative sur la performance des entreprises mesurée par le ROE et le ROA. Dans une recherche menée sur des entreprises vietnamiennes, Le et Phan (2017) concluent que la structure de capital impacte négativement la performance. En effet, les auteurs soutiennent que les ratios de dettes à court terme, de dettes à long terme et dettes totale sont négativement et significativement

reliés aux mesures de la performance que sont le ROA et le ROE. Les résultats d'une récente étude menée par Boshnak (2022) sur un échantillon de 70 entreprises cotées en bourses sur la période 2016-2020, montrent que la structure de capital (ratio de dette à court terme, ratio de dette à long terme, ratio de dette totale et ratio de dettes/capitaux propres) affecte négativement le ROA des firmes saoudiennes, tandis que la dette à long terme, la dette totale et le ratio dette/capitaux propres ont des impacts négatifs sur le ROE.

En outre, il existe dans la littérature sur ce sujet, des études qui n'ont pas pu établir une relation linéaire entre la structure de capital et la performance. Ces études concluent que la structure de capital peut avoir un impact à la fois positif et négatif sur la performance des entreprises. Ainsi, Stulz (1990) parvient à conclure que la dette exerce un impact positif, en obligeant les dirigeants à verser des flux de trésorerie, réduisant par le même coup, le surinvestissement. En revanche, le remboursement de la dette réduit les flux de trésorerie disponibles pour réaliser des investissements rentables. Il s'agit là d'un effet négatif du financement par dette sur la valeur de l'entreprise à travers le sous-investissement. En examinant l'effet de la dette sur la valeur de 196 firmes taiwanaises, Lin et Chang (2011) constatent que lorsque le ratio d'endettement est inférieur à 9,86%, la valeur de l'entreprise augmente de 0,0546% si le ratio d'endettement augmente de 1%. Quand le taux d'endettement se situe entre 9,86% et 33,33%, alors une augmentation du ratio d'endettement de 1% ne fait augmenter la valeur de l'entreprise que 0,0057%. Enfin, les auteurs trouvent qu'au-delà d'un ratio d'endettement de 33,33%, la dette n'exerce pas d'impact sur la valeur de l'entreprise. Le et Phan (2017) trouvent également que la relation entre la performance mesurée par le ROE et la structure de capital mesurée par la dette totale et la dette à court terme n'est pas établie.

La littérature empirique relative à l'impact de la structure de capital des IMF sur leur performance est récente. De nos jours, on assiste à une transformation de la structure financière des IMF, marquée par l'attrait de ces institutions pour les sources de financement basées sur les marchés, au lieu de se contenter uniquement des subventions (Tchakoute Tchuigoua, 2015; Chauhan et al., 2022). Or, le financement par emprunts provenant des marchés exerce une pression sur les IMF qui sont tenues de respecter l'atteinte du double objectif, en termes de performance financière et de performance sociale. Ainsi, le financement externe issus des marchés, tout en aidant les IMF dans l'atteinte de ces objectifs, peut également atténuer leur viabilité financière. En effet, chaque source de financement a un coût, ce qui exerce un impact sur la capacité des IMF à concilier leur viabilité financière et leurs objectifs sociaux. Selon Chauhan et al. (2022), les IMF tentent de trouver une combinaison optimale de sources de financement, afin de résorber ces coûts et réduire leur impact sur les objectifs de rentabilité et sociaux.

Hartarska et al. (2013) ont utilisé la fonction de production et de coûts pour examiner la relation entre la performance (sociale et financière) et la structure de capital des IMF. À l'aide d'un échantillon d'IMF de 69 pays sur la période 1998-2010, les auteurs mettent en évidence l'existence d'un gain résultant de l'accès au financement. En étudiant l'impact de la structure de capital (fonds propres, subventions, dépôts, bénéfices non répartis et prêts concessionnel, prêts bancaires) sur la performance (ROA, nombre d'emprunteurs actifs, solde moyen de prêts par emprunteur) d'IMF de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale sur la période 2005-2009, Khachatryan et al. (2017) trouvent des résultats intéressants. En

effet, ils soutiennent que les bénéfices non répartis affectent positivement le ROA, tandis que les subventions ont un impact négatif sur la performance sociale mesurée le solde moyen de crédits par emprunteur. L'étude de Khachatryan et al. (2017) montre également que les prêts affectent négativement aussi bien la performance financière (ROA) que la performance sociale (solde moyen de prêts par emprunteur). À partir d'un échantillon de 782 IMF provenant de 92 pays, Kar (2012) examine l'impact exercé par la structure de financement sur la performance des IMF. La structure de financement est mesurée par le ratio de capitaux propres sur l'actif total et par le ratio dettes sur capitaux propres, tandis que les indicateurs de la performance utilisés sont d'un côté le ROA, le ROE et le coût opérationnel par dollars de crédit pour la performance financière, et de l'autre, le nombre d'emprunteurs actifs, le crédit moyen et le nombre de femmes clientes, pour la performance sociale. Kar (2012) confirme les prédictions de la théorie d'agence, selon lesquelles, l'augmentation de l'endettement accroît l'efficacité des bénéfices des IMF. De même l'auteur souligne que l'efficacité des coûts se détériore avec la diminution de la dette. Les résultats montrent les deux indicateurs de la structure de capital sont négativement associés à la performance sociale mesurée par le crédit moyen (profondeur de la portée). Cependant, Kar (2012) conclut que la structure de capital n'a aucun impact sur la performance sociale mesurée par la participation des femmes en tant que clientes et par le nombre d'emprunteurs actifs (étendue de la couverture).

Dans une recherche menée sur l'impact de la structure de capital sur la performance des IMF ghanéennes, Kyereboah-Coleman (2007) souligne que la plupart des IMF utilisent davantage la dette à court terme, plutôt que la dette à long terme. Les résultats de son étude montrent que les IMF très endettées obtiennent une meilleure performance sociale, en desservant plus de clients, et financière, en réalisant des économies d'échelle qui leur permettent de faire face au risque moral et de sélection adverse et de gérer leur risque. Sekabira (2013) examine le rôle de la structure de capital (dépôts/actifs, dettes/actifs, fonds propres/actifs, bénéfices non répartis sur actifs et subventions sur actifs) sur la performance financière (ROA, PAR, FSS) et sociale (nombre d'emprunteurs actifs, nombre de crédits) des IMF Ougandaises. Les résultats montrent que l'endettement et les subventions affectent négativement la durabilité opérationnelle et financière, contrairement à la part des fonds propres dans la structure de capital qui y exerce un impact positif. Ces résultats amènent l'auteur à affirmer que les subventions et les dettes ont des conséquences négatives importantes sur les performances des IMF. Dans une autre recherche, Lisllevand (2012) identifie l'effet qu'exerce la structure de financement (dettes à court terme, dettes à long terme et dettes totales, toutes rapportées au total de l'actif) sur la performance financière (ROA, coût des fonds utilisés) de 403 IMF provenant de 73 pays. Les résultats indiquent que la dette totale et la dette à court terme affectent positivement le coût des fonds. En revanche, la dette totale et la dette à long terme exercent un impact négatif sur le ROA. Abrar et Javaid (2016) ont étudié la relation entre les sources de financement (dépôts sur actifs, dépôts nets, dette sur fonds propres) et la performance financière (ROA, ROE et OSS). Les résultats de leur étude indiquent les dépôts affectent positivement la performance financière. En outre, les auteurs trouvent que les IMF plus endettées sont plus rentables que celles qui sont moins endettées. Examinant l'impact de la structure de capital (Capitaux propres/actifs, dettes/prêts = dette long terme, dépôts/prêts, dépôts/actifs) sur la performance (ROA, Revenu net/Dépenses) de 187 IMF du Bangladesh, Parvin et al. (2020)

concluent que les capitaux propres et les dettes à long terme influencent respectivement, positivement et négativement, la performance mesurée par le ratio revenu net sur dépenses. En outre, les auteurs trouvent que ces deux variables de structure de capital ont un impact positif sur la performance mesurée par le ROA. Ainsi, si les IMF accroissent leur financement par capitaux propres de 10%, elles verraient le rendement de leurs actifs (ROA) augmenter de 1,11% (Parvin et al., 2020). Cependant, l'effet positif exercé par la dette sur le ROA est moindre, puisqu'un financement à 100% par dette, ne fait accroître le ROA que de 0,40%. Bogan (2012) a étudié la relation entre la structure de capital (dettes/actifs, dépôts/actifs, subventions/actifs, capitaux propres/actifs) et la performance (OSS, coût par emprunteur) à partir d'un échantillon d'IMF d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et des Caraïbes. Les résultats montrent que tous les indicateurs de structure de capital affectent négativement et significativement l'autosuffisance opérationnelle lorsqu'on considère l'échantillon globale. En revanche, si on considère les catégories d'IMF (banques, ONG, non bancaires et coopératives de crédit), Bogan (2012) trouve que la dette affecte négativement la performance (OSS) des ONG tandis que les subventions ont un impact négatif sur la performance (OSS) des IMF bancaires et des ONG.

2. Données et Méthodologie

Cette section décrit les méthodes utilisées pour collecter et analyser les données de recherche. Nous y présentons les données, la mesure des variables et la spécification du modèle.

2.1 Données de l'étude

Les données des IMF des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sont collectées sur la base de données *Microfinance Information Exchange* (MIX). La base de données MIX sur les IMF opérant dans les pays de l'UEMOA contient des données sur 2 740 observations annuelles de 274 organisations de microfinance pour la période 2010-2019. Ces IMF sont réparties comme suit : 38 IMF opérant au Bénin, 29 IMF au Burkina Faso, 34 IMF en Côte d'Ivoire, 4 IMF en Guinée-Bissau, 24 IMF au Mali, 23 IMF au Niger, 85 IMF au Sénégal et 37 IMF au Togo. MIX répertorie des informations non boursières car la plupart des IMF ne sont pas cotées en bourse. Les variables relatives à la structure de capital, aux performances financière et sociale des IMF sont donc mesurées à l'aide des indicateurs comptables. Ces données sont complétées par d'autres informations (données macroéconomiques) que nous avons collecté auprès de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest au Niger.

2.2 Approche méthodologique

Afin d'estimer la relation entre la performance et la structure de capital des IMF, nous utilisons, à l'instar de Kar (2012), Khachatryan et al. (2017), et Chauhan et al. (2022), les modèles de régression suivants :

$$ROA_{it} = \alpha + \beta Capital_structure_{it} + \gamma Control_variables_{it} + \mu_{it}$$

$$OSS_{it} = \alpha + \beta Capital_structure_{it} + \gamma Control_variables_{it} + \mu_{it}$$

Où β est le coefficient des variables de la structure de capital des IMF, γ est le vecteur des variables de contrôle, et μ représente le terme d'erreur pour l'IMF i au temps t . Nous aurions pu utiliser la méthode MCO pour estimer l'impact de la structure de capital sur la performance des IMF. Cependant, en raison de problèmes d'endogénéité, cette estimation

pourrait être biaisée (Simionescu et al., 2021). Ainsi, pour prendre en considération ces problèmes d'endogénéité, nous utilisons les méthodes d'estimation à effets fixes et à effets aléatoires des données de panel. Pour vérifier si les variables explicatives ne sont pas corrélées avec le terme d'hétérogénéité non observé des IMF, le test de Hausman est utilisé pour choisir entre le modèle à effet fixe et le modèle à effet aléatoire.

Variables

Variables dépendantes

À l'instar des études précédentes sur les IMF, nous mesurons la performance financière par le return on assets et l'operational self sufficiency (Hartarska, 2005; Cull et al., 2007; Mersland and Strom, 2009; Mori and Oloni, 2012; Bogan, 2012; Chauhan et al., 2022).

Variables de la structure du capital

Trois indicateurs sont utilisés pour mesurer la structure de capital. Il s'agit du capital to asset ratio, du debt to equity ratio et du deposits to total assets (Bogan, 2012; Khachatryan et al., 2017; Parvin et al., 2020; Chauhan et al., 2022).

Variables de contrôle

En s'inspirant d'études similaires antérieures, nous utilisons un certain nombre de variables de contrôle pertinentes dans notre recherche : la liquidité, la taille et le risque (Abrar et Javaid, 2016; Khachatryan et al., 2017; Parvin et al., 2020; Chauhan et al., 2022 et Tehulu, 2022).

Le tableau 1 présente toutes les variables de l'étude.

Tableau 1: Variables et statistiques descriptives

Variables	Abbreviation	Définition	Min	Max	Moy	E-type
Variables dépendantes						
Rendement des actifs	ROA (%)	(Revenu d'exploitation net – Impôts) / Actif total moyen	-6,84	16,4	2,10	10,26
Auto, opérationnelle	OSS (%)	Revenus financiers / (Dépenses financières + Pertes de valeur nettes + Charges d'exploitation)	61,24	178,9	112,2	21,53
Variables indépendantes						
Capital	CAP (%)	Capitaux propres / Actif total	2,14	89,62	29,98	20,10
Dettes	DBT (%)	Passif total / Capitaux propres	0,12	72,87	26,06	6,81
Dépôts sur actifs	DTA (%)	Dépôts / Actif total	0,25	91,54	43,96	20,94
Variables de contrôle						
Dépôts sur prêts	LIQ (%)	Dépôts / Portefeuille brut de prêts	0,28	98,48	51,73	24,51
Taille de l'IMF	SIZ	Logarithme népérien de l'actif total	11	20	15,80	1,80
Portefeuille à risque	RISQ (%)	Solde en souffrance, portefeuille en retard de plus de 30 jours + portefeuille renégocié / Portefeuille brut de prêts	0	100	9,02	11,12

3. Résultats empiriques et discussions

Dans cette section, nous analysons d'abord les statistiques descriptives de nos données. Ensuite, nous présentons et discutons les résultats, en commençant par les variables de la structure de capital. Enfin, nous présentons les résultats pour les variables de contrôle qui sont significativement liées à la performance des IMF.

3.1 Statistiques descriptives

Les quatre dernières colonnes du tableau 1 présentent les statistiques descriptives des variables mesurant la performance, la structure de capital des IMF ainsi que les variables de contrôle utilisées dans cette étude.

Toutefois, nous allons limiter l'analyse uniquement aux variables dépendantes et aux variables de structure de capital. Les indicateurs de la performance et de viabilité financières sont le rendement des actifs (ROA) et l'autosuffisance opérationnelle (OSS). On remarque que les IMF de notre échantillon ont en moyenne, un ROA de 2.10%. De plus, le tableau 1 montre que le ROA des IMF ouest-africaines varie de -6,84% à 2,10%. Ces variations nous renseignent qu'il y a un écart important dans la performance financière des IMF au cours de la période de cette étude. Ainsi, on peut affirmer que les IMF sont peu rentables et que leur viabilité financière mesurée par la variable OSS qui affiche une moyenne de 112.21% permet de compenser cette faible performance financière. En effet, l'autosuffisance opérationnelle de 112.21% indique qu'en moyenne, les revenus financiers des IMF sont suffisants pour couvrir leurs charges d'exploitation (Mersland et Strøm, 2009 ; Mori et Olomi, 2012).

Les statistiques descriptives des variables mesurant la structure du capital et des variables de contrôle sont également présentées dans le tableau 1. Ainsi, on y remarque qu'en moyenne les parts des capitaux propres (CAP), des dettes (DBT), des dépôts (DTA) par rapport au total actif sont d'environ 30%, 26% et 44% respectivement, au cours de la période 2010 à 2019. Ces résultats montrent aussi une grande dispersion des valeurs de ces indicateurs de structure de capital : 2.14% à 89.62%, 0.12% à 72.87% et 0.25% à 91.54% pour les variables CAP, DBT et DTA respectivement.

3.2. Analyse de la corrélation et sélection de modèle

Le tableau 2 présente les coefficients de corrélation entre les variables utilisées dans notre étude. On remarque que les coefficients de corrélation entre les variables indépendantes ne sont pas élevés. Ainsi, nous pouvons utiliser toutes les variables indépendantes dans le même modèle, sans risque d'engendrer un problème de multicolinéarité, car les coefficients de toutes les variables explicatives sont assez faibles (en dessous de 0,5). En outre, les résultats des tests de VIF (variance inflation factor) qui indiquent que le VIF le plus élevé est de 1.85, ce qui est largement en-dessous du seuil recommandé (Gujarati, 2009).

Tableau 2: Matrice de corrélation de Pearson

Variables	ROA	OSS	CAP	DBT	DTA	LIQ	SIZE	RISQ
ROA	1	1						
OSS	0,47***	0,37***						
CAP	-0,11	0,04*	1					
DBT	-0,32***	0,03***	-0,47***	1				
DTA	0,10	0,10**	-0,34***	0,18**	1			

LIQ	-0,18***	0,04*	-0,40**	-0,12*	0,42***	1		
SIZE	0,28***	0,02**	-0,37***	0,14**	0,16**	-0,34**	1	
RISQ	-0,40***	0,12*	0,09	-0,12*	0,12	0,11	-0,33***	1

Note: ROA : ratio du résultat après intérêts et impôts sur la valeur comptable de l'actif total ; OSS : ratio des revenus financiers aux dépenses financières, aux pertes de valeur nettes et aux charges d'exploitation ; CAP : ratio des capitaux propres au total de l'actif ; DBT : ratio du passif total à l'actif total ; DTA : ratio des dépôts à l'actif total ; SIZ : logarithme népérien de l'actif total RISQ : ratio du solde en souffrance, c'est-à-dire du portefeuille en retard de plus de 30 jours augmenté du portefeuille renégocié, au portefeuille brut de prêts.

*, **, *** indiquent une significativité statistique aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

Ensuite, nous avons réalisé le test d'Hausman afin de déterminer la méthode d'estimation appropriée pour notre recherche. L'estimation des modèles ROA et OSS par la méthode à effet fixe et par la méthode à effet aléatoire, donne des résultats similaires en signe et en significativité statistique. Les résultats de deux méthodes d'estimation montrent que les variables CAP et DBT affectent négativement aussi bien le ROA que l'OSS, tandis que la variable DTA est positivement reliée au ROA et au OSS. Afin de choisir la méthode d'estimation appropriée, nous utilisons le test d'Hausman dont les résultats contenus dans le tableau 3 montrent que $\text{prob} > \chi^2 = 0.00$, ce qui prouve que les variables explicatives ne sont pas corrélées au terme d'hétérogénéité non observée des IMF (Hartarska et Nadolnyak, 2007). Cela signifie également que la méthode à effet aléatoire qui prend en compte à la fois les dimensions individuelles et temporelles des variables (Greene, 2012) est plus appropriée que la méthode à effet fixe dans notre étude.

3.3 Résultats et discussion

Les résultats obtenus par la méthode à effet aléatoire sont présentés dans le tableau 3. Le premier résultat est la relation négative entre l'endettement mesuré par le ratio du passif sur les capitaux propres (DBT) et la performance financière ROA d'un côté, et entre ce même ratio d'endettement et l'autosuffisance opérationnelle (OSS). Ainsi, nous constatons que la variable DBT affecte négativement et significativement aussi bien la performance ROA ($t = -0.489, p < 0,000$) que la variable OSS ($t = -0.721, p < 0,000$). Ces résultats, tout en confirmant les conclusions auxquelles sont parvenues Salim et Yadav (2012); Chadha et Sharma (2016); Le et Phan (2017) et Boshnak (2022), révèlent que l'endettement exerce un effet négatif important sur la performance et sur l'efficience opérationnelle des IMF, puisqu'une hausse de la dette de 10%, fait décroître le ROA et l'OSS de 5% et 7% respectivement. Le ratio passif sur les fonds propres indique la capacité de l'IMF à mobiliser ses propres fonds pour financer son portefeuille de prêts. Ces résultats trouvent leur fondement dans le fait qu'un effet de levier excessif peut indiquer un problème dans la capacité d'une IMF à absorber des pertes soudaines. De plus, un endettement élevé diminuerait la performance de l'entreprise, avec les paiements d'intérêts élevés et le remboursement de la dette qui sont effectués à même les flux de trésorerie de l'IMF. Ainsi, à l'instar de Stulz (1990), nos résultats soutiennent que la dette exerce un effet négatif sur la valeur de l'entreprise à travers le sous-investissement. Le ratio d'endettement (DBT) est corrélé négativement et significativement avec la variable mesurant la viabilité financière (OSS). Cela implique que si les IMF s'endettent davantage, leur pérennité pourrait être menacée car elles pourraient être incapables d'honorer leurs engagements en termes de remboursement de la dette et de paiement d'intérêt. Une telle situation peut également impacter la performance financière des IMF (Sekabira, 2013). Nos résultats confirment aussi ceux de Kar (2012) qui soutient qu'une relation négative entre l'endettement et la performance financière des IMF peut s'expliquer par le fait que la dette à long terme coûte relativement plus cher.

Tableau 3: Effet de la structure du capital sur le ROA et l'OSS

Variables	ROA			OSS		
	1	2	3	4	5	6
CAP	-0,019 (0,18)			-0,04 (0,177)		
DBT		-0,489*** (0,000)			-0,721*** (0,000)	
DTA			0,129*** (0,004)			0,355** (0,011)
LIQ	-0,065** (0,040)	-0,073*** (0,010)	-0,102*** (0,000)	-0,122 (0,220)	-0,138 (0,157)	-0,217** (0,033)
SIZ	3,039*** (0,000)	2,703*** (0,000)	2,94*** (0,000)	7,406*** (0,000)	6,486*** (0,007)	6,923*** (0,000)
RISQ	-0,231*** (0,002)	-0,241*** (0,000)	-0,265*** (0,000)	-0,55** (0,017)	-0,589*** (0,000)	-0,657*** (0,005)
Constante	-5,554*** (0,000)	-4,409*** (0,000)	-5,39*** (0,000)	-3,491*** (0,000)	6,788*** (0,000)	-2,157*** (0,000)
Observations	2740	2740	2740	2740	2740	2740
R ²	0,421	0,496	0,456	0,293	0,225	0,313
Test de Hausman	80,962	159,344	84,679	29,394	19,468	26,669
Prob > chi2	0,000	0,001	0,000	0,000	0,002	0,000

Note: Dans ce tableau, les colonnes 1 à 3 présentent respectivement les effets de CAP, DBT et DTA sur la rentabilité des actifs (ROA). Les colonnes 4 à 6 présentent respectivement les effets de CAP, DBT et DTA sur l'autosuffisance opérationnelle (OSS). Variables dépendantes : ROA : ratio du résultat après intérêts et impôts sur la valeur comptable de l'actif total ; OSS : ratio des revenus financiers aux dépenses financières, aux pertes de valeur nettes et aux charges d'exploitation. Variables indépendantes : CAP : ratio des capitaux propres à l'actif total ; DBT : ratio du passif total à l'actif total ; DTA : ratio des dépôts à l'actif total. Variables de contrôle : LIQ : ratio des dépôts au portefeuille brut de prêts ; SIZ : logarithme népérien de l'actif total ;

RISQ : ratio du solde en souffrance — portefeuille en retard de plus de 30 jours augmenté du portefeuille renégocié — au portefeuille brut de prêts. *, **, *** indiquent une significativité statistique aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

Les résultats ci-dessus révèlent aussi que le ratio des dépôts sur l'actif total affecte positivement et significativement le rendement des actifs ($t = 0.129, p < 0,004$) et l'autosuffisance opérationnelle ($t = 0.355, p < 0,011$). En revanche, notre étude montre que le ROA est négativement et significativement impacté par le ratio des dépôts sur les prêts ($t = -0.075, p < 0,019$). Ainsi, si les institutions de microfinance ouest-africaines accroissent leurs dépôts de 10%, elles verraient leur ROA et leur capacité à couvrir leurs charges d'exploitation à l'aide de revenues opérationnelles, augmenter de 1,30% et de 3,6 respectivement. Dans les banques, le ratio dépôts/actifs est un indicateur qui sert à mesurer l'importance et l'ampleur des actifs financés par les dépôts. Dans une institution de microfinance, ce ratio mesure la part du financement par les dépôts qui sont considérés comme une source de financement alternative moins chère. En ce sens, nos résultats confirment l'idée selon laquelle, les dépôts sont supposés réduire les coûts des activités, tout en améliorant la performance et la pérennité de l'IMF (Muriu, 2016). Les dépôts des IMF ouest-africaines proviennent essentiellement des déposants locaux qui, comme le soulignent Hollis et Sweetman (2007), peuvent imposer un contrôle sur la gestion des dépenses de l'institution financière, et impacter ainsi favorablement sa performance.

Concernant les variables de contrôle, la liquidité LIQ (mesurée par le ratio dépôts sur les prêts) affecte négativement et significativement la performance ROA ($t = -0.065, p < 0,040$; $t = -0.073, p < 0,010$; $t = -0.102, p < 0,000$) dans les trois premiers modèles et l'efficience opérationnelle ($t = -0.217, p < 0,033$) dans le sixième modèle. Dans le secteur bancaire, ce ratio est parfois utilisé afin de détecter des problèmes de liquidité. Nos résultats suggèrent qu'un faible ratio dénote d'éventuelles pressions sur la liquidité des IMF, et par conséquent cela entraîne un impact négatif sur la performance et la viabilité. Notre étude montre que la taille de l'IMF a un impact positif et statistiquement significatif sur la performance ROA ($t = 3.039, p < 0,000$; $t = 2.703, p < 0,000$; $t = 2.940, p < 0,000$) et sur l'efficience opérationnelle ($t = 7.406, p < 0,000$; $t = 6.486, p < 0,007$; $t = 6.923, p < 0,000$). Ces résultats corroborent ceux de Mersland and Strom (2009) et de Estapé-Dubreuil and Torreguitart-Mirada (2015). Ainsi, notre étude confirme que, plus une institution de microfinance est de grande taille, plus elle dispose de ressources suffisantes pour générer des revenus opérationnels qui lui permettent de couvrir ses coûts d'exploitation. Enfin, notre étude montre que la variable RISQ (mesurée par le portefeuille à risque 30 jours) exerce un effet négatif et statistiquement significatif sur le ROA ($t = -0.231, p < 0,002$; $t = -0.241, p < 0,000$; $t = -0.265, p < 0,000$) et sur l'efficience opérationnelle ($t = -0.55, p < 0,017$; $t = -0.589, p < 0,000$; $t = -0.657, p < 0,005$), à l'instar de Strøm, Espallier et Mersland (2014) et Estapé-Dubreuil et Torreguitart-Mirada (2015). Ces résultats indiquent qu'une détérioration de la qualité du portefeuille de crédit affecte négativement aussi bien la rentabilité économique de l'IMF que son autonomie opérationnelle, dès lors que le portefeuille de crédit constitue son actif principal génère des produits financiers.

5. Conclusions et implications

Considérée comme la banque des pauvres, la microfinance a su s'imposer dans le champ de la finance comme acteur de développement crédible. Sa légitimité s'est construite tant

par le nombre de personnes qu'elle dessert que par la proximité qu'elle entretient avec les couches sociales les plus vulnérables. S'intéresser aux facteurs déterminants de sa performance et de sa pérennité est tout à fait fondé. La présente étude a pour but d'identifier l'impact de la structure du capital sur la performance financière de ces institutions. L'étude a porté sur 274 IMF de l'UEMOA dont les observations se sont étalées sur dix années (2010 à 2019). Pour aboutir aux résultats, les méthodes d'estimation à effets fixes et à effets variables sur les données de panel ont été mobilisées. Les résultats de la recherche montrent que les IMF de notre échantillon ont une préférence pour les dépôts comme principale source de financement pour financer leurs activités. Il s'en suit les fonds propres puis l'endettement. L'étude a révélé par ailleurs qu'il existe une accointance positive entre les dépôts et la performance financière. Les IMF qui engrangent une part importante des dépôts dans la structure du capital sont les plus rentables et les plus viables. Ceci s'explique par les coûts relativement faibles de cette source de financement. Il serait souhaitable alors que ces institutions développent davantage des politiques en faveur de la mobilisation de l'épargne, surtout, des dépôts à terme pour espérer davantage rentabiliser et pérenniser leurs activités. La présente recherche a montré que l'endettement détériore la performance des IMF de l'UEMOA. L'endettement peut sembler être une source de financement pouvant contraindre le dirigeant à aligner ses objectifs sur ceux des propriétaires. Il peut occasionner des allégements fiscaux et peut améliorer la rentabilité de l'actionnaire grâce éventuellement à l'effet de levier financier. Toutefois il faut se mettre à l'évidence que la dette coûte chère et qu'elle peut absorber conséquemment de la trésorerie et dégrader la performance des IMF. Par ailleurs les microfinances peuvent s'endetter non pas dans l'optique de s'enrichir nécessairement comme les entreprises classiques, mais elles peuvent utiliser la dette à des fins sociales aussi, compte tenu de la dualité des objectifs (objectif de performance financière mais aussi de performance sociale) qui régissent leur fonctionnement. Les IMF qui espèrent performer financièrement ont intérêt à recourir à cette source de financement avec modération.

Notre recherche a montré qu'une structure qui a un portefeuille de crédit dégradé n'est pas financièrement performante. Il est évident qu'un portefeuille de crédit sain est essentiel à la dynamisation des activités de la microfinance à travers les produits financiers qu'elle est susceptible de drainer. Ces structures doivent donc entreprendre des actions qui améliorent les remboursements de crédits qu'elles octroient. Elles doivent mener une politique de prêts conservatrice qui consiste à prioriser les emprunteurs moins risqués. Aussi est-il important de mentionner que nos résultats ont révélé que les IMF soumises à notre étude éprouvent des difficultés de liquidité qui entachent aussi bien leur rentabilité économique que leur viabilité. Ces difficultés de liquidité peuvent entre autres résulter du caractère improbable des dépôts qui sont souvent des dépôts à vue. Une microfinance qui aspire à la performance doit aménager sa liquidité en veillant à ce que le volume des prêts ne dépasse pas celui des dépôts, et, toutes les politiques en faveur de la mobilisation de l'épargne à terme doivent être encouragées.

En dépit de la pertinence des résultats, la présente étude s'est intéressée au lien entre la structure du capital et la performance financière sans évoquer la performance sociale dans ses analyses. L'échantillon a porté sur les IMF de l'UEMOA sans prendre en compte les IMF d'autres régions de l'Afrique. Toutes ces limites peuvent constituer des pistes de

recherches futures pouvant conforter l'analyse de l'impact de la structure du capital sur la performance des institutions financières en général et des Microfinances en particulier.

Bibliographie

- Abor, J. (2005), "The effect of capital structure on profitability: An empirical analysis of listed firms in Ghana", *Journal of Risk Finance*, 6(5), p. 438-447.
- Abor, J. (2007), "Debt policy and performance of SMEs: Evidence from Ghanaian and South African firms", *The Journal of Risk Finance*, 8, p. 364-379.
- Abrar, A. and Javaid, A. Y. (2016), "The Impact of Capital Structure on the Profitability of Microfinance Institutions", *South Asian Journal of Management Sciences*, 10(1), p. 21-37.
- Addae-Korankye, A. (2012), "Microfinance and Poverty Reduction in Ghana. The Case of Central Region of Ghana", *Asian Economic and Financial Review*, 2(1), p. 135-141.
- Armendariz de Aghion, B. and Morduch, J. (2005), *The Economics of Microfinance*. MIT Press, Cambridge, 352 p.
- Augustine, D., Wheat, C. O., Jones, K. S., Baraldi, M. and Malgwi, C. A. (2016), "Gender diversity within the workforce in the microfinance industry in Africa: Economic performance and sustainability", *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 33(3), p. 227-241.
- Berger, A. N. and Bonaccorsi di Patti, E. (2006), "Capital structure and firm performance: A new approach to testing agency theory and an application to the banking industry", *Journal of Banking & Finance*, 30(4), p. 1065-1102.
- Bogan, V. L. (2012), "Capital Structure and Sustainability: An Empirical Study of Microfinance Institutions", *The Review of Economics and Statistics*, 94, p. 1045-1058.
- Boshnak, H. (2022), "The impact of capital structure on firm performance: evidence from Saudi-listed firms", *International Journal of Disclosure and Governance*, <https://doi.org/10.1057/s41310-022-00154-4>
- Chadha, S. and Sharma, A. K. (2015), "Capital Structure and Firm Performance: Empirical Evidence from India", *Vision*, 19(4), p. 295-302.
- Chauhan, S., Ashutosh Verma, A. and Vijaya Kumar, C. V. R. S. (2022), "Effect of Capital Structure on the Financial and Social Performance of Indian Microfinance Institutions", *FIIB Business Review*, p. 1-14.
- Co, H. T. T., Uong, T. T. M. and Nguyen, C. V. (2021), "The Impact of Capital Structure on Firm's Profitability: A Case Study of the Rubber Industry in Vietnam", *Journal of Asian Finance, Economics and Business*, 8(7), p. 469-476.
- Cull, R., Demig-Åuc-Kunt, A. and Morduch, J. (2007), "Financial performance and outreach: A global analysis of leading microbanks", *Economic Journal*, 117(517), p. 107-133.
- Estapé-Dubreuil, G. and Torreguitart-Mirada, C. (2015), "Governance mechanisms, social performance disclosure and performance in microfinance: does legal status matter?", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 86(1), p. 137-155.
- Gill, A., Biger, N. and Bhutani, S. (2009), "The determinants of capital structure in the service industry: Evidence from United States", *The Open Business Journal*, 2, p. 48-53.

- Grossman, S. J. and Hart, O. D. (1982), "Corporate Financial Structure and Managerial Incentives", NBER Chapters, in: The Economics of Information and Uncertainty, p. 107-140, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Hartarska, V. (2005), "Governance and performance of microfinance institutions in central and Eastern Europe and the newly independent states", *World Development*, 33(10), p. 1627-1648.
- Hartarska, V., Shen, X. and Mersland, R. (2013), "Scale economies and input price elasticities in microfinance institutions", *Journal of Banking & Finance*, 37(1), p. 118-131.
- Ho, S. J. and Hsu, S.-C. (2010), "Leverage, performance and capital adequacy ratio in Taiwan's banking industry", *Japan and the World Economy*, 22(4), p. 264-272.
- Hollis, A and Sweetman, A. (2007), "The role of local depositors in controlling expenses in small-scale financial intermediation: An empirical analysis", *Economica*, 74, p. 713-735.
- Jensen, M. C. and Meckling, W. H. (1976), "Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure", *Journal of Financial Economics*, 3(4), p. 305-360.
- Kar, A. K. (2012), "Does capital and financing structure have any relevance to the performance of microfinance institutions?", *International Review of Applied Economics*, 26(3), p. 329-348.
- Khachatryan, K., Hartarska, V. and Grigoryan, A. (2017), "Performance and Capital Structure of Microfinance Institutions in Eastern Europe and Central Asia", *Eastern European Economics*, 55(5), p. 395-419.
- Kraus, A. and Litzenberger, R. H. (1973), "A state-preference model of optimal financial leverage", *The Journal of Finance*, 28(4), p. 911-922.
- Kyereboah-Coleman, A. (2007), "The impact of capital structure on the performance of microfinance institutions", *Journal of Risk Finance*, 8(1), p. 56-71.
- Le, T. P. V. and Phan, T. B. N. (2017), "Capital structure and firm performance: Empirical evidence from a small transition country", *Research in International Business and Finance*, 42, p. 710-726.
- Lin, F.-L. and Chang, T. (2011), "Does debt affect firm value in Taiwan? A panel threshold regression analysis", *Applied Economics*, 43(1), p. 117-128.
- Lislevand, C. J. (2012), "The Effect of Capital Structure on Microfinance Institutions Performance" (University of Agder, 2012).
- Majumdar, S. K. and Chhibber, P. (1999), "Capital structure and performance: Evidence from a transition economy on an aspect of corporate governance", *Public Choice*, 98, p. 287-305.
- Malaysian Listed Companies", *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 65, p. 156-166.
- Margaritis, D. and Psillaki, M. (2010), "Capital structure, equity ownership and firm performance", *Journal of Banking & Finance*, 34(3), p. 621-632.
- Mersland, R., and Strøm, R. O. (2009), "Performance and governance in microfinance institutions", *Journal of Banking and Finance*, 33(4), p. 662-669.
- Modigliani, F. and Miller, M. H. (1963), "Corporate Income Taxes and the Cost of Capital: A Correction", *The American Economic Review*, 53, 433-443.
- Modigliani, F. and Miller, M. H. (1958), "The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment", *The American Economic Review*, 48, 261-297.

- Mori, N. and Olomi, D. (2012), "The Efficacy of Boards on the Performance of Microfinance Institutions: Evidence from Tanzania and Kenya". *Research Report for Development*, 12(2), p. 157-167.
- Muriu, P. W. (2016), "Microfinance Performance: Does Financing Choice Matter?", *European Journal of Business and Management*, 8(33), p. 77-93.
- Myers, S. C. and Majluf, N. S. (1984), "Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have", *Journal of Financial Economics*, 13, p.187-221.
- Park, K. and Jang, S. (2013), "Capital structure, free cash flow, diversification and firm performance: A holistic analysis", *International Journal of Hospitality Management*, 33, p. 51-63.
- Parvin, S. S., Hossain, B., Mohiuddin, M. and Cao, Q. (2020), "Capital Structure, Financial Performance, and Sustainability of Micro-Finance Institutions in Bangladesh", *Sustainability*, 12(15), 6222.
- Périlleux, A. and Szafarz, A. (2015). "Women Leaders and Social Performance: Evidence from Financial Cooperatives in Senegal", *World Development*, 74, p. 437-452.
- Ross, S. A. (1977), "The Determination of Financial Structure: The Incentive-Signaling Approach", *The Bell Journal of Economics*, 8(1), p. 23-40.
- Salim, M. and Yadav, R. (2012), "Capital Structure and Firm Performance: Evidence from Sekabira, H. (2013), "Capital structure and its role on performance of microfinance institutions: The Ugandan case", *Sustainable Agriculture Research*, 2, p. 86-100.
- Simionescu, L. N., Ștefan Cristian Gherghina, S. C., Tawil, H. and Sheikha, Z. (2021), "Does board gender diversity affect firm performance? Empirical evidence from Standard & Poor's 500 Information Technology Sector", *Financial Innovation*, 7(52), <https://doi.org/10.1186/s40854-021-00265-x>
- Stulz, R. (1990), "Managerial discretion and optimal financing policies", *Journal of Financial Economics*, 26(1), p. 3-27.
- Tchakoute Tchuigoua, H. (2015), "Capital Structure of Microfinance Institutions", *Journal of Financial Services Research*, 47(3), 313-340.
- Zeitun, R. and Tian, G. G. (2007), "Capital structure and corporate performance: evidence from Jordan", *Australasian Accounting, Business and Finance Journal*, 1(4), p. 40-6

Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law

Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International

DJONKO TCHUENDEM Nadège

Doctoral candidate at the Institute of International Relations of Cameroon.

Summary

The aim of this article is to analyze the fundamental and persistent tension between the cardinal principle of international law, national sovereignty, and the moral imperative of humanitarian intervention (or the right to interfere), while seeking to institutionalize this controversial concept. The methodology relies on a comprehensive triangulation approach, combining methodological triangulation (documentary research and interviews) with theoretical triangulation, drawing in particular on realism, neorealism, and legal casuistry applied to African cases (AMIS/AMIB). The main finding of the study is the recognition of a fundamental antinomy, where the right to interfere, although implicitly recognized by the UN Security Council, sees its application vary according to political power dynamics, failing to coexist peacefully with sovereignty. In light of this observation, the study formulates three essential policy recommendations: it is imperative to formally institutionalize humanitarian intervention for reasons of legitimacy and effectiveness; Failing that, we should favour substitution by the notion of humanitarian assistance, which respects the sovereignty of States; finally, it is crucial to strengthen regional organisations (such as the African Union) which have greater legitimacy to intervene preventively and effectively in their area.

Keywords

Humanitarian intervention; National sovereignty; Triangulation (Methodology)

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser la tension fondamentale et persistante entre le principe cardinal du droit international, la souveraineté nationale, et l'impératif moral de l'intervention d'humanité (ou droit d'ingérence), tout en cherchant à institutionnaliser ce concept controversé. La méthodologie de travail s'appuie sur une approche de triangulation complète, combinant une triangulation méthodologique (observation documentaire et entrevues) et une triangulation théorique, mobilisant notamment le réalisme, le néoréalisme et la casuistique juridique appliquée aux cas africains (AMIS/AMIB). Le résultat principal de l'étude est la reconnaissance d'une antinomie fondamentale, où le droit d'ingérence, bien qu'implicitement reconnu par le Conseil de Sécurité de l'ONU, voit son application varier en fonction des rapports de force politiques, échouant à coexister pacifiquement avec la souveraineté. Face à ce constat, l'étude formule trois recommandations politiques essentielles : il est impératif d'institutionnaliser formellement l'intervention d'humanité pour des raisons de légitimité et d'efficacité ; à défaut, il faudrait privilégier la substitution par la notion d'assistance humanitaire, qui respecte la souveraineté des États ; enfin, il est crucial de renforcer les organisations régionales (telle l'Union Africaine) qui possèdent une plus grande légitimité pour intervenir de manière préventive et efficace dans leur zone.

Mots clés

Intervention d'humanité ; Souveraineté nationale ; Triangulation (Méthodologie)

1. Introduction

Historically, the idea of humanitarian intervention emerged during the Biafran War, which took place between 1967 and 1970. Initially, the absolute silence of heads of state and government, in the name of neutrality and non-interference, did little to end the appalling famine caused by the conflict, despite its extensive Western media coverage. This situation led to the creation of the NGO Doctors Without Borders (Médecins Sans Frontières), which argues that certain exceptional health crises can, on an extraordinary basis, justify challenging the sovereignty of states. The concept was further theorized in the late 1980s, notably by law professor Mario Bettati and politician Bernard Kouchner.

It was during the military intervention of several Western states in Iraqi Kurdistan in April 1991 that the emergence of a genuine "right to interfere" was first discussed. The action was presented as intended to protect the Kurds, who were then being severely repressed by the Iraqi authorities. Respect for human rights was henceforth to be ensured by actions carried out by the "international community," through the competent institutions or certain states willing to defend its fundamental values. The United Nations Security Council, this time as in other cases, invoked a "threat to international peace and security."

This same reason justified the explicit authorization given by the Council to the "Restore Hope" operation, carried out in Somalia from the end of 1992. Officially, it was a matter of putting an end to the anarchy that prevailed there, with a view to restoring minimum conditions of existence.

In 1994, it was France that led "Operation Turquoise" in Rwanda, officially intended to protect the population from the genocidal war that was tearing the country apart.

In the same vein, we can also cite the military interventions in Bosnia-Herzegovina (1994-1995), Liberia and Sierra Leone, Albania (1997) or Kosovo (1999). The international intervention against Iraq, after that country invaded a sovereign state, Kuwait, is by definition outside the scope of the "right to interfere".

Furthermore, it is worth noting that in his work "*De iure belli ac pacis*" (1625), Hugo Grotius had already addressed the possibility of intervening when a tyrant committed abominable acts. The idea of going to a foreign country to "help" a population in danger is therefore an old one. In the 19th century, this was referred to as "humanitarian intervention." For example, it is important to emphasize that Europeans used this term to describe their actions, officially to save Christians living in Turkey, but unofficially, to destabilize the Sultan of Turkey, Abdülhamid II. In the name of this "humanitarian intervention," "atrocities" were invoked.

Proponents of humanitarian intervention justify it primarily in the name of a morality of urgency, which is based on the 1948 Universal Declaration of Human Rights. For them, intervention is therefore only legitimate when it is motivated by a massive violation of human rights and is framed by a supranational body, in this case the United Nations Security Council.

In doing so, the humanitarian imperatives dictated by the right to intervene and the innovative principle of the "responsibility to protect" lead to the mobilization of actors within the international community in regions where massive human rights violations are occurring, as was recently the case in Darfur, Libya, Syria, etc. Among these actors are the UN Security Council, the AU Peace and Security Council, NATO, etc., which in reality constitute permanent decision-making bodies for the prevention, management, and resolution of conflicts, as well as collective security systems.

Although the concept of humanitarian intervention has been recognized by International Law since December 1988, some believe it should remain within the realm of strictly moral values. This concept appears, in fact, to contradict the foundations of international law, which stipulates that a State is bound by a rule of law only if it has accepted it by ratifying a treaty or adhering to a pre-existing rule.

2. Construction of the methodological framework

2.1. Problem statement

For the past three decades, highly contradictory logics have been roiling the international community, contributing to the contemporary disaffection with the right of intervention. A concept in vogue in the 1980s, following a series of spectacular interventions, the right of intervention has undergone effective theorization, notably by Professor Mario Bettati, who defines it as "the unauthorized interference of a State or an intergovernmental organization in matters falling within the exclusive jurisdiction of a third State." The inherent contradictions in asserting a right of intervention are clearly evident here. If States are sovereign and equal in a democratic international world, how can one possess any legitimacy to act upon another? According to what criteria?

The intervening party always presents themselves as the defender of the higher values of a community of which they are the legitimate leader; they embody the truth within their framework and believe themselves invested with a messianic mission. However, the international order is perceived as an external order, imposed by the powers of the Security Council, and in particular the United States: it is not internalized by the actors, otherwise the means of coercion would only appear to address the fate of the disaffected, the marginalized, as in the social order of a democratic state governed by the rule of law. How then can the international order be transformed into an internal order, a world of consensual interference? How can the right to interfere be institutionalized?

It is from the presentation of a preliminary answer to this question that it will be possible to formulate our different working hypotheses.

2.2. Formulation of hypotheses

It is clearly more desirable and efficient for humanitarian interventions to be institutionalized. This already allows us to identify two essential conditions for the effective regulation of the right to intervene:

H1: Humanitarian intervention must be institutionalized both for reasons of political legitimacy and for reasons of practical effectiveness (the two being linked, insofar as an institution only has legitimacy if it is effective).

H2: Failing that, the concept of humanitarian intervention should be replaced by the notion of humanitarian assistance to at least allow for the protection of civilian populations in the event of conflicts.

3. Methodology

First, let's clear up some ambiguities that could contribute to the development of the methodological framework for this study, given the frequent confusion between the terms "analysis" and "interpretation." While analysis refers to the study undertaken to distinguish the different parts of a whole, to determine or explain the relationships they maintain with one another, interpretation consists of giving meaning to something. It is an explanation, a commentary. Furthermore, interpretation is carried out using theoretical frameworks chosen according to the nature of the information gathered, based on the specific techniques used for data collection and processing.

In this article, we will use triangulation, which involves combining several data collection instruments to compensate for biases inherent in each instrument, thereby verifying the accuracy and stability of the results produced. There are several types of triangulation, including methodological and theoretical triangulation. Methodological triangulation explicitly proposes using multiple data collection instruments to ensure diversity in the information gathered (3.1). Theoretical triangulation relies on the construction of several theoretical frameworks to allow for a broad interpretation of the data (3.2).

3.1. Triangulation: the foundation of the analysis

Empirical work requires choosing, at the concrete stage of research, the instruments for collecting information (3.1.1), as well as those for analyzing data (3.1.2). This is because information collection provides the basic element for data analysis.

3.1.1. Information collection tools.

Depending on the nature of the analysis, empirical research requires one or a combination of two or three data collection instruments. This paper will focus on documentary observation (3.1.1.1) and interviews (3.1.1.2).

3.1.1.1. Documentary observation

Documentary research is the most widely used information-gathering tool in political science. Using this technique, researchers consult documents from which they extract factual information (statistics or raw data such as verbal behavior, like a ministerial statement, or non-verbal behavior, such as a vote or a visit). They also consult opinions or scholarly conclusions to support their arguments.

Thus, the documentary research inherent in this work spanned from the initial bibliographic selection to the writing of the paper itself. The primary sources were official documents such as the reports of Peace and Security Council meetings, Security Council resolutions, the Charter of the United Nations, the Constitutive Act of the African Union, the Protocol establishing the Peace and Security Council, and the AU Non-Aggression and Common Defense Pact. Alongside these official documents, we also consulted raw data such as communications from the Chairperson of the Security Council and the Chairperson of the

AU Commission. Similarly, we consulted scholarly works, including general and specialized publications, periodicals, dissertations, and theses.

3.1.1.2. The interview (or conversation)

The interview is a means by which the researcher attempts to obtain information, which is not found anywhere else, from people who have most often been witnesses or participants in events which are the subject of the research.

For this study, we chose to collect information through interviews, using an interview guide addressed to key informants, including Professor Jean Emmanuel Pondi. We believe it is useful to include the interview protocol as an appendix to this article, outlining the main themes addressed in the questions. This serves to illustrate the relevance of the chosen instrument for verifying the hypothesis and the reliability of the information gathered. Professor Jean Emmanuel Pondi is indeed a key player in the process of building the pan-African organization that is the African Union.

3.1.2. Data processing instruments

Having stated the hypothesis and having specified and justified the choice of information collection instruments that will be used, it is now necessary to indicate how the data analysis will be carried out.

Therefore, in this study, it seems appropriate to use qualitative analysis as the data analysis technique. Two variants of qualitative analysis will be used in this work: the construction of explanations (3.1.2.1) and document analysis (3.1.2.2).

3.1.2.1. The construction of explanation

Explanatory construction is another form of qualitative analysis. It is the analytical process associated with the explanatory case study, by which the researcher proposes a logical explanation interconnecting the variables and attempts to validate or invalidate the proposed explanation by comparing it to the empirical situation.

The process requires at least two basic operations: the initial formulation of a theoretical statement or proposition concerning a policy or social behavior, and the comparison of empirical research findings with the initial statement or proposition. This will involve comparing the security policies of existing collective security mechanisms with the peacekeeping missions deployed by these mechanisms in conflict zones.

Generally, the validity of such an explanation is only assured by a comparative study of similar cases. Therefore, we will conduct a comparative analysis of the results of the African Mission in Sudan (AMIS) with those of the African Mission in Burundi (AMIB).

3.1.2.2. Document analysis

Another qualitative analysis technique often used by historians is document analysis. While documentary observation is a technique for collecting information, it can also become an important analytical technique.

Document analysis typically involves two stages: preliminary analysis and the analysis itself. This form of analysis allows for a process of constructing and reconstructing data. Once the techniques for collecting information and analyzing data have been outlined, it is necessary to present the tools for interpreting these materials.

3.2. Theoretical triangulation: basis of interpretation

In the context of this study, it seems relevant to use two frameworks for reading International Relations (3.2.1), as well as specific interpretation techniques (3.2.2).

3.2.1. The paradigms used

Two analytical frameworks will be used in this study: Morgenthau's realism and Robert Gilpin's neorealism.

- The realism of Hans Morgenthau

For Morgenthau, the balance of power presupposes a multipolar world. On one side, there are different centers of power, and on the other, the will to contain the power emanating from these centers. The objective is to establish a relative peace.

Collective security through the balance of power rests on the dual principle of the fragmentation of force and the mutual neutralization of international actors. Therefore, it is nothing other than the security achieved by dividing force against itself. It is thus characterized by the coexistence of several actors who benefit from a generally balanced distribution of power, which ultimately produces international peace.

- GILPIN's neorealism

Unlike Morgenthau and Aron, who advocate multipolar equilibrium, and contrary to Kenneth Waltz, who supports bipolar equilibrium, Gilpin makes the independence of international society dependent on a unipolar equilibrium, that is, on the presence of a hegemonic state, as evidenced, according to him, by the Pax Romana, the Pax Britannica, and the Pax Americana since 1945. Gilpin bases these hegemonic powers less on the distribution of military capabilities than on technological and economic changes. The military capabilities of a dominant power rest on its productive forces, which constitute the essential material precondition for its claims to hegemony.

Furthermore, there is a renewed interest in the struggle for hegemony on the African continent. This is particularly noticeable in the implementation of various sub-regional African mechanisms for collective security, for example, Nigeria in West Africa, South Africa in Southern Africa, Ethiopia in East Africa, etc.

3.2.2. Interpretation techniques used

To carry out this study, an analytical approach will be followed. This will be done in particular with regard to the following theoretical approaches to law. It involves a three-pronged technique.

- Legal positivism (law as legislated: what does the law say?)

This method presupposes the study of positive law, recourse to the formal sources of international law that frame the sovereignty of states in general, and humanitarian intervention in particular. All techniques for interpreting legal norms may be used. The exegetical method, the most suitable for grasping the intricacies of legal matters, will be employed very frequently, as will the teleological method.

- Legal casuistry / the study of cases (the law as actually applied).

In light of case law, this study will examine the mechanisms used to implement various collective security mechanisms whose application has encountered difficulties. The study will primarily focus on African cases. The aim will be to identify the *rationale behind* the actions of the protagonists, their *modus operandi*, in order not only to assess their effectiveness, but also, and above all, to establish a guiding principle.

-Legal sociology, that is to say the adaptability of law to social facts, to society.

In support of legal casuistry and analytical approach, this theoretical approach will allow us to better understand the confrontation of the protagonists regarding the opposition between the sovereignty of States and the notion of humanitarian intervention.

All in all, between political perversion and legal fiction, this research will review the current state of the right to humanitarian intervention, particularly with regard to the legal texts that underpin and frame it today, in order to better understand it as a dynamic relationship that the study of certain past experiences indicates is in crisis.

3.2.3. Attempt to theorize the notion of humanitarian intervention

Having flourished since the late 1980s, the "right of intervention" remains a controversial concept. Its proponents present it as a principle that will revolutionize the world order. The journal "Le Débat," in 1991, ran the headline "The right of intervention: towards a new international law?"

3.2.3.1. The paradox existing between the notions of interference and aggression

Indeed, interference appears contradictory to the fundamental principles of public international law, foremost among them the exclusive sovereignty of the State over its territory. However, the occurrence of significant events and the recognition of "universal human rights" by the United Nations have weakened the absolute power of State sovereignty. Human rights thus seem to fall outside the exclusive jurisdiction of States.

In the concept of an international community and of fundamental human rights and freedoms that supersede all other norms, national borders cannot constitute a limit to the protection of individuals. Furthermore, there is a "natural" tendency toward the development of interference, which accompanies the growth of international relations and the formation of an "international community."

But the controversy surrounding the right of intervention and its many variations – "duty to intervene," humanitarian intervention, democratic intervention, etc. – has undoubtedly prevented its formal recognition in positive law. It remains today an implicit basis for a growing number of international operations.

The reason the right to interfere, sometimes even considered a "duty," remains so hotly debated is undoubtedly because, despite its "noble" justifications, it appears to be imbued with a certain degree of arbitrariness. Consequently, it is suspected of serving as moral and international cover for a form of military aggression by one or more states against another sovereign state. This is why any "interference" can only be carried out within the framework of a UN mandate.

Therefore, and despite the generous ideas of the concept of humanitarian intervention, which places values such as democracy or respect for human rights at the forefront, it has from the outset given rise to questioning, even criticism.

In practice, an intervention mission is sometimes contrary to the fundamental objectives of the UN, particularly the maintenance of peace, and in any case always contradicts Article 2.7 of the Charter of the United Nations, which states that nothing in the present Charter authorizes the United Nations to intervene in matters which are essentially within the domestic jurisdiction of any State, nor does it require Members to submit such matters to a settlement procedure under the present Charter. Each State is therefore protected from interference by third parties in its internal affairs. However, this principle in no way affects the application of the coercive measures provided for in Chapter VII.

The composition and functioning of the Security Council, however, result in inconsistent implementation of the right to intervene under Chapter VII of the Charter. A majority of nine out of fifteen members and the absence of a veto are required for a resolution to be adopted. However, the balance of power within the Council, particularly among the five permanent members, often paralyzes decision-making. Consequently, international intervention is likely to vary for political reasons. A distinction is thus made between unilateral intervention implemented by a state or group of states outside of any UN mandate.

However, many legal experts believe that creating this concept is unnecessary. Indeed, the United Nations Charter already contains numerous provisions along these lines, particularly in Chapters VI and VII. Therefore, it would not be a matter of creating a new right, but simply of implementing existing rights—rights generated by the mechanism for maintaining peace and collective security.

3.2.3.2. Towards an elevation of humanitarian intervention into a projection of the collective security mechanism

The idea of collective security rests on a vision of peace and common security as forming an indivisible continuum, the safeguarding of which can only be ensured through measures of social solidarity: the security of each individual concerns all. From this perspective, peace is seen as much more than a simple state of absence of war, but as a value to be protected and promoted, even as a right to be guaranteed.

For a comprehensive study of the issue of collective security, it seems necessary to consult Charles Zorgbibe's work on the future of international security. Similarly, Charles Philippe David's work on the need for a new approach to security appears to be of interest. David, in collaboration with Jean-Jacques Roche, offers an excellent book emphasizing the definitions of concepts and the different approaches to the notion of international security and related concepts. The objective of their work is to provide an overview of a specific area of international relations: security studies. Long confined to purely military dimensions due to the imperatives of the Cold War, this field has undergone a genuine shift in perspective since the collapse of the USSR. For David and Roche, this represents a renaissance in security studies. From a strictly military perspective, security studies have broadened their scope and focus to include dimensions such as human and environmental security. In addition to a general introduction and conclusion, the book is structured in two parts of unequal length. The first part, divided into four chapters, is devoted to the traditional view of security, its practices, and its institutions. The second, divided into three chapters, examines the redefinition of security since the end of the Cold War. In the same vein, Serge Sur's dictionary of strategy strikes us as a highly valuable resource.

But first, LUDWIK EHRLICH's work on collective security introduces us to the collective security mechanism built by the League of Nations.

However, it is truly Jean Barrea's work on the conceptualization of the notion of collective security that seems to us to be the fundamental element of our study. Through this work, we grasp the origins, foundations, and institutionalization of the issue.

In doing so, from the point of view of the political concept, collective security attempts to combine two classic figures of international relations, the balance of power and hegemonic stability.

The first condition, when met, allows for the diffusion of power. It thus offers states a shared, but relative, security: shared, because the system provides a margin of security for all as long as the desired situation persists; relative, since this margin varies between states and fluctuates over time, depending on a delicate and precarious balance. The equilibrium is necessarily very unstable due to intense competition between states to maximize their benefits. Security is therefore seen as a zero-sum game, where any gain for one participant must necessarily come at the expense—and to the detriment—of another.

In contrast, the second model enshrines the superiority of a power capable of imposing its will on others and generating effective, but unilateral, security: the system ensures an optimal level of security, but only for a single state that fully benefits from it—namely, the hegemonic power, which will modulate it according to its own interests (its supporters, for their part, will benefit from increased security... as long as they remain loyal!). Security is again viewed here as a zero-sum game, this time pitting the hegemon against the rest of the states.

For Jean-François Gareau, collective security attempts to simultaneously exploit the decentralized diffusion inherent in the former and the efficiency of the latter, in order to obtain optimal security for all.

That being said, consulting the preceding works and articles is, in reality, a prelude to an immersion in the world of the United Nations Security Council, which, internationally, is the body—by virtue of its actions—best suited to serve as a valuable reference point for study. Thus, we have examined the resolutions of this body dealing with issues of peace and security. Works dealing with this body also formed our almanac. This is the case, for example, with the work by Jean-Pierre Cot and Alain Pellet on the article-by-article commentary of the Charter of the United Nations, and the work by Patrick Daillier, Mathias Forteau, and Alain Pellet on Public International Law in which the authors, from pages 989 to 1022, pay particular attention to the maintenance of international peace and security, as well as the collective work directed by Marie-Claude SMOUTS on the UN and war.

Furthermore, viewed through the lens of the legal framework, the result is an ambiguous legal construct, torn between contradictory ambitions stemming both from the fundamental inter-state nature of international society and from the super-stateism implied by the establishment of a centralized mechanism for coordinating and controlling collective action. Conceptually, collective security reflects the necessary compromise between two recurring visions in international law: the horizontal reflex and the vertical temptation.

International society is not chaotic (the Hobbesian state of nature), but it is anarchic: formally, no sovereign hierarchical authority exists within it. International law differs from domestic law in that it has neither a legislator nor a binding judge: its subjects are also, and simultaneously, its creators. This results in a particular, fundamentally decentralized structure, the cornerstone of which is—and remains—sovereignty, to which a formal

equality of states will inevitably be attached. The architecture of the international system unfolds on a horizontal plane, and this is how the elements that comprise it are initially conceived.

The advantage of this system is obviously the preservation of each state's sovereignty. The disadvantage is the paramount importance given to self-interpretation and self-protection: each state is free to interpret its obligations and is responsible for ensuring respect for its rights. Disputes between states can be resolved peacefully, but they can also be settled by force. The resulting disorder can therefore make a vertically integrated authority structure a veritable international Leviathan more appealing.

In doing so, Jean-François Gareau argues that collective security arises from the dialectical tension between these two poles: efforts to institutionalize collective security involve both an aspect of "monopolizing legitimate force" and a strengthening of the "social contract." The core idea goes beyond a simple defensive alliance of all against one (horizontal): its principle is centralized collective action, governed by collective institutions (vertical).

The vertical temptation thus compels states to severely limit their ability to legally resort to force (at least in their mutual relations) and to sacrifice some of their powers of interpretation and enforcement to a collective entity capable of formulating grounds of common interest, rather than strictly national ones. Furthermore, they must equip this entity with sufficiently effective instruments of coercion to impose its will on recalcitrant states. The horizontal reflex comes into play to confirm the primary responsibility of the State for its own security and to maintain its capacity to define and choose the necessary means to achieve this: The State therefore has the right to arm itself within the limits prescribed by International Law and to seek the support of whoever is willing to provide it for this purpose. The prohibition against resorting to the threat or use of force is thus subject to two exceptions: participation in a collective sanction authorized or mandated by the institution that holds the power to adopt and legitimize measures to respond to unlawful acts, and self-defense, under which a State (or a group of States) is legally permitted to react unilaterally by force to armed aggression.

In light of the prospect of participating in a collective sanction authorized or mandated by an established institution, it is worthwhile to consult the work of Yves Petit, which presents the development and expansion of Peacekeeping Operations. Indeed, according to the preface by Pierre-Marie Dupuy, Professor Yves Petit is responsible for providing a valuable overview of the new law governing peacekeeping. In the first part, the author addresses the concept of collective security and peacekeeping, examining its institutional foundations, its evolution, and future prospects. The second part deals with arms control and peacekeeping. The third part focuses on international justice and peacekeeping.

4. The subordination of the notion of national sovereignty to that of international solidarity within the Pan-African framework

In addition to works that generally address the concept of collective security mechanisms, we have also consulted works and articles that directly address the issue of African security mechanisms.

Furthermore, and as a result of this study, relevant articles—in reality, all of them are, but we will only consider those intrinsically linked to this work—published around the theme of humanitarian intervention at the dawn of the 21st century proved invaluable. From this

perspective, a panoramic view was taken of the book edited by Jean Didier Boukongou and Jean-Claude Tcheuwa, entitled "Peace in Africa." This collection of articles presents the authors' vision of peace in the context of the African continent. What particularly interests us in this work is the series of articles on pages 15-37 concerning the emergence of an African international law on peacekeeping, and on pages 38-61 concerning the organic, structural, and functional deployment of the AU Peace and Security Council (PSC). and 62-75 on the relationship between the UN, the AU and ECOWAS in resolving the Ivorian crisis.

In practical terms, the article by Professor Jean-Claude TCHEUWA This plunges us into the wake of the implementation of the right of intervention granted to the African Union in the event of unconstitutional changes of government. For him, the sacrosanct principle of non-interference in the internal affairs of states and that of their freedom to choose their political regime had never allowed for real progress in the regulation and control of the devolution of political power in Africa.

Pierre Abomo Kele also pays particular attention to this issue when he provides a substantial analysis of the African Union's right to intervene in the Darfur crisis. This intervention can be better understood in light of Moïse Dingammeloum's thesis, in which he presents the various challenges the Darfur crisis poses to the international community. However, it is Noémie Lichon's thesis that truly sheds light on the profound and genuine stakes of the Darfur crisis.

Therefore, we agreed to undertake a thorough reading of Lecoutre's critical article, particularly his discussion of the African Peace and Security Council, as it could constitute the key to a new architecture of stability in Africa. This article offers a comprehensive overview of the specific characteristics of the African Union's Peace and Security Council in relation to the limitations of the 1993 mechanism for conflict prevention, management, and resolution in Africa.

Similarly, a critical eye was cast upon the publication by DIE KASSABO (L) and BALEGAMIRE (J), in which the authors examine the state of the African Union in the face of peace and security challenges in Africa and analyze the new continental paradigm of collective security. This same scrutiny was applied to the article by GNANGUËNON (A), which presents the African peace and security architecture.

In order to understand the effectiveness and efficiency of the African collective security mechanism, it is important to review Thérèse Nicole Messi's internship report, in which she analyzes the cooperation between the UN and the AU in resolving the Darfur crisis. To further support our analysis, a brief reading of Marc Lavergne's publication on the Darfur crisis is also recommended.

Furthermore, from a comparative law perspective, it would be relevant to consult GNENYOU's (ML) thesis, particularly his reflection on the relationship between the United Nations and the Organization of African Unity, in light of Chapter VIII of the UN Charter. Specifically, LIEGEOIS's (M) article will illustrate the actions of the AU and UN Peace and Security Council (PSC) in conflict zones with regard to the deployment of the United Nations Mission in Darfur (UNAMID). This will be done in light of legal instruments such as the UN Charter, the Constitutive Act of the African Union ⁶, the

Protocol Relating to the Establishment of the PSC, the AU Non-Aggression and Common Defence Pact, and the Solemn Declaration on the Common African Defence and Security Policy.

The focus on the Darfur conflict stems from the fact that it represents the first test or experiment of the African Union's collective security mechanism. It is understood that the African continent is the prime breeding ground for massive human rights violations and, consequently, the primary destination for humanitarian interventions. We are therefore witnessing today a subordination of state sovereignty to the need for universal solidarity, rather than a coexistence or reconciliation of the right to intervene and the principle of sovereignty within international law. The right to intervene and the concept of sovereignty are diametrically opposed. They cannot coexist in the same political and legal sphere. The former exists legally but is no longer suited to the numerous changes that have occurred in international relations, while the latter lacks legal standing, encroaches upon the former, and is necessary in certain situations.

Furthermore, while globalization further strengthens interdependence between states and multiplies the situations in which, voluntarily or not, a state or group of states intervenes in the internal affairs of another state, the emergence of the concept of the right to intervene on the international stage owes far more to the occurrence of dramatic events than to an awareness of global developments. Philippe Moreau Defarges distinguishes four periods in the history of intervention. The prelude was the repression of Iraqi Kurds by Saddam Hussein, which led the Security Council to adopt Resolution 688, considered the founding element of the right to intervene.

The gradual emergence of the right to intervene thus accompanies the evolution of international relations. The exclusion of human rights from the exclusive jurisdiction of States has, in fact, led some authors and actors in international law to propose the recognition of a right or duty to intervene, under which States or NGOs would be entitled to provide emergency aid to populations in emergency situations, with or without the consent of the State on whose territory they are located.

5. On the practical application of the concept of humanitarian intervention

5.1. Definition of key concepts and related notions

In practice, humanitarian intervention actions are always carried out by national contingents, which can imply two relatively different situations:

The right of intervention, a term coined by the philosopher Jean-François Revel in 1979, is the recognition of the right of one or more nations to violate the national sovereignty of another state, within the framework of a mandate granted by a supranational authority. In practice, in the name of humanitarian urgency, it is not uncommon for the mandate to be granted retroactively; thus, France's intervention in Côte d'Ivoire was initially carried out without a UN mandate, although this example is open to criticism insofar as France intervened within the framework of the defense agreements that bind it to Côte d'Ivoire.

The **duty to intervene** is the obligation of every state to ensure respect for international humanitarian law. While denying UN member states any "right to indifference," this obligation does not, however, grant any right to unilateral use of force. Rather, it should be

understood as an obligation of vigilance and of raising the alarm regarding any abuses that a government may become aware of.

In this way, interference in the common sense means intervening, without being invited, in matters that essentially fall within the national jurisdiction of a State.

As for the right to interfere and the duty to interfere, the former refers to the recognition of the right of States to violate the national sovereignty of another State in the event of a massive violation of human rights, the latter is conceived as more binding.

It refers to the moral obligation of a state to provide assistance in the event of a humanitarian emergency. Simply by defining the terms, we can see the crucial points that fuel the controversy. The concept of intervention is not new. Indeed, in *De Jure Belli ac Pacis* (1625), Hugo Grotius had already referred to a "right granted to human society" to intervene in cases where a tyrant "subjects his subjects to treatment that no one is authorized to inflict."

In our contemporary world, the idea of humanitarian intervention was revived during the Biafran War (1967-1970) to denounce the inaction of heads of state and government in the face of the terrible famine triggered by the conflict, in the name of non-interference. It is on this idea that several NGOs, including Doctors Without Borders, were founded, arguing that a massive violation of human rights should lead to a questioning of state sovereignty and allow for the intervention of external actors, particularly humanitarian ones. The dissemination of this concept is largely attributed to Mario Bettati and Bernard Kouchner. Furthermore, it's worth remembering that the ambiguity surrounding this concept both hinders and benefits it. The right to intervene is not legally recognized, but it is implicitly recognized insofar as the Security Council adopts resolutions in its favor, as evidenced by Resolution 688 concerning the Kurds of Iraq. This corresponds to a form of implicit institutionalization of the concept of the right to intervene. Therefore, it appears not to contradict the objectives of the UN. Even though the United Nations upholds the principles of non-interference and state sovereignty, it also defends the protection of human rights.

While the expression "right of intervention" is relatively recent, as the term "humanitarian intervention" was long preferred, it is thanks to the development of international relations and the occurrence of conflictual events that the expression has become established.

Unlike the right to intervene, the right to provide assistance enjoys a degree of consensus within the international community. Indeed, it respects the principle of sovereignty, as the country receiving the intervention must consent. Furthermore, it allows for the rapid and effective delivery of aid to affected populations. While not as ambitious as the right to intervene, it represents a significant step forward for populations in need of assistance.

5.2. The legal foundations of humanitarian intervention

While the undeniable norm remains respect for state sovereignty, a number of legal rules exist that can establish a right to intervene. However, it is primarily recourse to Chapter VII of the Charter that has proven to be the most important legal tool for exercising this right, particularly through peacekeeping operations. It is worth recalling that, under international law and the jurisprudence of the International Court of Justice, Security Council resolutions have legal force.

Furthermore, even though the right to intervene has an implicit basis in various international operations and UN resolutions, the consensus remains firmly rooted in

promoting state sovereignty. The concept of the right to intervene remains vague regarding the actors to whom it applies (states, humanitarian organizations, collective security organizations). This is why legal scholars more readily refer to the law of humanitarian assistance, which attempts to resolve the tension between humanitarian aid and the principles of non-interference.

Another approach to analyzing the right to intervene would be to support the development of regional organizations, which would have greater legitimacy to intervene preventively and perhaps even armed in a state that threatens the rights of its population. Within the European Union, for example, intervention is permanent and accepted because it has been intentionally, democratically decided upon, and carried out by actors who possess legitimacy in the sense that member states share common interests. In the case of the African Union, the organization's Charter specifies that the sovereignty of states is respected as long as the state respects international law and fulfills its functions as a state.

5.3. The practical implementation of a controversial right

The right to intervene is not codified, and its implementation seems impossible. Both legal experts and smaller powers oppose its inclusion in international law. The criticism of the risk of imperialism is valid, which is why it is undoubtedly preferable to find another avenue for the right to intervene. This is especially true since its lack of codification has not prevented the concept from spreading widely and being used. Indeed, the UN, or more precisely the Security Council, has implemented the right to intervene through several missions, notably the rescue of the Kurds in Iraq.

More fundamental than the problem of the legality and legitimacy of the right to humanitarian intervention, humanitarian intervention suffers from a number of contradictions, primarily due to the deliberate confusion between the right and the duty to intervene. Indeed, under these conditions, it is difficult to separate humanitarian motives from political ones and to ensure the complete disinterestedness of the intervening powers. Throughout history and on every continent, long before the existence of the United Nations, ideological considerations of all kinds have been used to justify operations of an imperialist or hegemonic nature. There is always a risk that humanitarianism will serve merely as a pretext for imperialist ambitions. Moreover, it is unlikely that any state would commit itself to a costly and potentially risky intervention without economic compensation or a political objective, even if that intervention appears justified in other respects.

Although it aspires to universality, the Universal Declaration of Human Rights is heavily influenced by the work of Western Enlightenment philosophers and, more generally, by Judeo-Christian morality. Intervention has therefore always been an action directed from the North towards the countries of the South. It is thus unlikely that Rwandan contingents will ever be tasked with peacekeeping missions in Northern Ireland, or that Lebanese forces will intervene in the Basque Country.

In reality, powerful states are at little risk of being targeted by interference. For example, the people of Chechnya are undoubtedly as much in danger today as the Kosovars were a few years ago, but since Russia is infinitely more powerful on the international stage than Serbia, international action is unlikely to be taken.

It is therefore logical that such an asymmetrical challenge to state sovereignty would encounter very strong resistance. Thus, the G77 summit, which brings together the poorest

states, condemned in 1990 the "so-called right of humanitarian intervention" put forward by the major powers.

In the West, too, humanitarian intervention has its detractors. Many find it too reminiscent of 19th century colonialism, propagating the values of liberal democracy while considering other cultures as negligible. It is also criticized for its sensationalist nature: it tends to emerge in the heat of the moment, to soothe the consciences of Western viewers, and to neglect conflicts overlooked by the media or chronic suffering.

As evidenced by the open crisis surrounding the American intervention in Iraq, the delicate balance between repressing perpetrators and respecting the sovereign equality of nations remains to be found.

The recent Zoe's Ark affair is fueling the controversy even more.

Therefore, within the framework of this study, it seemed relevant to examine the rationale and modus operandi of United Nations Peacekeeping Operations that have followed the path of humanitarian intervention. The aim is to distinguish between humanitarian intervention and the concept of aggression.

Conclusion

This reflection leads to the recognition of a fundamental and persistent contradiction between the cardinal principle of international law, national sovereignty, and the moral imperative of humanitarian intervention (or the right to interfere). As Kofi Annan emphasized, the international community is caught in an existential dilemma: respecting non-interference in the face of massive and systematic atrocities (such as those witnessed in Rwanda or Srebrenica), or violating state authority to uphold human dignity. This tension is exacerbated by the fact that the major powers, the only ones capable of acting, are perpetually criticized for both their intervention and their inaction, making the reconciliation between the absolute power of the state within its territory and the requirement of external moral oversight virtually impossible.

Bibliographical references

- ABOMO KELE Pierre, *The right of intervention of the African Union in light of the conflict in Darfur*, thesis, Institute of International Relations of Cameroon, December 2009, 169 p.
- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16 (3), 268–281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- Amandine Gnanguénon , “ African Architecture of Peace and Security”, in *National Defense and Collective Security*, RDN No. 731 (June 2010) .
- World Bank. (2018). *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC: World Bank.
- Black, R., Bennett, SRG, Thomas, SM, & Beddington, JR (2011). Climate change: Migration as adaptation. *Nature*, 478 (7370), 447–449. <https://doi.org/10.1038/478477a>
- Bower, E. (2018). *Interview on humanitarian protection and cross-border displacement*. United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR).

- Camp. A. Rougier, "The theory of humanitarian intervention", *Revue générale de droit international public*, vol. XVII (1910), page 468 and following.
- Charles Philippe DAVID (ed.), *Rethinking security: new threats, new policies*, Montreal, Fides (Collection "Hot Spots"), 2002, 316 p.
- Charles Philippe DAVID and Jean-Jacques Roche, *Security Theories: Definitions, Approaches and Concepts of International Security*, Paris, Montchrestien (collection « Clefs »), 2002, 160 p.
- Charles ZORGBIBE, *The Future of International Security*, Paris, Presses de Sciences Po, Citizen's Library, January 2003.
- Crépeau, F. (2012). *Report of the United Nations Special Rapporteur on the human rights of migrants (A/67/299)*. United Nations. <https://digitallibrary.un.org/record/731781>
- Solemn Declaration on the Common African Defence and Security Policy*, 28 February 2004, Sirte, Libya.
- DIE KASSABO (L) and BALEGAMIRE (J), "The African Union put to the test of maintaining peace and security in Africa: the new continental paradigm of collective security", available at: [Afrique.pdf](#) Accessed on May 10, 2011.
- DINGAMNELOUM Moïse, *The International Community facing the Darfur crisis*, Institute of International Relations of Cameroon, thesis, December 2010, 133p.
- El-Hinnawi, E. (1985). *Environmental Refugees*. Nairobi: United Nations Environment Programme.
- Gemenne, F. (2010). Migration, a possible adaptation strategy? In J. McAdam (Ed.), *Climate Change and Displacement: Multidisciplinary Perspectives* (pp. 155–173). Oxford: Hart Publishing.
- IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). (2021). *Sixth Assessment Report on Climate Change*. Geneva: World Meteorological Organization.
- GNENYOU (ML), *The relations between the United Nations and the Organization of African Unity with regard to Chapter VIII of the UN Charter*, Thesis, University of Paris X Nanterre, 2002.
- GORDON MACE and François PETRY, *Guide to developing a research project in social sciences*, Quebec, De BOECK University, 3rd ^{ed}., 2000, p. 113.
- Guillaume Joseph FOUDA, "The UN, the African Union and ECOWAS in resolving the crisis in Côte d'Ivoire: legal elements of an inter-institutional conflict resolution regime."
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). (2007). *Geneva Convention of 1951 and Protocol of 1967 relating to the Status of Refugees*. Geneva: UNHCR.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jean BARREA, *Collective Security: its origins, its foundations and its institutionalization*, Brussels, ARTEL / CIACO, 1991.
- Jean Didier BOUKONGOU and Jean-Claude TCHEUWA (eds.), *Peace in Africa in the 21st Century, scientific conference of the Centre for Studies and Research in International and Community Law (CEDIC)*, Yaoundé, collection "Around a theme", UCAC Press, 2007.
- Jean Didier BOUKONGOU, "The African Union's Non-Aggression and Common Defense Pact"

- Jean-Claude TCHEUWA, "The African Union and unconstitutional changes of government", *Revue de la recherche juridique droit prospectif*, No. 127, 2009-2, pp. 1-28.
- Jean-Claude TCHEUWA, "The African Union and unconstitutional changes of government", op. cit., p. 6.
- Jean-François GAREA U, " *collective security* ", Centre for International Studies and Research of the University of Montreal (CÉRIUM), July 26, 2006.
- Jean-Pierre COT and Alain PELLET (eds.), *The Charter of the United Nations: Article-by-Article Commentary* , Paris, Economica, 3rd ed., 2005, 2363 p.
- Jean-Pierre KENFACK, "The African Union Peace and Security Council."
- Kniveton, D., Schmidt-Verkerk, K., Smith, C., & Black, R. (2008). *Climate Change and Migration: Improving Methodologies to Estimate Flows*. Geneva: IOM.
- The idea of human and environmental security was stated in the African Union's Pact on Non-Aggression and Common Defence.
- Laczko, F., & Aghazarm, C. (Eds.). (2009). *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence*. Geneva: International Organization for Migration (IOM).
- LECOUTRE D., "The African Peace and Security Council, key to a new architecture of stability in Africa?", *African News*, No. 212, 2004/4.
- LIEGEOIS (M), Darfur, Mission impossible for UNAMID?, report of the Research and Information Group on Peace and Security (GRIP), 2009/6.
- LUDWIK EHRLICH (dir.), *Collective Security* , memorandum presented by the Central Committee of Polish Political Science Institutions at the Eighth Conference of Higher International Studies in London, June 3-8, 1935, LWOW 1935, Institute of Constitutional Law and International Law, Jean CASIMIR University, French series, VOLUME II, 121 p.
- Marc Lavergne, Darfur: A Tropical Munich, published in "Politique internationale 4th quarter, 117 (2007) 145-171" available at: http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/37/70/96/PDF/PI_Munich_tropical.pdf Accessed April 20, 2011.
- Marie-Claude SMOUTS (ed.), *The UN and war: diplomacy in khaki* , Brussels, Éditions Complexe (Collection « International Space », no. 12), 1994, 159 p.
- Myers, N. (2002). Environmental refugees: A growing phenomenon of the 21st century. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 357 (1420), 609–613. <https://doi.org/10.1098/rstb.2001.0953>
- Noémie LICHON, *The ethnic dimension of the crisis in Darfur: reality or instrumentalization ?* University Lyon 2, Institute of Political Studies of Lyon, End of studies dissertation, 2007, 106 p.
- United Nations (UN). (2015). *Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*. New York: UN.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2017). *Sustainable management of fuelwood and reduction of greenhouse gas emissions*. Rome: FAO.
- African Union Non-Aggression and Common Defense Pact*, January 31, 2005, Abuja, Nigeria.
- Patrick DAILLIER, Mathias FORTEAU and Alain PELLET, *Public International Law* , Paris, LGDJ, 8th ed., 2009, 1673 p.

- Piguet, E., Pécoud, A., & de Guchteneire, P. (Eds.). (2011). *Migration and Climate Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Protocol relating to the establishment of the Peace and Security Council of the African Union*, 9 July 2002, Durban, RSA.
- Rigaud, K.K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., Schewe, J., Adamo, S., McCusker, B., Heuser, S., & Midgley, A. (2018). *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC: World Bank.
- Serge SUR, “Collective Security” - in th. De MONTBRIAL and J. KLEIN, *Dictionary of strategy*, Paris, PUF, 2000, pp. 305-309.
- Stern, N. (2007). *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tchawa, P. (2017). *Climate change and disaster risk management in Cameroon*. Diagnostic report, World Bank.
- Thérèse Nicole MESSI, *UN and AU cooperation in resolving the Darfur crisis*, DESS internship report, Institute of International Relations of Cameroon, academic year 2006-2007, p. 28.
- United Nations Deputy Secretary-General (Amina J. Mohammed). (2018, October). *Speech at the Conference on Sustainable Development and Migration*. Geneva: UN.
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2016). *Paris Agreement on climate change*. Bonn: United Nations.
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR). (2017). *Global Platform for Disaster Risk Reduction – Report*. Geneva: UNDRR.
- United Nations Secretary-General (António Guterres). (2019, September 23). *Speech to the General Assembly on the global climate emergency*. New York: United Nations.
- Warner, K., & Afifi, T. (2014). Where the rain falls: Climate change, food and livelihood security, and migration. *Climate and Development*, 6 (1), 1–17.
- Yves PETIT, *International Law of Peacekeeping*, Paris, LGDJ, 2000, 276 p.
- Charter of the United Nations, June 26, 1945, San Francisco, USA.
- Constitutive Act of the African Union*, July 11, 2001, Lomé, Togo.
- United Nations (UN). (2017, November). *New international partnership to improve climate resilience in developing countries*. UN News.

Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International

Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law

DJONKO TCHUENDEM Nadège

Doctorante à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser la tension fondamentale et persistante entre le principe cardinal du droit international, la souveraineté nationale, et l'impératif moral de l'intervention d'humanité (ou droit d'ingérence), tout en cherchant à institutionnaliser ce concept controversé. La méthodologie de travail s'appuie sur une approche de triangulation complète, combinant une triangulation méthodologique (observation documentaire et entrevues) et une triangulation théorique, mobilisant notamment le réalisme, le néoréalisme et la casuistique juridique appliquée aux cas africains (AMIS/AMIB). Le résultat principal de l'étude est la reconnaissance d'une antinomie fondamentale, où le droit d'ingérence, bien qu'implicitement reconnu par le Conseil de Sécurité de l'ONU, voit son application varier en fonction des rapports de force politiques, échouant à coexister pacifiquement avec la souveraineté. Face à ce constat, l'étude formule trois recommandations politiques essentielles : il est impératif d'institutionnaliser formellement l'intervention d'humanité pour des raisons de légitimité et d'efficacité ; à défaut, il faudrait privilégier la substitution par la notion d'assistance humanitaire, qui respecte la souveraineté des États ; enfin, il est crucial de renforcer les organisations régionales (telle l'Union Africaine) qui possèdent une plus grande légitimité pour intervenir de manière préventive et efficace dans leur zone.

Mots clés

Intervention d'humanité ; Souveraineté nationale ; Triangulation (Méthodologie)

Summary

The aim of this article is to analyze the fundamental and persistent tension between the cardinal principle of international law, national sovereignty, and the moral imperative of humanitarian intervention (or the right to interfere), while seeking to institutionalize this controversial concept. The methodology relies on a comprehensive triangulation approach, combining methodological triangulation (documentary research and interviews) with theoretical triangulation, drawing in particular on realism, neorealism, and legal casuistry applied to African cases (AMIS/AMIB). The main finding of the study is the recognition of a fundamental antinomy, where the right to interfere, although implicitly recognized by the UN Security Council, sees its application vary according to political power dynamics, failing to coexist peacefully with sovereignty. In light of this observation, the study formulates three essential policy recommendations: it is imperative to formally institutionalize humanitarian intervention for reasons of legitimacy and effectiveness; Failing that, we should favour substitution by the notion of humanitarian assistance, which respects the sovereignty of States; finally, it is crucial to strengthen regional organisations (such as the African Union) which have greater legitimacy to intervene preventively and effectively in their area.

Keywords

Humanitarian intervention; National sovereignty; Triangulation (Methodology)

1. Introduction

Historiquement, l'idée d'ingérence humanitaire est apparue durant la guerre du Biafra qui se déroula entre 1967 et 1970. A l'origine, le silence absolu des chefs d'États et de gouvernement, au nom de la neutralité et de la non-ingérence, ne mit guère fin à l'épouvantable famine qu'entraîna le conflit et ce, nonobstant la large couverture médiatique occidentale de celui-ci. Cette situation a alors entraîné la création de l'ONG Médecins Sans Frontières qui défend l'idée que certaines situations sanitaires exceptionnelles peuvent justifier à titre extraordinaire la remise en cause de la souveraineté des États. Aussi, le concept a-t-il été théorisé à la fin des années 1980, notamment par le professeur de droit Mario BETTATI et l'homme politique Bernard KOUCHNER.

C'est donc à l'occasion de l'intervention militaire de plusieurs Etats occidentaux au Kurdistan irakien, en avril 1991, que l'on a, pour la première fois, évoqué l'émergence d'un véritable « droit d'ingérence ». L'action a été présentée comme destinée à protéger les Kurdes alors sévèrement réprimés par les autorités irakiennes. Le respect des droits de la personne devait dorénavant être assuré par des actions menées par la « communauté internationale », par l'intermédiaire des institutions compétentes ou de certains Etats prêts à en défendre les valeurs essentielles. Le Conseil de sécurité des Nations unies, cette fois comme dans d'autres cas, invoquait une « menace contre la paix et la sécurité internationales ».

Ce même motif justifia l'autorisation explicite donnée par le Conseil à l'opération « Restore Hope » « Restaurer l'espoir », menée en Somalie à partir de la fin 1992. Officiellement, il s'agissait de mettre fin à l'anarchie qui y sévissait, en vue de rétablir des conditions minimales d'existence.

En 1994, c'est la France qui conduisait au Rwanda l'« Opération turquoise », officiellement destinée à protéger les populations de la guerre génocidaire qui déchirait le pays.

Dans la même lignée, on peut encore citer les interventions militaires en Bosnie-Herzégovine (1994-1995), au Liberia et en Sierra Leone, en Albanie (1997) ou au Kosovo (1999). L'intervention internationale contre l'Irak, après que ce pays a envahi un Etat souverain, le Koweït, étant par définition hors champ du « droit d'ingérence ».

Par ailleurs, il n'est pas superfétatoire de relever que dans son ouvrage « *De iure belli ac pacis* » (1625), Hugo GROTIUS avait déjà abordé la possibilité d'intervenir dans le cas où un tyran commettait des actes abominables. L'idée d'aller dans un pays étranger pour y « aider » la population en danger est par conséquent ancienne. Au XIXe siècle, on parlait alors « d'intervention d'humanité ». A titre d'illustration, il importe de souligner que les Européens appelaient ainsi leurs actions pour aller, officiellement, sauver les chrétiens vivants en Turquie, mais officieusement, pour déstabiliser le Sultan de Turquie, Abdülhamid II. Au nom de cette « intervention d'humanité », des « atrocités » furent invoquées.

Les défenseurs de l'ingérence humanitaire la justifient principalement au nom d'une morale de l'urgence, laquelle puise son fondement dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Pour eux, une ingérence n'est donc légitime que lorsqu'elle est motivée par une violation massive des droits de l'Homme et qu'elle est encadrée par une instance supranationale, en l'occurrence le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ce faisant, les exigences humanitaires commandées par le droit d'intervention et le principe innovant de la « responsabilité de protéger », induisent la mobilisation des acteurs de la communauté internationale dans les régions où sévissent les violations massives des droits de l'Homme tel que ce fut récemment le cas au Darfour, en Libye, en Syrie ETC. Et au registre de ces acteurs, on cite le Conseil de Sécurité de l'ONU, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, l'OTAN ETC, lesquels constituent à la réalité des organes de décision permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, ainsi que des systèmes de sécurité collective.

Bien que, depuis décembre 1988, la notion d'ingérence humanitaire soit reconnue par le Droit International, certains pensent qu'elle devrait rester dans la sphère des valeurs strictement morales. Cette notion semble en effet être contraire aux fondements du droit international qui dispose qu'un État n'est lié par une règle de droit que s'il l'a acceptée en ratifiant un traité ou en adhérant à une règle préexistante.

2. Construction du cadre méthodologique

2.1. Elaboration de la problématique

Des logiques éminemment contradictoires agitent depuis les trois dernières décennies la communauté internationale, et participent de la désaffection contemporaine du droit d'ingérence. Concept en vogue dans les années 1980, dans la lignée d'interventions spectaculaires, le droit d'ingérence va connaître une théorisation effective, notamment par le Professeur Mario Bettati, qui définit le droit d'ingérence comme « l'immixtion sans

titre d'un Etat ou d'une organisation intergouvernementale dans les affaires qui relèvent de la compétence exclusive d'un Etat tiers ». On perçoit bien ici les contradictions inhérentes à l'affirmation d'un droit d'ingérence. Si les Etats sont souverains et égaux dans un monde international démocratique, comment l'un possèderait-il une quelconque légitimité pour agir sur l'autre ? Selon quels critères ?

L'ingérant se présente toujours comme le défenseur des valeurs supérieurs d'une communauté dont il est le leader légitime ; il porte la vérité dans son référentiel, et se croit investi d'une mission messianique. Or l'ordre international est perçu comme un ordre extérieur, imposé par les puissances du Conseil de Sécurité et en particulier les Etats-Unis : il n'est pas intériorisé par les acteurs, sinon les moyens de coercition n'apparaîtraient que pour régler le sort des désaxés, des marginaux, comme dans l'ordre social d'un Etat de droit démocratique. Comment peut-on alors faire de l'ordre international un ordre intérieur, un monde d'ingérences consenties ? Comment peut-on institutionnaliser le droit d'ingérence ?

C'est de la présentation d'une esquisse de réponse à ce questionnement qu'il sera possible de formuler nos différentes hypothèses de travail.

2.2. Formulation des hypothèses

Il est clairement plus souhaitable et efficient que les interventions d'humanité soient institutionnelles. Cela nous permet déjà de dégager deux conditions essentielles à l'encadrement effectif du droit d'ingérence :

H1 : L'intervention d'humanité doit être institutionnalisée aussi bien pour des raisons de légitimité politique que pour des raisons d'efficacité pratique (les deux étant par ailleurs liés, dans la mesure où une institution n'a de légitimité que si elle est efficace).

H2 : A défaut, il faudrait substituer au concept d'intervention d'humanité, la notion d'assistance humanitaire pour permettre au moins la protection des populations civiles en cas de conflits.

3. Methodologie

De prime à bord, éludons quelques équivoques susceptibles d'entretenir l'ambiguïté dans l'élaboration du cadre méthodologique de cette étude, au regard de la confusion souvent opérée entre les vocables « analyse » et « interprétation ». Alors que l'analyse désigne l'étude faite en vue de discerner les différentes parties d'un tout, de déterminer ou d'expliquer les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres, l'interprétation consiste à donner un sens à quelque chose. C'est une explication, un commentaire. L'interprétation s'opère en outre à partir de référents théoriques choisis en fonction de la nature de l'information recueillie, ceci à partir des techniques de collecte de l'information et de traitement des données déterminées.

Dans cet article, nous aurons recours à la triangulation qui propose la combinaison de plusieurs instruments de collecte de l'information en vue de compenser des biais inhérents à chacun d'eux et permettant ainsi de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits. Il existe plusieurs types de triangulation parmi lesquelles on retrouve la triangulation méthodologique et celle théorique. La première, la triangulation méthodologique, explicitement propose de recourir à plusieurs instruments de collecte de l'information pour assurer une diversité dans l'information recueillie (3.1). La seconde, la triangulation théorique, repose sur la construction de plusieurs cadres théoriques permettant une interprétation large des données (3.2).

3.1. La triangulation : socle de l'analyse

Le travail empirique exige de choisir, rendu à l'étape concrète de la recherche, les instruments de collecte de l'information (3.1.1), ainsi que ceux d'analyse des données (3.1.2). Tant il est vrai que la collecte de l'information fournit l'élément de base pour l'analyse des données.

3.1.1. Les instruments de collecte de l'information.

Selon la nature de l'analyse, la recherche empirique nécessite un seul ou une combinaison de deux ou trois instruments de collecte de l'information. Le présent mémoire privilégiera l'observation documentaire (3.1.1.1) et l'entrevue (3.1.1.2).

3.1.1.1. L'observation documentaire

L'observation documentaire est l'instrument de collecte de l'information le plus utilisé en sciences politiques. Selon cette technique, le chercheur consulte des documents desquels il extrait une information factuelle (statistiques ou faits brutes de comportement verbal telle une déclaration ministérielle ou non verbale, tel un

vote, une visite ...). Il consulte également des opinions ou des conclusions scientifiques qui lui serviront à appuyer son argumentation.

Ainsi, l'observation documentaire inhérente à ce travail de recherche a couru de la sélection bibliographique à la rédaction du travail proprement dite. Les sources privilégiées sont les documents officiels tels que les rapports des réunions du Conseil de Paix et de Sécurité, les résolutions du Conseil de Sécurité, la charte des Nations Unies, l'acte constitutif de l'Union Africaine, le protocole créant le CPS, le pacte de non-agression et de défense commune de l'UA. A côté de ces documents officiels, nous avons également recouru aux faits brutes tels que les communications du président du Conseil de Sécurité ou de celui de la Commission de l'UA. De même, nous avons consulté les conclusions scientifiques parmi lesquels les ouvrages généraux et spécialisés, les périodiques, les mémoires et thèse.

3.1.1.2. L'entrevue (ou entretien)

L'entrevue ou entretien est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations, qui ne se trouvent nulle part ailleurs, auprès de personnes ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'évènements sur lesquels porte la recherche.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi comme technique de collecte de l'information par entrevue, le guide d'entretien adressé aux personnes ressource dont notamment, le professeur Jean Emmanuel PONDI. Il nous semble d'ailleurs utile d'annexer le protocole d'entrevue au présent article, lequel indique les grands thèmes sur lesquels ont porté les questions, ceci dans le but d'illustrer la pertinence de l'instrument choisi pour la vérification de l'hypothèse ainsi que la fiabilité de l'information recueillie. Tant il est vrai que le professeur Jean Emmanuel PONDI est un acteur prenant pleinement part au processus de construction de l'organisation panafricaine qu'est l'Union Africaine.

3.1.2. Les instruments de traitement des données

Après avoir énoncé l'hypothèse et une fois précisé et justifié le choix des instruments de collecte de l'information qui seront utilisés, il convient à présent d'indiquer comment sera réalisée l'analyse des données. Ainsi dans la présente étude, il nous semble adéquat d'exploiter comme technique d'analyse des données, l'analyse qualitative. Deux variantes de l'analyse qualitative seront utilisées dans ce travail. Il s'agit de la construction d'explications (3.1.2.1) et de l'analyse documentaire (3.1.2.2).

3.1.2.1. La construction d'explication

La construction d'explication est une autre forme d'analyse qualitative. C'est le procédé analytique associé à l'étude de cas explicative, par lequel le chercheur propose une explication logique inter reliant les variables et tente de valider ou d'invalider l'explication proposée en la comparant à la situation empirique.

Le procédé exige au moins deux opérations de base. La formulation initiale d'un énoncé théorique ou d'une proposition relative à une politique ou un comportement sociale, et la confrontation des résultats de la recherche empirique avec l'énoncé ou la proposition initiale. Il sera donc question de faire une confrontation entre la politique sécuritaire des mécanismes de sécurité collective existant et les missions de maintien de la paix déployées par ceux-ci sur le théâtre des conflits.

Généralement, la validité d'une telle explication n'est assurée que par une étude comparative des cas de même nature. C'est ainsi que nous ferons une analyse comparée des résultats de l'African Mission in Sudan AMIS avec ceux de l'African Mission in Burundi AMIB.

3.1.2.2. L'analyse documentaire

Une autre technique d'analyse qualitative souvent utilisée par les historiens, est l'analyse documentaire. Si l'observation documentaire est une technique de collecte de l'information, elle peut aussi devenir une technique d'analyse importante.

On distingue habituellement deux étapes dans l'analyse documentaire : celle de l'analyse préliminaire et celle de l'analyse proprement dite. C'est un mouvement de construction/reconstruction des données que permet cette forme d'analyse.

Une fois énoncées, les techniques devant permettre la collecte des informations et l'analyse des données, il convient de présenter les outils d'interprétation de ces matériaux.

3.2. La triangulation théorique : base de l'interprétation

Dans le cadre de cette étude, il nous semble pertinent de recourir à deux grilles de lecture des Relations Internationales (3.2.1), ainsi qu'à des techniques d'interprétation déterminées (3.2.2).

3.2.1. Les paradigmes mobilisés

Deux grilles de lecture seront exploitées dans le cadre de cette étude. Il s'agit du réalisme de Morgenthau et du néoréalisme de Robert GILPIN.

- Le réalisme de Hans Morgenthau

L'équilibre des puissances pour Morgenthau suppose qu'il y ait un monde multipolaire. Il y a d'un côté, différents pôles de puissance et de l'autre, la volonté de juguler la puissance découlant de ces différents pôles. L'objectif c'est de former une paix relative.

La sécurité collective par l'équilibre des forces Repose donc sur le double principe du morcellement de la force et la neutralisation réciproque entre les acteurs internationaux. Partant, celle-ci n'est autre que la sécurité obtenue par la division de la force contre elle-même. Elle est donc caractérisée par la coexistence de plusieurs acteurs qui bénéficient de la distribution des forces généralement équilibrées et qui enfin produit la paix internationale.

- Le néoréalisme de GILPIN

Contrairement à Morgenthau et Aron qui sont les adeptes de l'équilibre multipolaire et a contrario de Kenneth WALTZ partisans de l'équilibre bipolaire, Gilpin fait dépendre la société internationale de l'indépendance d'un équilibre unipolaire c'est-à-dire de la présence d'un État hégémonique comme le prouve d'après lui, la pax romana, la pax britanica et la pax americana depuis 1945. Gilpin fonde ces puissances hégémoniques moins sur la distribution des capacités militaires que sur les changements technologiques et économiques. Les capacités militaires d'une puissance prédominante reposent sur ses forces productives qui constituent la pré condition sine qua non matérielle de ses préentions à l'hégémonie.

Aussi, assiste-t-on sur le continent africain, à un regain d'intérêt pour la lutte hégémonique. Cela est notamment perceptible dans la mise en œuvre des différents mécanismes sous régionaux africains de sécurité collective avec par exemple le Nigeria en Afrique de l'ouest, l'Afrique du sud en Afrique australe, l'Éthiopie en Afrique de l'est etc.

3.2.2. Les techniques d'interprétation utilisées

Pour mener à bien cette étude, une démarche analytique sera suivie. Ceci se fera notamment à l'aune des approches théoriques du droit suivantes. Il s'agit d'une triple technique.

- Le positivisme juridique (le droit tel que légiféré : que dit le droit ?)

Cette méthode suppose l'étude du droit positif, le recours aux sources formelles du droit international qui encadreraient la souveraineté des Etats en général, et l'intervention d'humanité en particulier. Toutes les techniques d'interprétation de la norme juridique pourront être utilisées. Il sera très souvent fait recours à la méthode exégétique, méthode la plus adaptée pour mieux appréhender les méandres de la chose juridique, mais aussi à la méthode téléologique.

- La casuistique juridique / l'étude des cas (le droit tel qu'effectivement appliqué).

A la lumière de la jurisprudence, il sera question d'étudier les mécanismes utilisés pour la mise en œuvre des différents mécanismes de sécurité collective dont l'application s'est heurtée à des difficultés quelconques. L'étude sera prioritairement axée sur les cas africains. Le but sera de cerner le ratio logis des actes des protagonistes, leur modus operandi afin non seulement d'en mesurer l'efficacité, mais aussi et surtout d'en dégager une ligne directrice.

- La sociologie juridique, c'est-à-dire l'adaptabilité du droit aux faits sociaux, à la société.

En appui à la casuistique juridique et à la démarche analytique, cette approche théorique permettra de mieux cerner la confrontation des protagonistes quant à l'opposition entre la souveraineté des Etats et la notion d'intervention d'humanité.

Somme toute entre dévoiement politique et fiction juridique, il sera question dans le cadre de ce travail de recherche, de passer en revue l'actualité du droit d'intervention d'humanité, notamment au regard des textes juridiques qui le fondent et l'encadrent aujourd'hui, pour ensuite mieux l'appréhender comme une relation dynamique que l'étude de certaines expériences passées désigne comme en crise.

3.2.3. Essai de théorisation de la notion d'intervention d'humanité

Ayant fait florès depuis la fin des années 1980, le « droit d'ingérence » demeure une notion controversée. Ses promoteurs le présentent comme un principe révolutionnant l'ordre mondial. La revue « Le Débat », en 1991, titrait ainsi « Le droit d'ingérence : vers un nouveau droit international ? ».

3.2.3.1. Le paradoxe existant entre les notions d'ingérence et d'agression

En effet, l'ingérence apparaît contradictoire avec les principes fondamentaux du droit international public, au premier rang desquels la souveraineté exclusive de l'Etat sur son territoire. Cependant, la survenue d'événements marquants et la consécration des « droits universels de l'homme » par les Nations Unies sont venus affaiblir la toute-puissance de la souveraineté étatique. Les droits de l'homme semblent dès lors exclus de la compétence exclusive des Etats.

Dans la conception d'une communauté internationale et de droits et de libertés fondamentales de l'homme supérieurs à toute autre norme, les frontières nationales ne sauraient constituer une limite à la protection des individus. Par ailleurs, il existe une tendance « naturelle » au développement de l'ingérence, qui accompagne le développement des relations internationales et la constitution d'une « communauté internationale ».

Mais la controverse entourant le droit d'ingérence et ses multiples déclinaisons – « devoir d'ingérence », intervention d'humanité, ingérence démocratique... - a sans doute empêché sa consécration par le droit positif. Il est aujourd'hui encore un fondement implicite d'un nombre croissant d'opérations internationales.

Si le droit d'ingérence, parfois même considéré comme un « devoir », demeure tant débattu, c'est sans doute que, malgré des justifications « nobles », il apparaît empreint d'un certain arbitraire. Dès lors, il est soupçonné de servir de caution morale et internationale à une forme d'agression militaire d'un ou de plusieurs Etats à l'encontre d'un autre Etat souverain. C'est pourquoi toute « ingérence » ne peut être menée que dans le cadre d'un mandat de l'ONU.

De ce fait et en dépit des idées généreuses du concept d'ingérence humanitaire, qui place au premier rang des valeurs comme la démocratie ou le respect des droits de la personne humaine, il a dès l'origine suscité le questionnement, voire la critique.

Dans les faits, une mission d'ingérence est parfois contraire aux objectifs fondamentaux de l'ONU notamment, le maintien de la paix, en tout cas toujours en contradiction avec l'article 2.7 de la Charte des Nations unies qui dispose qu'aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte. Chaque Etat est donc protégé de l'immixtion de tiers dans ses affaires intérieures. Toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII.

La composition et le fonctionnement du Conseil de sécurité aboutissent cependant à une mise en œuvre variable du droit d'ingérence sur le fondement du chapitre VII de la Charte. Une majorité de 9 membres sur les 15 et l'absence de veto sont nécessaires pour qu'une résolution soit adoptée. Or les rapports de force au sein du Conseil, en particulier entre les cinq membres permanents, paralySENT souvent la prise de décision. Dès lors, l'ingérence internationale est susceptible de varier pour des raisons politiques. L'on distingue ainsi l'ingérence unilatérale mise en œuvre par un Etat ou un groupe d'Etats En-dehors de tout mandat onusien.

Pourtant pour de nombreux juristes, la création de ce concept n'a pas lieu d'être. En effet, la Charte des Nations unies contient déjà de nombreuses dispositions allant dans ce sens, en particulier, dans les Chapitres VI et VII. Il ne s'agirait donc pas de la création d'un nouveau droit, mais simplement de la mise en applications de droits déjà existants, des droits générés par le mécanisme de maintien de la paix et de sécurité collective.

3.2.3.2. Vers une érection de l'intervention d'humanité en une projection du mécanisme de sécurité collective

L'idée de sécurité collective repose sur une vision de la paix et la sécurité commune comme formant un continuum indivisible, dont la sauvegarde ne peut être assurée que grâce à des mesures de solidarité sociale : la sécurité de chacun concerne tous. Dans cette optique, la paix est vue comme bien plus qu'un simple état d'absence de guerre, mais comme une valeur à protéger et à promouvoir, voire comme un droit à assurer.

Pour une étude exhaustive de la problématique de la sécurité collective, il nous semble nécessaire de se saisir de l'ouvrage de Charles ZORGIBIBE sur l'avenir de la sécurité internationale. De même, l'ouvrage de Charles Philippe DAVID sur les nécessités d'un nouveau questionnement sur la sécurité nous paraît intéressant. Ce dernier nous offre en collaboration avec Jean-Jacques Roche, un bel ouvrage mettant l'accent sur les définitions des concepts et les différentes approches de la notion de sécurité internationale et des notions voisines. L'objectif de l'ouvrage de Charles Philippe David et Jean-Jacques Roche est d'offrir un bilan dans un domaine particulier

des relations internationales : les études de la sécurité. Longtemps confiné aux seules dimensions militaires en raison des impératifs de la guerre froide, ce domaine a connu un véritable renversement de perspective depuis l'effondrement de l'URSS. Pour Charles Philippe David et Jean-Jacques Roche, il s'agit d'une renaissance des études sur la sécurité. D'une perspective strictement militaire, les études sur la sécurité ont élargi leurs champs d'investigation et leurs problématiques en incluant des dimensions telles la sécurité humaine et la sécurité environnementale. En plus d'une introduction et d'une conclusion générales, l'ouvrage s'articule en deux parties de longueurs inégales. La première partie est divisée en quatre chapitres, et est consacrée à la vision traditionnelle de la sécurité, ses pratiques et ses institutions. La deuxième, divisée en trois chapitres, porte sur la redéfinition de la sécurité depuis la fin de la guerre froide. Dans la même optique, le dictionnaire de stratégie de Serge SUR nous paraît un outil de connaissance fort intéressant.

Mais avant, l'ouvrage de LUDWIK EHRLICH sur la sécurité collective nous introduit dans le mécanisme de sécurité collective construit par la Société des Nations.

Cependant, c'est véritablement l'ouvrage de Jean BARREA sur la conceptualisation de la notion de sécurité collective qui nous semble être l'élément de base de notre étude. L'on saisit à travers cet ouvrage, les origines, les fondements et l'institutionnalisation de la question.

Ce faisant, du point de vue du concept politique, la sécurité collective tente de marier deux figures classiques des relations internationales, l'équilibre des puissances et la stabilité hégémonique.

Le premier permet, lorsqu'il est atteint, la diffusion du pouvoir. Il offre donc aux États une sécurité partagée, mais relative : partagée, parce que le système dégage une marge de sécurité pour tous tant que se maintient la conjoncture voulue ; relative, puisque cette marge est variable entre États et fluctue au fil du temps, et qu'elle dépend d'une balance délicate et précaire. L'équilibre est nécessairement très instable, de par la compétition intense entre États pour en retirer un maximum de bénéfices. La sécurité est donc vue comme un jeu à somme nulle, où tout gain d'un participant doit nécessairement s'effectuer aux dépens - et au détriment - d'un autre.

En revanche, la seconde consacre la supériorité d'une puissance capable d'en imposer aux autres et de générer une sécurité efficace, mais unilatérale : le système permet d'assurer un niveau optimal de sécurité, mais à un seul État qui en jouisse pleinement, soit la puissance hégémonique, qui la modulera en fonction de ses intérêts propres (ses partisans, eux, profiteront d'une sécurité accrue... en autant qu'ils lui restent fidèles !). La sécurité est encore ici vue comme un jeu à somme nulle, opposant cette fois l'hégémon au reste des États.

Pour Jean-François Gareau en effet, la sécurité collective tente d'exploiter simultanément la diffusion décentralisée propre à la première et l'efficacité de la seconde, afin d'obtenir une sécurité optimale pour tous. Ceci étant, la consultation des ouvrages et articles précédents constitue à la réalité, un prélude à une immersion dans le monde du Conseil de sécurité des Nations Unies qui sur le plan international est l'instance - du fait de son action - à même de constituer un référent intéressant d'étude. C'est ainsi que nous avons parcouru les résolutions de cet organe traitant des questions de paix et de sécurité. Les ouvrages traitant de cet organe ont également constitué notre almanach. Ainsi en est-il de l'ouvrage de Jean-Pierre COT et Alain PELLET sur le commentaire article par article de la charte des Nations Unies, de l'ouvrage de Patrick DAILLER, Mathias FORTEAU et Alain PELLET sur le Droit International Public dans lequel les auteurs accordent des pages 989 à 1022 une attention particulière au maintien de la paix et de la sécurité internationale, ainsi que de l'ouvrage collectif dirigé par Marie-Claude SMOUTS sur l'ONU et la guerre.

Sous le prisme du canevas juridique en outre, il résulte une construction juridique ambiguë, puisqu'écartelée entre des ambitions contradictoires relevant à la fois de l'inter étatisme foncier de la société internationale et du super étatisme que sous-entend l'établissement d'un mécanisme centralisé de coordination et de contrôle de la réaction collective. Conceptuellement, la sécurité collective reflète le compromis nécessaire entre deux visions récurrentes en droit international : le réflexe horizontal et la tentation verticale.

La société internationale n'est pas chaotique (l'état de nature Hobbesien), mais elle est anarchique : il n'y existe formellement aucune autorité hiérarchique souveraine. Le droit international se distingue du droit interne en ce qu'il ne comporte ni Législateur, ni Juge obligatoire : ses sujets sont aussi, et simultanément, ses créateurs. Il en résulte une structure particulière, fondamentalement décentralisée, dont la pierre d'angle est - et demeure- la souveraineté, à laquelle s'assortira inévitablement une égalité formelle des États. L'architecture du système international se déploie sur un plan horizontal et c'est ainsi que sont pensés de prime abord les éléments qui s'y intègrent.

L'avantage de ce système est évidemment le maintien de la souveraineté de chacun. L'inconvénient en est la place primordiale accordée à l'auto interprétation et à l'autoprotection : chaque État est maître de la façon dont il interprète ses obligations, et responsable d'assurer le respect de ses droits. Les différends entre États peuvent être réglés par des moyens pacifiques, mais ils peuvent l'être aussi par le recours à la force. Le désordre qui

s'ensuit peut dès lors rendre plus attrayante une structure d'autorité verticalement intégrée, la figure d'un véritable Léviathan international.

Ce faisant, Jean-François GAREAU pense que la sécurité collective est issue de la tension dialectique entre ces deux pôles : les efforts d'institutionnalisation de la sécurité collective comportent à la fois un aspect de « monopolisation de la force légitime » et de renforcement du « contrat social ». L'idée force dépasse la simple alliance défensive de tous contre un (horizontale) : le principe en est une action collective centralisée, régie par des institutions collective (verticale).

La tentation verticale pousse donc les États à limiter sévèrement leurs possibilités de recourir légalement à la force (au moins dans leurs relations mutuelles) et à sacrifier une part de leurs pouvoirs d'interprétation et d'exécution au profit d'une entité collective capable de formuler des motifs d'intérêt commun, et non plus strictement national. Plus encore, ils doivent doter cette entité d'instruments de coercition suffisamment efficaces pour imposer sa volonté aux États récalcitrants.

Le réflexe horizontal entre en jeu pour confirmer la responsabilité première de l'État quant à sa propre sécurité, et maintenir sa capacité de définir et de choisir les moyens voulus pour ce faire : L'État a donc le droit de s'armer dans les limites prévues par le Droit International, et de rechercher le soutien de qui voudra bien le lui accorder à cet effet. L'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force connaît donc deux exceptions, soit la participation à une sanction collective autorisée ou mandatée par l'institution qui détient le pouvoir d'adopter et de légitimer les mesures de réponse à l'illicite, et la légitime défense en vertu de laquelle il est légalement permis à un État (ou à un groupe d'États) de réagir unilatéralement par la force à une agression armée.

Dans la perspective de la participation à une sanction collective autorisée ou mandatée par une institution établie, il est intéressant de se saisir de l'ouvrage de Yves PETIT, lequel présente le développement et l'expansion des Opérations de Maintien de la Paix. Aux termes de la préface de Pierre-Marie DUPUY en effet, on doit au professeur Yves PETIT, l'heureux établissement d'un panorama élargi du nouveau droit du maintien de la paix. L'auteur y aborde dans une première partie, la notion de sécurité collective et du maintien de la paix dans ses bases institutionnelles, son évolution et les perspectives envisageables. La deuxième partie traite de la maîtrise des armements et du maintien de la paix. Quant à la troisième partie, elle s'intéresse à la justice internationale et le maintien de la paix.

4. La subordination de la notion de souveraineté nationale à celle de solidarité internationale dans le cadre panafricain

En plus des ouvrages abordant de manière générale la notion de mécanisme de sécurité collective, nous avons fait recours aux ouvrages et articles traitant d'une façon directe de la question du mécanisme de sécurité africaine.

Aussi et à la faveur de cette étude, les articles pertinents – en réalité tous le sont mais nous ne retiendrons que ceux qui sont intrinsèquement liés à ce travail –, publiés autour du thème de l'intervention d'humanité à l'aube du 21^{ème} siècle, nous ont été fort nécessaire. Sous ce prisme, un regard panoramique a été jeté dans l'ouvrage édité sous la direction de Jean Didier BOUKONGOU et Jean-Claude TCHEUWA, intitulé de la paix en Afrique. Ce ramassé d'articles présente la vision qu'ont les auteurs de la paix dans le sillage du continent africain. Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans cet ouvrage c'est notamment la série d'articles des pages 15-37 sur l'émergence d'un droit international africain du maintien de la paix, 38-61 sur le déploiement organique, structurel et fonctionnel du CPS de l'UA et 62-75 sur les rapports entre l'ONU, l'UA et la CEDEAO dans la résolution de la crise ivoirienne.

De manière pratique, l'article du professeur Jean-Claude TCHEUWA nous plonge dans le sillage de la mise en œuvre du droit d'intervention reconnu à l'Union Africaine en cas de changements anticonstitutionnels de gouvernement. Pour lui, le sacro-saint principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et celui de la liberté de ceux-ci de choisir leur régime politique n'avaient jamais permis une réelle avancée dans la réglementation et le contrôle de la dévolution du pouvoir politique en Afrique.

ABOMO KELE Pierre accorde également une attention particulière à cette question lorsqu'il fait une analyse substantielle du droit d'intervention de l'Union Africaine dans la crise du Darfour. Une intervention que l'on peut mieux appréhender à la lumière du mémoire de DINGAMNELOUM Moïse, dans lequel il présente les différents défis que présente la crise du Darfour pour la communauté internationale. Mais c'est davantage le mémoire de Noémie LICHON qui nous renseigne sur les enjeux profonds et véritables de la crise du Darfour.

Aussi, avons-nous convenu de faire une lecture approfondie de l'article critique de LECOUTRE, dans ses développements sur le Conseil de Paix et de Sécurité africaine, en tant qu'il constituerait la clef d'une nouvelle architecture de stabilité en Afrique. Celle-ci jette en effet, un regard panoramique sur la spécificité du Conseil

de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine par rapport aux limites du mécanisme pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique de 1993.

De même, un regard inquisiteur a été jeté sur la publication de DIE KASSABO (L) et BALEGAMIRE (J), dans lequel les auteurs étudient l'état de L'Union Africaine A l'épreuve du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et analysent le nouveau paradigme continental de sécurité collective. Ce même regard a parcouru l'article de GNANGUËNON (A), lequel présente l'architecture africaine de paix et de sécurité.

Ce faisant, dans le dessein de saisir l'efficacité et l'efficience du mécanisme africain de sécurité collective, il importe de parcourir le rapport de stage de Thérèse Nicole MESSI dans lequel elle fait une introspection de la coopération de l'ONU et de l'UA dans la résolution de la crise du Darfour. Et pour étayer davantage notre réflexion, il convient de faire une lecture bien que cursive de la publication de Marc LAVERGNE au sujet de la crise du Darfour.

Par ailleurs, dans la perspective d'une analyse de droit comparé, il sera pertinent de consulter la thèse de GNENYOU (M.L.), au sujet notamment, de sa réflexion sur Les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine, au regard du Chapitre VIII de la Charte de l'ONU. De manière spécifique, l'article de LIEGEOIS (M), permettra d'illustrer l'action du CPS de l'UA et de l'ONU sur le théâtre des conflits au regard du déploiement de la Mission des Nations Unies Au Darfour (MINUAD). Ceci à l'aune des instruments juridiques tels que la Charte des Nations Unies, l'Acte constitutif de l'Union Africaine, le Protocole relatif à la création du CPS, le Pacte de non-agression et de défense commune de l'UA et la déclaration solennelle sur la politique africaine commune de défense et de sécurité.

La focalisation sur le conflit du Darfour s'explique par le fait qu'il s'agit de la première mise à l'épreuve ou expérimentation du mécanisme de sécurité collective de l'Union Africaine. Etant entendu que le continent africain constitue le terreau par excellence des violations massives des droits de l'Homme et par contre coup, la principale destination où convergent les interventions d'humanité

On assiste donc aujourd'hui à une subordination de la souveraineté des Etats à la nécessité de solidarité universelle, et non à une cohabitation, une conciliation du droit d'ingérence et du principe de souveraineté dans le droit international. Le droit d'ingérence et le concept de souveraineté sont deux concepts aux antipodes l'un de l'autre. Ils n'arrivent pas à coexister dans une même sphère politique, juridique. Car l'un existe juridiquement, mais n'est plus adapté aux nombreux changements qui ont eu lieu dans les relations internationales, quant à l'autre, il n'a pas d'existence juridique, empiète sur le premier et est nécessaire dans certaines situations.

Par ailleurs, si le phénomène de mondialisation vient renforcer plus encore l'interdépendance entre Etats et multiplier les hypothèses dans lesquelles, volontairement ou non, un Etat ou un groupe d'Etats intervient dans les affaires internes d'un autre Etat, l'émergence de la notion de droit d'ingérence sur la scène internationale doit cependant beaucoup plus à la survenue d'événements dramatiques qu'à une prise de conscience de l'évolution du monde. Philippe Moreau Defarges distingue quatre temps dans l'histoire de l'ingérence. Le prélude étant la répression des Kurdes irakiens par Saddam Hussein, lequel a conduit le Conseil de sécurité à adopter la résolution 688, considérée comme l'élément fondateur du droit d'ingérence.

L'émergence progressive du droit d'ingérence accompagne ainsi l'évolution des relations internationales. L'exclusion des droits de l'homme du champ de compétence exclusive des Etats a en effet, conduit certains auteurs et acteurs du droit international à proposer la reconnaissance d'un droit ou devoir d'ingérence, en vertu duquel les Etats ou les ONG seraient fondés à apporter une aide d'urgence à des populations en situation d'urgence, avec ou sans le consentement de l'Etat sur le territoire duquel elle se trouve.

5. De la consécration pratique de la notion d'intervention d'humanité

5.1. Définition des concepts clefs et des notions voisines

Dans la pratique, les actions d'ingérence humanitaire sont toujours réalisées par des contingents nationaux, ce qui peut impliquer deux situations relativement différentes :

Le droit d'ingérence, terme créé par le philosophe Jean-François REVEL en 1979, est la reconnaissance du droit qu'ont une ou plusieurs nations de violer la souveraineté nationale d'un autre État, dans le cadre d'un mandat accordé par l'autorité supranationale. Dans la pratique, au nom de l'urgence humanitaire, il n'est pas rare que le mandat soit fourni rétroactivement ; ainsi l'intervention de la France en Côte d'Ivoire s'est faite initialement sans mandat de l'ONU, même si cet exemple est critiquable dans la mesure où la France est intervenue dans le cadre des accords de défense qui la lient à la Côte d'Ivoire).

Le devoir d'ingérence est l'obligation qui est faite à tout État de veiller à faire respecter le droit humanitaire international. Refusant ainsi aux États membres de l'ONU tout « droit à l'indifférence », cette obligation n'ouvre toutefois aucun droit à l'action de force unilatérale. Elle doit plutôt être comprise comme une obligation de vigilance et d'alerte à l'encontre de telle ou telle exaction qu'un gouvernement serait amené à connaître.

Ce faisant, l'ingérence au sens commun signifie intervenir, sans y être invité, dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État.

Quant au droit d'ingérence et au devoir d'ingérence, l'un désigne la reconnaissance du droit des États de violer la souveraineté nationale d'un autre État, en cas de violation massive des droits de la personne, l'autre est conçu comme plus contraignant.

Il désigne l'obligation morale faite à un État de fournir son assistance en cas d'urgence humanitaire. Simplement en définissant les termes, on voit apparaître quels sont les points cruciaux et qui focalisent la polémique. L'émergence du concept d'ingérence n'est pas récente. En effet dans *De Jure Belli ac Pacis* (1625), déjà, Hugo Grotius avait évoqué un “droit accordé à la société humaine” pour intervenir dans le cas où un tyran “ferait subir à ses sujets un traitement que nul n'est autorisé à faire”.

Dans notre réalité contemporaine, l'idée d'ingérence humanitaire a été ranimée au cours de la guerre du Biafra (1967-1970) pour dénoncer l'immobilité des chefs d'États et de gouvernement face à la terrible famine que le conflit avait déclenchée, au nom de la non-ingérence. C'est sur cette idée que se sont créées plusieurs ONG, dont Médecins sans frontières, qui défendent l'idée qu'une violation massive des droits de la personne doit conduire à la remise en cause de la souveraineté des États et permettre l'intervention d'acteurs extérieurs, humanitaires notamment. La diffusion du concept est l'œuvre de Mario Bettati et de Bernard Kouchner.

Par ailleurs, rappelons que le flou autour de ce concept le dessert et à la fois l'avantage. Le droit d'ingérence n'est pas reconnu juridiquement, mais implicitement dans la mesure où le Conseil de sécurité prend des résolutions en faveur de celui-ci, comme le prouve la résolution 688 envers les Kurdes d'Irak. Ce qui correspond à une forme d'institutionnalisation implicite du concept de droit d'ingérence. Aussi, celui-ci semble-t-il n'être pas contradictoire avec les objectifs de l'ONU. Même si les Nations Unies défendent les principes de non-ingérence et de souveraineté des Etats, elles défendent aussi la protection des droits de l'homme.

Si l'expression de droit d'ingérence est cependant récente dans la mesure où l'on a longtemps parlé plutôt d'intervention d'humanité, c'est à la faveur du développement des relations internationales et de la survenue d'événements conflictuels que l'expression s'est imposée

Au contraire du droit d'ingérence, le droit d'assistance connaît un certain consensus de la part de la communauté internationale. En effet, il respecte le principe de la souveraineté car le pays qui doit subir l'intervention doit être d'accord. En outre, il permet de donner une aide rapide et efficace pour les populations. Certes, il n'est pas aussi ambitieux que le droit d'ingérence, mais c'est déjà un grand pas en avant au profit des populations qui nécessitent une aide.

5.2. Les fondements juridiques de l'intervention d'humanité

Si donc la norme demeure indéniablement le respect de la souveraineté étatique, il existe donc un certain nombre de règles juridiques permettant de fonder un droit d'ingérence : mais c'est avant tout le recours au Chapitre VII de la Charte qui s'est révélé l'outil juridique le plus important au service du droit d'ingérence, à travers les opérations de maintien de la paix. Rappelons qu'au regard du droit international et de la jurisprudence de la Cour de Justice Internationale, les résolutions du Conseil de Sécurité ont valeur juridique.

En outre, même si le droit d'ingérence connaît un fondement implicite à travers les différentes opérations internationales mises en œuvre et des résolutions de l'ONU, le consensus reste ancré dans la promotion de la souveraineté des Etats. Le concept de droit d'ingérence reste flou quant aux acteurs auxquels il s'applique (États, organisations humanitaires, organisations de sécurité collective). C'est pourquoi les juristes font plus volontiers référence au droit d'assistance humanitaire qui tente de résoudre la tension entre l'assistance humanitaire et les principes de non-ingérence.

L'autre approche de l'analyse de cette thématique sur le droit d'ingérence sera de soutenir le développement des organisations régionales, qui elles auront plus de légitimité pour intervenir de façon préventive et peut-être armées dans un Etat qui menace les droits de sa population. Ainsi, au sein de l'Union européenne l'ingérence est permanente et acceptée car elle a été voulue, démocratiquement décidée et effectuée par des protagonistes qui ont une légitimité dans le sens où les Etats membres partagent des intérêts communs. Dans le cas de l'Union africaine, la Charte de cette organisation précise que la souveraineté des Etats est respectée aussi longtemps que l'Etat respecte le droit international et remplit ses fonctions d'Etats.

5.3. La mise en œuvre pratique d'un droit controversé

Le droit d'ingérence n'est pas codifié et cela semble impossible à mettre en œuvre. Que ce soit les juristes ou les petites puissances, ils refusent que le droit d'ingérence soit consacré dans le droit international. La critique du risque d'impérialisme est valable, c'est pourquoi il est sans doute préférable de trouver une autre issue pour le droit d'ingérence. D'autant plus que sa non-codification n'a pas empêché le concept de se diffuser très largement, mais aussi d'être employé. En effet, l'ONU, ou plus exactement le Conseil de Sécurité a mis en œuvre le droit d'ingérence à travers quelques missions, notamment celle du sauvetage des Kurdes d'Irak.

Plus fondamental que ce problème de licéité et légitimité du droit d'intervention d'humanité, l'ingérence humanitaire souffre d'un certain nombre de contradictions qui sont principalement dues à la confusion volontairement entretenue entre droit et devoir d'ingérence. Il est en effet difficile dans ces conditions de séparer les mobiles humanitaires, des mobiles politiques et de s'assurer du total désintéressement des puissances intervenantes. En tous temps et sur tous les continents, bien avant l'existence des Nations-Unies, des considérations idéologiques de toutes sortes ont servi à justifier des opérations à caractère impérialiste ou hégémonique. Il y a toujours un risque que l'humanitaire ne serve que de prétexte à une volonté impérialiste. Il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'un État quel qu'il soit puisse s'engager sans contrepartie économique ni objectif politique dans une intervention coûteuse et éventuellement risquée, même si cette intervention semble justifiée par ailleurs.

Bien qu'elle se veuille universelle, la déclaration des droits de l'homme est fortement influencée par les travaux des philosophes occidentaux du siècle des lumières et plus généralement par la morale judéo-chrétienne. L'ingérence a donc toujours été une action dirigée depuis le nord vers les pays du sud. Il est ainsi peu vraisemblable que des contingents rwandais seront un jour chargé de mission de maintien de la paix en Irlande du Nord, ou que des Libanais interviennent au Pays basque.

En réalité les États puissants ont peu de risque d'être la cible d'une action d'ingérence. Par exemple les populations de Tchétchénie sont sans doute autant en danger aujourd'hui que l'ont été les Kosovars il y a quelques années, mais la Russie étant infiniment plus puissante sur la scène internationale que la Serbie, il est peu probable qu'une action internationale se mette en place.

Il est donc logique qu'une remise en cause aussi dissymétrique de la souveraineté des États se heurte à des réticences très fortes. Ainsi le sommet du G77, qui réunit les états les plus pauvres, a condamné en 1990 le « présumé droit d'intervention humanitaire » mis en avant par les grandes puissances.

En Occident également, l'ingérence humanitaire a des contradicteurs. Beaucoup trouvent qu'elle ressemble un peu trop au colonialisme du XIXe siècle, propageant les valeurs de la démocratie libérale et considérant les autres cultures comme quantité négligeable. Il lui est également reproché son caractère événementiel : elle a tendance à s'exprimer dans le chaud de l'action, pour donner bonne conscience aux téléspectateurs occidentaux, et à négliger les conflits oubliés par les médias ou les détresses chroniques.

Comme le prouve la crise ouverte autour de l'intervention américaine en Irak, le délicat équilibre entre la répression des bourreaux et le respect de l'égalité souveraine des nations reste donc à trouver.

La récente affaire de l'Arche de Zoé alimente encore plus la controverse.

Aussi dans le cadre de cette étude, il a semblé intéressant de s'arrimer sur la ratio logis et le modus operandi des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies qui se sont inscrites dans le sillage de l'ingérence humanitaire. L'intérêt protégé étant de faire le distinguo entre l'intervention d'humanité et la notion d'agression.

Conclusion

La réflexion aboutit à la reconnaissance d'une antinomie fondamentale et persistante entre le principe cardinal du droit international, la souveraineté nationale, et l'impératif moral de l'intervention humanitaire (ou droit d'ingérence). Comme l'a souligné Kofi Annan, la communauté internationale est prise au piège d'un dilemme existentiel : respecter la non-ingérence face à des atrocités massives et systématiques (telles que celles observées au Rwanda ou à Srebrenica), ou violer l'autorité étatique pour honorer la condition humaine. Cette tension est exacerbée par le fait que les grandes puissances, seules capables d'agir, sont perpétuellement critiquées tant pour leur intervention que pour leur inaction, rendant la conciliation entre la toute-puissance de l'État sur son territoire et l'exigence d'une supervision morale externe pratiquement impossible.

Références bibliographiques

- ABOMO KELE Pierre, Le droit d'intervention de l'Union Africaine à la lumière du conflit au Darfour, mémoire, Institut des Relations Internationales du Cameroun, décembre 2009, 169 p.
- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268–281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- Amandine Gnanguénon, « Architecture africaine de paix et de sécurité », in Défense nationale et sécurité collective, RDN N°731 (Juin 2010).
- Banque mondiale. (2018). *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, D.C. : World Bank.
- Black, R., Bennett, S. R. G., Thomas, S. M., & Beddington, J. R. (2011). Climate change: Migration as adaptation. *Nature*, 478(7370), 447–449. <https://doi.org/10.1038/478477a>
- Bower, E. (2018). Entretien sur la protection humanitaire et les déplacements transfrontaliers. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).
- Camp. A. Rougier, « La théorie de l'intervention d'humanité », *Revue générale de droit international public*, t. XVII (1910), page 468 et suivantes.
- Charles Philippe DAVID (dir.), *Repenser la sécurité : nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, Fides (Collection « Points chauds »), 2002, 316 p.
- Charles Philippe DAVID et Jean-Jacques Roche, *Théories de la sécurité : Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*, Paris, Montchrestien (collection « Clefs »), 2002, 160 p.
- Charles ZORGBIBE, l'avenir de la sécurité internationale, Paris, Presse de sciences po, la bibliothèque du citoyen, janvier 2003.
- Crépeau, F. (2012). Rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants (A/67/299). Nations Unies. <https://digitallibrary.un.org/record/731781>
- Déclaration solennelle sur la politique africaine commune de défense et de sécurité, 28 février 2004, Syrte, Libye.
- DIE KASSABO (L) et BALEGAMIRE (J), « L'Union Africaine à l'épreuve du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique: le nouveau paradigme continental de sécurité collective », disponible à la page : Afrique.pdf Consulté le 10 mai 2011.
- DINGAMNELOUM Moïse, La Communauté Internationale face à la crise du Darfour, Institut des Relations Internationales du Cameroun, mémoire, décembre 2010, 133p.
- El-Hinnawi, E. (1985). *Environmental Refugees*. Nairobi : United Nations Environment Programme.
- Gemenne, F. (2010). Migration, a possible adaptation strategy? In J. McAdam (Ed.), *Climate Change and Displacement: Multidisciplinary Perspectives* (pp. 155–173). Oxford : Hart Publishing.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). (2021). Sixième rapport d'évaluation sur le changement climatique. Genève : Organisation météorologique mondiale.
- GNENYOU (M.L.), Les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine au regard du Chapitre VIII de la Charte de l'ONU, Thèse, Université paris X Nanterre, 2002.
- GORDON MACE et François PETRY, Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, Québec, De BOECK Université, 3e ed., 2000, p. 113.
- Guillaume Joseph FOUDA, « L'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO dans la résolution de la crise en Côte d'Ivoire : éléments juridiques d'un régime interinstitutionnel de résolution des conflits. »
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). (2007). Convention de Genève de 1951 et protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés. Genève : UNHCR.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jean BARREA, La Sécurité Collective : ses origines, ses fondements et son institutionnalisation, Bruxelles, ARTEL / CIACO, 1991.
- Jean Didier BOUKONGOU et Jean-Claude TCHEUWA (dir.), De la paix en Afrique au XXIe siècle, journées scientifiques du Centre d'Etudes et de recherche en Droit International et Communautaire (CEDIC), Yaoundé, collection « Autour d'un thème », Presse de l'UCAC, 2007.
- Jean Didier BOUKONGOU, « Le pacte de non agression et de défense commune de l'Union Africaine »
- Jean-Claude TCHEUWA, « L'Union Africaine et les changements anticonstitutionnels de gouvernement », *Revue de la recherche juridique droit prospectif*, N° 127, 2009-2, pp. 1-28.
- Jean-Claude TCHEUWA, « L'Union Africaine et les changements anticonstitutionnels de gouvernement », op. cit., p. 6.
- Jean-François GAREAU, « sécurité collective », Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), 26 juillet 2006.

- Jean-Pierre COT et Alain PELLET (dir.), la Charte des Nations Unies : Commentaire article par article, Paris, Economica, 3 éd., 2005, 2363 p.
- Jean-Pierre KENFACK, « Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine. »
- Kniveton, D., Schmidt-Verkerk, K., Smith, C., & Black, R. (2008). Climate Change and Migration: Improving Methodologies to Estimate Flows. Geneva : IOM.
- L'idée d'une sécurité humaine et environnementale a été énoncée dans le Pacte de Non Agression et de Défense Commune de l'Union Africaine.
- Laczko, F., & Aghazarm, C. (Eds.). (2009). Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence. Geneva : International Organization for Migration (IOM).
- LECOUTRE D., « Le Conseil de Paix et de Sécurité africaine, clef d'une nouvelle architecture de stabilité en Afrique ? », Actualité africaine, N°212, 2004/4.
- LIEGEOIS (M), Darfour, Mission impossible pour la MINUAD ?, rapport du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 2009/6.
- LUDWIK EHRLICH (dir.), la sécurité collective, mémoire présenté par le comité central des institutions polonaises de sciences politiques à la huitième conférence des hautes études internationales à Londres, 3-8 juin 1935, LWOW 1935, Institut de Droit constitutionnel et de Droit International, Université Jean CASIMIR, série française, TOME II, 121 p.
- Marc Lavergne, Darfour : un Munich tropical, publié dans "Politique internationale 4 è trimestre, 117 (2007) 145-171" disponible à la page : http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/37/70/96/PDF/PI_Munich_tropical.pdf. Consulté le 20 avril 2011.
- Marie-Claude SMOUTS (dir.), L'ONU et la guerre : la diplomatie en kaki, Bruxelles, Éditions Complexe (Collection « Espace international », no. 12), 1994, 159 p.
- Myers, N. (2002). Environmental refugees: A growing phenomenon of the 21st century. Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences, 357(1420), 609-613. <https://doi.org/10.1098/rstb.2001.0953>
- Noémie LICHON, La dimension ethnique de la crise au Darfour : réalité ou instrumentalisation ? Université Lyon 2, Institut d'Études Politiques de Lyon, Mémoire de fin d'études, 2007, 106 p.
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2015). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. New York : ONU.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2017). Gestion durable du bois-énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre. Rome : FAO.
- Pacte de non agression et de défense commune de l'Union Africaine, 31 janvier 2005, Abuja, Nigeria.
- Patrick DAILLER, Mathias FORTEAU et Alain PELLET, Droit International Public, Paris, LGDJ, 8e éd., 2009, 1673 p.
- Piguet, E., Pécoud, A., & de Guchteneire, P. (Eds.). (2011). Migration and Climate Change. Cambridge : Cambridge University Press.
- Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, 9 juillet 2002, Durban, RSA.
- Rigaud, K. K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., Schewe, J., Adamo, S., McCusker, B., Heuser, S., & Midgley, A. (2018). Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration. Washington, D.C. : World Bank.
- Serge SUR, « Sécurité collective » - in th. De MONTBRIAL et J. KLEIN, Dictionnaire de stratégie, Paris, PUF, 2000, pp. 305-309.
- Stern, N. (2007). The Economics of Climate Change: The Stern Review. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tchawa, P. (2017). Changement climatique et gestion des risques de catastrophe au Cameroun. Rapport diagnostique, Banque mondiale.
- Thérèse Nicole MESSI, la coopération de l'ONU et de l'UA dans la résolution de la crise du Darfour, rapport de stage DESS, Institut des Relations Internationales du Cameroun, année académique 2006-2007, p. 28.
- United Nations Deputy Secretary-General (Amina J. Mohammed). (2018, octobre). Discours à la Conférence sur le développement durable et les migrations. Genève : ONU.
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2016). Accord de Paris sur le climat. Bonn : Nations Unies.

- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR). (2017). Global Platform for Disaster Risk Reduction – Report. Genève : UNDRR.
- United Nations Secretary-General (António Guterres). (2019, septembre 23). Discours à l'Assemblée générale sur l'urgence climatique mondiale. New York : Nations Unies.
- Warner, K., & Afifi, T. (2014). Where the rain falls: Climate change, food and livelihood security, and migration. *Climate and Development*, 6(1), 1–17.
- Yves PETIT, Droit International du Maintien de la Paix, Paris, LGDJ, 2000, 276 p.
- Charte des Nations Unies, 26 juin 1945, San Francisco, USA.
- Acte constitutif de l'Union Africaine, 11 juillet 2001, Lomé, Togo.
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2017, novembre). Nouveau partenariat international pour améliorer la résilience climatique des pays en développement. ONU News.

Thematic index in the published article	Index thématique dans l'article publié
<p>Theme 1 (Langue Anglaise)</p> <p>1-A- Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter? (P.45-P.58) By Hamadou Boubacar & Kofi Mowu</p> <p>1-A-1- Microfinance institutions (P.45-P.58) 1-A-2- Capital structure (P.45-P.58) 1-A-3- Return on assets (P.45-P.58) 1-A-4- Operational self-sufficiency (P.45-P.58)</p> <p>1-A-Title:</p>	<p>Thème 1 (Langue Française)</p> <p>1-A'- Titre : Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest : évaluation empirique de l'effet des sources de financement. (Page59-Page76) Par Hamadou Boubacar & Kofi Mowu</p> <p>1-A'-1- Institutions de microfinance (Page59-Page76) 1-A'-2- Structure du capital (Page59-Page76) 1-A'-3- Rendement des actifs (Page59-Page76) 1-A'-4- Autonomie opérationnelle (Page59-Page76)</p>
<p>Theme 2(Langue Anglaise)</p> <p>2- B- Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law (P. 77-P.94) BY DJONKO TCHUENDEM Nadège</p> <p>2-B -1- Humanitarian intervention (P. 77-P.94) 2-B-2- National sovereignty P. 77-P.94) 2-B-3- Triangulation (Methodology) (P. 77-P.94)</p>	<p>Thème 2 (Langue Française)</p> <p>2-B'-Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International(Page95-Page108) Par DJONKO TCHUENDEM Nadège</p> <p>2- B'-1- Intervention d'humanité (Page95-Page108) 2- B'-2- Souveraineté nationale (Page95-Page108) 2-B'-3-Triangulation (Méthodologie)(Page95-Page108)</p>

Index of names cited by the authors of the article		Index des noms cités par les auteurs de l'article
<p>A</p> <p>ABOMO KELE Pierre (P.77-P.108) Abor, J. (P.45-P.76)</p> <p>Abrar, A. and Javaid, A. Y. (P.45-P.76)</p> <p>Addae-Koranky, A. (P.45-P.76)</p> <p>Adger, W. N. (P.77-P.108)</p> <p>Amandine Gnanguénon (P.77-P.108) and Majluf, N. S. (P.45-P.76)</p> <p>and Morduch, J. (P.45-P.76)</p> <p>Armendariz de Aghion, B. (P.45-P.76)</p> <p>Augustine, D., Wheat, C. O., Jones, K. S., Baraldi, M. and Malgwi, C. A. (P.45-P.76)</p> <p>B</p> <p>B., Heuser, S., & Midgley, A. (P.77-P.108)</p> <p>Berger, A. N. (P.45-P.76)</p> <p>Bogan, V. L. (P.45-P.76)</p> <p>Bonaccorsi di Patti, E. (P.45-P.76)</p> <p>Boshnak, H. (P.45-P.76)</p> <p>Bower, E (P.77-P.108)</p> <p>C</p> <p>Camp. A. Rougier (P.77-P.108)</p> <p>Cao, Q. (P.45-P.76)</p> <p>Chadha, S. and Sharma, A. K. (P.45-P.76)</p> <p>Charles Philippe DAVID et Jean-Jacques Roche (P.77-P.108)</p> <p>Charles ZORGBIBE (P.77-P.108)</p> <p>Chauhan, S., Ashutosh Verma, A. (P.45-P.76)</p> <p>Co, H. T. T. (P.45-P.76)</p> <p>Crépeau, F. (P.77-P.108)</p> <p>Cull, R., DemigÅuc-Kunt, A. and Morduch, J. (P.45-P.76)</p> <p>D</p> <p>DIE KASSABO (L) et BALEGAMIRE (J) (P.77-P.108)</p> <p>DINGAMNELOUM Moïse (P.77-P.108)</p> <p>E</p> <p>El-Hinnawi, E. Gemenne, F. (P.77-P.108)</p> <p>Estapé-Dubreuil, G. and</p> <p>F</p> <p>François PETRY, De BOECK (P.77-P.108)</p> <p>G</p> <p>GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). (P.77-P.108)</p> <p>Gill, A., Biger, N. and Bhutani, S. (P.45-P.76)</p> <p>GNENYOU (M.L. (P.77-P.108)</p> <p>GORDON MACE (P.77-P.108)</p> <p>Grossman, S. J. and Hart, O. D. (P.45-P.76)</p> <p>Guillaume Joseph FOUDA (P.77-P.108)</p>	<p>H</p> <p>Hartarska, V., Shen, X. and Mersland, R. (P.45-P.76)</p> <p>Ho, S. J. and Hsu, S.-C (P.45-P.76)</p> <p>Hollis, A and Sweetman (P.45-P.76)</p> <p>Hossain, B. (P.45-P.76)</p> <p>J</p> <p>Jang, S. (P.45-P.76)</p> <p>Jean BARREA (P.77-P.108)</p> <p>Jean Didier BOUKONGOU et Jean-Claude TCHEUWA (P.77-P.108)</p> <p>Jean-Claude TCHEUWA (P.77-P.108)</p> <p>Jean-François GAREAU (P.77-P.108)</p> <p>Jean-Pierre COT et Alain PELLET (P.77-P.108)</p> <p>Jean-Pierre KENFACK (P.77-P.108)</p> <p>Jensen, M. C. and Meckling, W. H. (P.45-P.76)</p> <p>K</p> <p>Kar, A. K. (P.45-P.76)</p> <p>Khachatryan, K., Hartarska, V. and Grigoryan, A. Kraus, A. and Litzenberger, R. H. (P.45-P.76)</p> <p>Kniveton, D., Schmidt-Verkerk, K., Smith, C., & Black, R. (P.77-P.108)</p> <p>Kyereboah-Coleman, A. (P.45-P.76)</p> <p>L</p> <p>Laczko, F., & Aghazarm, C. (P.77-P.108)</p> <p>Le, T. P. V. and Phan, T. B. N. (P.45-P.76)</p> <p>LECOUTRE D. (P.77-P.108)</p> <p>LIEGEOIS (M) (P.77-P.108)</p> <p>Lin, F.-L. and Chang, T. (P.45-P.76)</p> <p>Lislevand, C. J. (P.45-P.76)</p> <p>LUDWIK EHRLICH (P.77-P.108)</p> <p>M</p> <p>Majumdar, S. K. and Chhibber, P. Malaysian (P.45-P.76)</p> <p>Marc Lavergne (P.77-P.108)</p> <p>Margaritis, D. and Psillaki, M. (P.45-P.76)</p> <p>Marie-Claude SMOUTS (P.77-P.108)</p> <p>Mersland, R., and Strøm, R. O. (P.45-P.76)</p> <p>Modigliani, F. and Miller, M. H.</p> <p>Mohiuddin, M. (P.45-P.76)</p> <p>Mori, N. and Olomi, D. (P.45-P.76)</p> <p>Muriu, P. W. (P.45-P.76)</p> <p>Myers, N. (P.77-P.108)</p> <p>Myers, S. C. (P.45-P.76)</p> <p>N</p> <p>Nguyen, C. V. (P.45-P.76)</p> <p>Noémie LICHON (P.77-P.108)</p>	<p>P</p> <p>Park, K. (P.45-P.76)</p> <p>Parvin, S. S. (P.45-P.76)</p> <p>Patrick DAILLIER, Mathias FORTEAU et Alain PELLET (P.77-P.108)</p> <p>Périlleux, A. (P.45-P.76)</p> <p>Piguet, E., Pécoud, A., & de Guchteneire, P. (P.77-P.108)</p> <p>R</p> <p>Rigaud, K. K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., Schewe, J., Adamo, S., McCusker (P.77-P.108)</p> <p>Ross, S. A. (P.45-P.76)</p> <p>S</p> <p>Salim, M. (P.45-P.76)</p> <p>Sekabira, H (P.45-P.76)</p> <p>Serge SUR, « Sécurité collective » - in th. De MONTBRIAL et J. KLEIN (P.77-P.108)</p> <p>Sheikha, Z. (P.45-P.76)</p> <p>Simionescu, L. N. (P.45-P.76)</p> <p>Stefan Cristian Gherghina (P.45-P.76)</p> <p>Stern, N. (P.77-P.108)</p> <p>Stulz, R. (P.45-P.76)</p> <p>Szafarz, A. (P.45-P.76)</p> <p>T</p> <p>Tawil, H. (P.45-P.76)</p> <p>Tchakoute Tchuigoua, H. (P.45-P.76)</p> <p>Tchawa, P. (P.77-P.108)</p> <p>Thérèse Nicole MESSI (P.77-P.108)</p> <p>Tian, G. G. (P.45-P.76)</p> <p>Torreguitart-Mirada, C (P.45-P.76)</p> <p>W</p> <p>Warner, K., & Afifi, T (P.77-P.108)</p> <p>Y</p> <p>Yves PETIT. (P.77-P.108)</p> <p>U</p> <p>Uong, T. T. M. (P.45-P.76)</p> <p>V</p> <p>Vijaya Kumar, C. V. R. S. (P.45-P.76)</p> <p>Y</p> <p>Yadav, R. (P.45-P.76)</p> <p>Z</p> <p>Zeitun, R. (P.45-P.76)</p>

**Index of proper names of the scientific council of Resaddersse International from page 5 to 8/
Index des noms propres du conseil scientifique de Resaddersse International de la page 5 à 8**

<p>A</p> <p>ABDESSEMED Tamym AKTOUF Omar</p> <p>B</p> <p>BARIN CRUZ Luciano BARMEYER Christoph BARTH Isabelle BARTHE Nicole BAYLE Emmanuel BEDARD Renée BELET Daniel BIARDEAU Sylvain BLANC François BOISSIN Jean -Pierre BOUCHRA M'zali BOUILLOT Patrick BOYER Luc BRIET Sandrine BROGGIO Céline</p> <p>C</p> <p>CHAMAK Alain CHANLAT Alain COGHLAN David COULOMBE Caroline CRISTALLINI Vincent</p> <p>D</p> <p>DARRICOTTE Alan DAVID Patricia DAVOINE Eric DE ANDRÈS A. P. DEFELIX Christian DE QUENAUDON René DE WILDE Michael DOTAL Thierry DUBOIS Pierre-Louis</p> <p>E</p> <p>ECOTO François EL BADRAOUI Khalid EL MEZOUARI Saïd ESTAY Christophe ESTRAGNAT D.</p> <p>F</p> <p>FEUTJO Jules Roger FIERE Denis FUHRMANN Maria</p>	<p>G</p> <p>GARCIA Manuel GARCIA de la TORR E C. GARCIA TELLEZ Lic. GENDRE Delphine GRANVORKA Charley</p> <p>H</p> <p>HAINAUT Donatien</p> <p>I</p> <p>IGALENS Jacques</p> <p>J</p> <p>JIMÉNEZ MONTANÉS A. JONQUIERES Michel JOSSERAND Joëlle</p> <p>K</p> <p>KHIAT Assya KIANVU Tamo KISIEL Geral dine A.</p> <p>L</p> <p>LANDA- GARCIATÉLLEZ Maria LANDIER Hubert LASSAGNE Lionel LASZLO Zsolnai LEGER-JARNIOU C. LEPINEUX François LEROUX Erick LEYMARIE Stéphane LOUART Pierre</p> <p>M</p> <p>MADHUMITA Chatterji MATTERA Anne Laure MACGILCHRIST Renaud Macintosh Robert MARIKO Nakabayashi MCCOLL Rod: Full MEENA Galiara MOORE Rickie MORENO Hector MUTABZI Evalde</p> <p>N</p> <p>NEVES Mario: NEKKA Hadj</p> <p>O</p> <p>O'BYRNE Derek O'LEARY Denise OGUZ Babüroglu</p>	<p>P</p> <p>PELLISSIER-TANON A. PERETTI J-M. PERON Michel + PESQUEUX Yvon PETIT André PICHIAULT François PINHEIRO Ana Maria PLANE Jean-Michel PORRAS SALVADOR T. PRIETO MORENO B.</p> <p>Q</p> <p>QUESADA SANCHEZ F.J.</p> <p>R</p> <p>RIVE Jérôme ROBERTS Alan : ROBLES Francia ROLLAND Blandine : MCF ROSILE Grace-Anne</p> <p>S</p> <p>SAINT-LEGER Guy SANCHEZ TREJO V. G. SANTOCHIA Axelle SAVALL Henri SCHIOPOIU BURLEA A. SIMON Éric + SORENSEN Peter SOSA Frederico Reina</p> <p>T</p> <p>TAHARI Khaled TCHANAKAM J.-P. TESTON Alain TESTON ETAYO-PINOL M-A. TORNIKOSKI C. TREJO VICTOR G.S</p> <p>U</p> <p>UZAN Odile</p> <p>V</p> <p>VATTEVILLE Eric VELO Véronica VELASQUEZ VALADEZ G.</p> <p>W</p> <p>WARD Michael WOOD Judy</p> <p>Y</p> <p>YAEGER Therese F.</p> <p>Z</p> <p>ZSOLT Boda:</p>
--	---	---

Prise libre de notes/ Free note taking

Contributeurs de la revue / Journal contributors

English language, French language,

→ N°1

Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter?

Titre: Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest: évaluation empirique de l'effet des sources de financement.

Hamadou Boubacar
Faculté d'administration
Université de Moncton,
Nouveau-Brunswick, Canada

Kofi Mowu
Institut Universitaire de Technologie de Gestion
Université de Lomé, Togo

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'examiner l'impact des sources de financement sur la performance des institutions de microfinance. Pour ce faire, nous utilisons un échantillon de 274 IMF des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, sur la période 2010-2019. Ainsi, nos résultats révèlent que le ratio des dépôts sur l'actif total affecte positivement et significativement le rendement des actifs et l'autosuffisance opérationnelle. En revanche, notre étude montre que le rendement des actifs est négativement et significativement impacté aussi bien par le ratio des dépôts sur les prêts que par le ratio d'endettement. Ce dernier exerce également le même effet sur l'indicateur de pérennité des IMF.

Mots clés

Institutions de microfinance ; Structure du capital ; Rendement des actifs ; Autonomie opérationnelle ; Performance

Abstract

This study investigates the impact of different funding sources on the financial performance of microfinance institutions (MFIs). Utilizing a panel dataset of 274 MFIs operating in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) from 2010 to 2019, the analysis focuses on how capital structure components influence key performance indicators. The findings reveal that the ratio of deposits to total assets has a positive and statistically significant effect on both return on assets (ROA) and operational self-sufficiency (OSS). Conversely, the ROA is negatively and significantly influenced by both the deposit-to-loan ratio and the debt-to-equity ratio. Furthermore, the debt-to-equity ratio is also found to adversely affect the sustainability of MFIs. These results underscore the importance of favoring deposit-based financing over debt in order to enhance both profitability and long-term viability.

Keywords

Microfinance institutions; Capital structure; return on assets; operational self-sufficiency

Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ième siècle : Théorie et réalité en Droit International

Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law

DJONKO TCHUENDEM Nadège

Doctorante à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser la tension fondamentale et persistante entre le principe cardinal du droit international, la souveraineté nationale, et l'impératif moral de l'intervention d'humanité (ou droit d'ingérence), tout en cherchant à institutionnaliser ce concept controversé. La méthodologie de travail s'appuie sur une approche de triangulation complète, combinant une triangulation méthodologique (observation documentaire et entrevues) et une triangulation théorique, mobilisant notamment le réalisme, le néoréalisme et la casuistique juridique appliquée aux cas africains (AMIS/AMIB). Le résultat principal de l'étude est la reconnaissance d'une antinomie fondamentale, où le droit d'ingérence, bien qu'implicitement reconnu par le Conseil de Sécurité de l'ONU, voit son application varier en fonction des rapports de force politiques, échouant à coexister pacifiquement avec la souveraineté. Face à ce constat, l'étude formule trois recommandations politiques essentielles : il est impératif d'institutionnaliser formellement l'intervention d'humanité pour des raisons de légitimité et d'efficacité ; à défaut, il faudrait privilégier la substitution par la notion d'assistance humanitaire, qui respecte la souveraineté des États ; enfin, il est crucial de renforcer les organisations régionales (telle l'Union Africaine) qui possèdent une plus grande légitimité pour intervenir de manière préventive et efficace dans leur zone.

Mots clés

Intervention d'humanité ; Souveraineté nationale ; Triangulation (Méthodologie)

Summary

The aim of this article is to analyze the fundamental and persistent tension between the cardinal principle of international law, national sovereignty, and the moral imperative of humanitarian intervention (or the right to interfere), while seeking to institutionalize this controversial concept. The methodology relies on a comprehensive triangulation approach, combining methodological triangulation (documentary research and interviews) with theoretical triangulation, drawing in particular on realism, neorealism, and legal casuistry applied to African cases (AMIS/AMIB). The main finding of the study is the recognition of a fundamental antinomy, where the right to interfere, although implicitly recognized by the UN Security Council, sees its application vary according to political power dynamics, failing to coexist peacefully with sovereignty. In light of this observation, the study formulates three essential policy recommendations: it is imperative to formally institutionalize humanitarian intervention for reasons of legitimacy and effectiveness; Failing that, we should favour substitution by the notion of humanitarian assistance, which respects the sovereignty of States; finally, it is crucial to strengthen regional organisations (such as the African Union) which have greater legitimacy to intervene preventively and effectively in their area.

Keywords

Humanitarian intervention; National sovereignty; Triangulation (Methodology)

Rédacteurs en chef adjoints honoraires du Comité de Rédaction et du Comité de lecture de RI Honorary Deputy Editors of the RI Editorial Board and Reading Committee

BARTHE Nicole

Professeure des Universités de l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Ancienne Présidente de l'ADERSE

FUHRMANN Maria

Présidente de la SAS SYNARGOS Conseils. Présidente de l'UPAM (Union des Pôles d'Activités Méditerranéens). Enseignante Chercheuse, Diplômée de l'Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz. Diplômée de l'Institut Français de Gestion en Contrôle de Gestion. Coauteure d'un ouvrage « Valoriser son stage » Optimum Ellipses. Médiateure Professionnelle. Experte Certifiée de l'École Professionnelle de la Médiation et de la Négociation. Ancienne Directrice du DPP du Groupe ESC Pau.

GARCIA de la TORRE

E C. EGADE-ITESM Campus Monterrey Mexique

JOSERAND Joëlle

Directrice de Normafil

LASZLO Zsolnai

Professor and Director Business Ethics, Center and Fellow Associate. Judge Business School. University of Cambridge

LEPINEUX François

Ancien Full Professor de l'ESC Rennes. Cofondateur et ancien Président de l'ADERSE. Diplômé HEC. Docteur en Sciences de Gestion

MADHUMITA Chatterji

Professor IFIM Business school Bangalore, Inde. Directrice générale de l'IFIM

MARIKO Nakabayashi

Professor Meiji University-School of Commerce Tokyo, Japan

PESQUEUX Yvon

Professeur des Universités. Titulaire de la Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation au CNAM. Normalien. Agrégé des techniques économiques de gestion. Docteur ès Sciences Économiques de l'Université de Paris-Sorbonne. Docteur Honoris Causa de l'Université de Galati (Roumanie). Trésorier de l'IFSAM. Coéiteur de la Revue Society and Business Review. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Auteur de plusieurs publications. Membre de plusieurs Commissions / Organisations savantes / d'Examinateurs et d'Experts.

SAVALL Henri

Professeur Emérite des Sciences de Gestion, Université Lyon 3. Diplômé de l'ESC Lyon. Diplômé de l'IEP Lyon. Titulaire du Doctorat d'Etat ès Sciences Économiques. Président Fondateur du Centre de Recherche ISEOR, IAE Université Jean Moulin Lyon III. Lauréat du Prix Rossi de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France). Premier Professeur Français en Sciences de Gestion, classé en 20ème position, dans le monde, d'après l'Enquête de la Recherche sur le Management de la FNEGE 2016. Officier dans l'ordre des palmes académiques. Chevalier de la Légion d'honneur. Président de l'Association François PERROUX. Directeur de la Revue « Sciences de Gestion-Management-Ciencias de Gestión ». Auteur de plusieurs travaux internationaux et publications scientifiques, dont, entre autres : *Recherches en conduite du changement ; *Recherches en méthodologie et épistémologie ; *Théorie du comportement de l'homme au travail ; *Théorie socio-économique des entreprises et des organisations ; Initiateur et/ou Vulgarisateur, en France, de : la *Théorie des Coûts et performances cachés ; *l'Approche qualimétrique (observer l'objet complexe) ; *la Tétranormalisation : défis et dynamiques, etc. Directeur de Recherche de nombreuses thèses et HDR. Membre de plusieurs Commissions/Organisations savantes / d'Examinateurs et d'Experts

VELASQUEZ VALADEZ G.

Professeur
Instituto Politecnico Nacional
Mexique

WOOD Judy

Consultant, Advisor, and Independent Observer in English

Comités tournants et temporaires de Rédaction (CR) et de Lecture (CL) de X, en complément des Comités confidentiels permanents de Rédaction et de lecture, pour éviter toutes sortes de pressions, pour acceptation ou rejet d'un article soumis

/

Rotating and temporary Editorial (CR) and Reading (CL) Committees of X, in addition to the permanent confidential Editorial and Reading Committees, to avoid all kinds of pressure, for acceptance or rejection of a submitted article

Line number/ Numéro de ligne (L)	Editorial Committee of Revue Resaddersse International (RI) Comité de Rédaction (CR) de la Revue Resaddersse International (RI)	Reading Committee of Revue Resaddersse International (RI) Comité de Lecture (CL) de la Revue Resaddersse International (RI)
	Composition of members and expert evaluators, with, necessarily, women and men from different institutions / Composition des membres et experts évaluateurs, avec, obligatoirement, des femmes (F) et des hommes (H) d'institutions différentes	Composition of members and expert evaluators, with, necessarily, women and men from different institutions / Composition des membres et experts évaluateurs, avec, obligatoirement, des femmes (F) et des hommes (H) d'institutions différentes
	Last name, First name(s), Institution / Nom, Prénom(s), Institution	Lastname, First name(s), Institution / Nom, Prénom(s), Institution
L1		
L2		
L3		
L4		
L5		
L6		
L7		

 Currently being assembled for next year / En cours de montage pour la prochaine année

Table of contents/Table des matières

Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026 / Vol.77: « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026

<p>Title: Capital Structure and Performance in West African Microfinance Institutions: Do Financing Sources Matter? (P.45-P.58)</p> <p><i>Titre : Structure de capital et performance des IMF en Afrique de l'Ouest : évaluation empirique de l'effet des sources de financement. (Page59-Page76)</i></p> <p>By/Par Hamadou Boubacar & Kofi Mowu</p>	<p>Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026</p> <p>Bilingual format Format bilingue</p> <p>Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026</p>
<p>Title: Humanitarian intervention at the dawn of the 21st century: Theory and reality in International Law. (P. 77-P.94)</p> <p><i>Titre : L'intervention d'humanité à l'aube du 21ème siècle : Théorie et réalité en Droit International. (Page95-Page108)</i></p> <p>By/Par DJONKO TCHUENDEM Nadège</p>	<p>Vol. 77: "Winter & Valetudinary" Year 2026</p> <p>Bilingual format Format bilingue</p> <p>Vol.77 : « Hiémal & Valétudinaire » Année 2026</p>



Res@ddersseInternation@lelectronic

(@RI) en complément de (RI) papier

REVUE RESADDERSSE INTERNATIONAL (RI)/ Marque protégée (INPI)

S : Judiciairement, l'auteur du choix du trilinguisme et du quadrilinguisme sera, à la fois, responsable du vocabulaire, de la grammaire, qualité et de l'exactitude de la traduction des mots et phrases relevant du Dialecte, langue régionale, et langues officielles extérieures aux dix langues fondatrices et originelles de RI.

N° de Format et n° du choix	Appellations / Libellés	Nombre d'articles	Nombre de langues	Langue obligatoire en 1 ^{ère} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 2 ^{ème} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 3 ^{ème} position (40 pages maximum par article)	Langue obligatoire en 4 ^{ème} position (40 pages maximum par article)
Format nouveau n°1 et choix n°1	<i>Unilinguisme ou monolinguisme</i>	<i>Un seul article (40 pages maximum en tout)</i>	<i>Une seule langue</i>	<i>Français</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format nouveau n°1 et choix n°2	<i>Bilinguisme nouveau</i>	<i>Deux articles (Soit 80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format n°2 original	<i>Bilinguisme originel</i>	<i>Deux articles (80 pages maximum en tout)</i>	<i>Deux langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais.</i>	<i>Aucune</i>	<i>Aucune</i>
Format n°3	<i>Trilinguisme</i>	<i>Trois articles (Soit 120 pages maximum en tout)</i>	<i>Trois langues</i>	<i>Anglais</i>	<i>Libre choix entre : <i>Français, Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i></i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>	<i>Aucune</i>
Format n°4	<i>Quadrilinguisme</i>	<i>Quatre articles (160 pages maximum en tout)</i>	<i>Quatre langues</i>	<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Espagnol, Allemand, Portugais, Hindi, Chinois, Russe, Arabe, et Japonais</i>	<i>Libre choix entre : une langue officielle de n'importe quel pays, membre des Nations Unies et une langue régionale ou Dialecte de n'importe quel pays et continent.</i>
1 ^{ère} table des matières Page (4-4)	Gouvernance page Page (5-8)	Présidents du Comité des langues Page (9-9)	Présidents de Régions-Partenariats Page (10-10)	Rédacteurs en chef adjoints honoraires du Comité de Rédaction et du Comité de lecture de RI Page (11-11)	Comités temporaires de Rédaction (CR) et de Lecture (CL) de RI Page (12-12)	<i>Comment Soumettre Un Article (=CSUnA) : du 1/7 jusqu'au 7/7 : = CSUnA n°1/7... CSUnA 7/7 Page (13-36)</i>	NB : EXDELACE = Extrait de la Charte d'Ethique : du n°1 au n°2 = EXDELACE n°1/2 et EXDELACE n°2/2 Page (37-44)

Res@ddersseInternational@electronic (@RI) en complément de (RI) papier